14-18 : « le Feu » de Barbusse

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15408 – 7 F

MARDI 9 AOÛT 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Au lendemain des menaces de représailles du FIS contre la France

Guerre d'usure

LES islamistes algériens sont une hydre à plusieurs têtes. Et – pire encore – ils ont des têtes à plusieurs faces. Chaque chef qui s'estime investi d'une certaine autorité se présente, à ses heures, comme un modéré ou comme un radical, en fonction des circonstances. Subtil jeu du pouvoir fait d'alliances, de trahisons et de surenchères dans cette guerre d'usure.

Ceux qui, comme Rabah Kébir, président de l'instance exécutive du Front islamique du salut (FIS) à l'étranger, passent pour être ouverts au dialogue refusent de condamner l'assassinat de ressortissants étrangers en Algérie. Ceux qui, comme Anouar Haddam, président de la Délégation parlementaire du FIS, ont rejoint les rangs de l'aile radicale se prononcent contre le massacre des innocents.

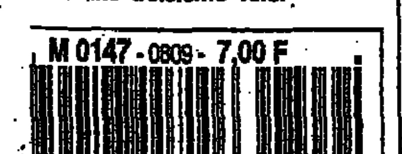
L'ARMÉE islamique du salut (AIS), bras armé du « parti de Dieu », menace-t-elle la France de représailles si elle ne libère pas immédiatement les Algériens assignés à résidence ? Aussitôt, dans le même camp, des voix s'élèvent pour prendre leurs distances à l'égard de ces menaces. Plus personne ne sait vraiment qui fait quoi dans la nébuleuse intégriste, qui parle au nom de qui, qui a barre sur qui.

Maintenant que la lutte entre le pouvoir et les « fous de Dieu » prend un tour plus implacable encore, chacun, dans le camp islamiste, cherche à se positionner de la meilleure manière qui soit pour en recueillir les fruits, le moment venu. Car c'est bien d'une lutte pour le pouvoir qu'il s'agit, et non d'une croisade idéologique, comme les apparences le donnent à penser.

En l'occurrence, l'Histoire apprend – celle notamment de la lutte de libération nationale – que les modérés sont toujours à la remorque des radicaux. C'est dire où vont les faveurs des opportunistes, toujours prêts à rallier le camp des plus durs pour s'approcher des marches du pouvoir. Qui d'entre eux aurait ainsi le courage de condamner ce fol appel lancé par le Groupe islamiste armé (GIA) au boycottage des écoles secondaires et des universités ?

POUR l'heure, toutes ces intrigues, ces dérives et ces fuites en avant servent les desseins de ceux qui, à Alger, voire à Paris, affirment que la famille islamiste est trop éclatée pour qu'il soit possible d'y trouver des interlocuteurs valables. Et ce d'autant moins si les plus écoutés des « fous de Dieu » versent dans un nihilisme pervers et destructeur.

Il n'empêche qu'il faudra bien, un jour ou l'autre, mettre un terme à ce qui ressemble à une vraie guerre. Et, d'évidence, ce n'est qu'avec ceux qui l'ont conduite qu'il faudra se résigner à traiter. Mais le drame algérien ne se réduit pas à un combat singulier entre le pouvoir et les « fous de Dieu ». Le retour à la paix passe aussi par la recherche d'une troisième voie.


M 0147-0809-7,00 F

Charles Pasqua n'entend pas relâcher la pression sur les milieux islamistes

L'Armée islamique du salut (AIS), bras armé du Front islamique du salut, a menacé la France de représailles si elle ne libérait pas immédiatement les dix-sept Algériens assignés à résidence dans l'Aisne. Mais des sources proches du « parti de Dieu » se sont désolidarisées de ces menaces, dans une déclaration qu'a publiée, lundi 8 août, le quotidien saoudien « El Hayat ». A Paris, deux vastes opérations de contrôle ont été menées samedi et dimanche dans des quartiers « sensibles ». A Alger, le premier ministre algérien a de nouveau évoqué « l'urgence des urgences » qui est d'« arrêter l'effusion de sang » et invité l'opposition à « venir dialoguer ».



Lire nos informations pages 3 et 4

Woodstock 2, commerce et nostalgie

Vingt-cinq ans après le concert-symbole, sa réédition est une énorme opération de marketing

NEW-YORK

correspondance

Presque au moment où, durant l'été 1969, l'homme posait un bottillon sur la Lune, toute une génération pataugeait, pieds nus, dans la gadoue d'une ferme à deux heures de Manhattan. Le premier événement donna peut-être au second une portée cosmique. Vingt-cinq ans plus tard, les 12, 13 et 14 août, deux cent cinquante mille personnes sont attendues sur un champ appartenant à une autre ferme, près d'une autre petite commune (Saugerties) aussi éloignée de l'Empire State Building, pour trois jours de camping, musique, célébration et commémoration.

Depuis des semaines, les médias américains se déchaînent. Jusqu'aux réseaux informatiques qui jouent un « Trivial Pursuit » spécial Woodstock 69, précisant le nombre de voitures prises dans les embouteillages, l'heure à laquelle Jimi Hendrix fit flamber de sa guitare l'hymne américain (lundi matin, 10 h 30), rappelant pour la centième fois que l'auteur de la chanson *Woodstock*, Joni Mitchell, n'y était pas en 1969, que Woodstock 1 s'est en fait déroulé sur la ferme de Max Yasgur à Bethel, distant d'une centaine de kilomètres, mais a gardé le nom de Woodstock parce que cette commune fut toujours ouverte aux musiciens (John Cage et Aaron Copland y ont composé, Bob Dylan et plusieurs membres de The Band s'y étaient installés au début des années 1960).

Il y a vingt-cinq ans, on laissait sa voiture en bordure d'autoroute ou sur la travée centrale et on remontait le champ en évitant ainsi de payer les 18 dollars du billet d'entrée. Les promoteurs du concert attendaient cinquante mille spectateurs, il en vint dix fois plus. Cette année, la Woodstock Ventures, constituée en majeure partie des mêmes personnes (dont Michael Lang qui, dans le film *Woodstock*, chevauche une moto et porte gilet sur torse nu entre Angela Davis et Arlo Guthrie) ont déclenché les grandes manœuvres.

HENRI BÉHAR

Lire la suite page 11

Ailleurs, sur les îles...

De Chausey à Aix, en passant par Molène, Groix et Ré, *le Monde* propose jusqu'à la fin de la semaine cinq voyages dans des îles de la Manche et du littoral atlantique. Des îles dont la vie était réglée par le mouvement des bateaux, au temps où la pêche était leur principale ressource ; qui gardent la nostalgie de leur histoire et s'adaptent difficilement au monde moderne.

page 12

Premières médailles à Helsinki

Les championnats d'Europe d'athlétisme ont commencé dimanche 7 août à Helsinki. Alors que le public finlandais attendait, lundi 8, l'une des épreuves-reines, le 100 mètres messieurs, le marathon féminin avait été dominé la veille par la Portugaise Manuela Machado. Quant au 10 000 mètres masculin, il a été marqué par la victoire de l'Espagnol Abel Anton.

page 9

Dans Pale coupée du monde

Après les sanctions infligées par Belgrade, la « capitale » des Serbes de Bosnie se radicalise

PALE

de notre envoyé spécial

Les Serbes de Bosnie ne céderont pas. Sur la place du marché, Andja est assise avec deux amies. Elles fument et parlent de la vie, qui est rude. « *Nos dirigeants ont eu raison de refuser le plan de paix,* dit Andja. *Jamais nous n'abandonnerons les territoires que nos combattants ont conquis. Ces terres sont serbes depuis toujours.* » Andja écrase sa cigarette sur le sol puis retourne derrière le comptoir de sa boutique. Elle va chercher des caisses dans la réserve. Elle dispose des tomates, des pommes de terre et des salades sur un étal. « *Les gens ont peur de l'embargo et de la guerre,* dit-elle, *ils font des stocks de nourriture.* »

La frontière entre la « République serbe » (autoproclamée) de Bosnie et la Serbie est fermée depuis quatre jours. Belgrade a mis ses menaces à exécution, après que le « Parlement » des Serbes de Bosnie eut de nouveau rejeté, mercredi 3 août, le plan de paix proposé par le « groupe de contact » (États-Unis, Russie, France, Allemagne et Grande-Bretagne). Dès jeudi, les lignes téléphoniques ont été coupées et les policiers de la République fédérale de Yougoslavie (Serbie et Monténégro) ont interdit l'accès de leur pays aux dirigeants serbes bosniaques. Depuis vendredi, des centaines de camions sont bloqués aux différents postes-frontières. Seuls quelques chargements de nourriture et de médicaments parviennent encore à franchir les barrages. Pale semble cette fois réellement coupée du monde. « *Je comprends l'attitude de nos frères de Serbie,* dit Bosko; *ils ont été forcés de prendre ces mesures, afin d'éviter les sanctions qu'allait leur infliger la communauté internationale.* »

Bosko tient un magasin à côté de celui d'Andja. Sa boutique est presque vide, après la ruée des trois derniers jours. « *Il n'y a plus d'autre solution,* dit-il ; *désormais, ce sera la victoire ou la mort ! Nous ne pouvons plus faire marche arrière, car l'objectif final de l'Occident est la destruction du peuple serbe. Le monde défend les Musulmans, et je ne comprends pas pourquoi. Eux qui ont massacré tant de Serbes. Nous, nous n'avons jamais attaqué personne.* » Bosko Bogdanovic est sincère. Il a attendu à Pale que la guerre s'écoule et n'a pas tiré un seul coup de feu en deux ans. Il n'a rien su de la « purification ethnique » dont furent victimes les Musulmans bosniaques. Pour Bosko, seule compte la division ethnique, la reconnaissance de la « République serbe », afin d'être sûr de ne jamais revivre avec les Musulmans.

Isolés, les Serbes de Pale se radicalisent. Alors qu'il y a quelques mois ils n'hésitaient pas à critiquer le jusqu'au-boutisme de leurs chefs, politiques et militaires, ils les soutiennent aujourd'hui avec l'ardeur du désespoir. « *Ils sont fous,* ose dire une jeune fille ; *plus la communauté internationale menace de les sanctionner, plus ils sont hostiles à tout compromis. Moi, je veux que nous rendions ces 20 % de territoires que nous avons conquis. Je suis prête à donner Pale, à donner ma maison, pour que nous ayons la paix. J'ai vingt-cinq ans, et je suis fatiguée d'attendre. Ma vie est triste à mourir. Je préfère vivre n'importe où plutôt que de vivre encore trente ans à Pale dans ces conditions.* » « *Il est plus important de garder sa vie que sa maison,* conclut-elle ; *si la guerre continue, beaucoup de vies seront perdues.* »

Pale, perchée dans les collines qui dominent Sarajevo, est un village cerné par les forêts et les montagnes. La « capitale » des Serbes bosniaques n'est pas incluse dans les territoires que ceux-ci devraient rendre à la Fédération croato-musulmane en cas de signature du plan de paix. Les gens d'ici ne risquent pas de perdre leurs foyers. Ils sont pourtant résolus à se battre plutôt que de céder.

RÉMY OURDAN

Lire la suite page 6

Vers un nouvel exode des réfugiés rwandais

Le général Jean-Claude Lafourcade, commandant de l'opération « Turquoise », craint un nouvel exode au Rwanda, où les personnes réfugiées dans la zone humanitaire sous contrôle des forces françaises risquent de fuir vers le Zaïre en raison de la pénurie alimentaire.

Les rumeurs faisant état d'exactions contre les réfugiés, dans cette zone comme dans la région de Goma, au Zaïre, continuent de freiner le retour des Rwandais dans leurs régions d'origine.

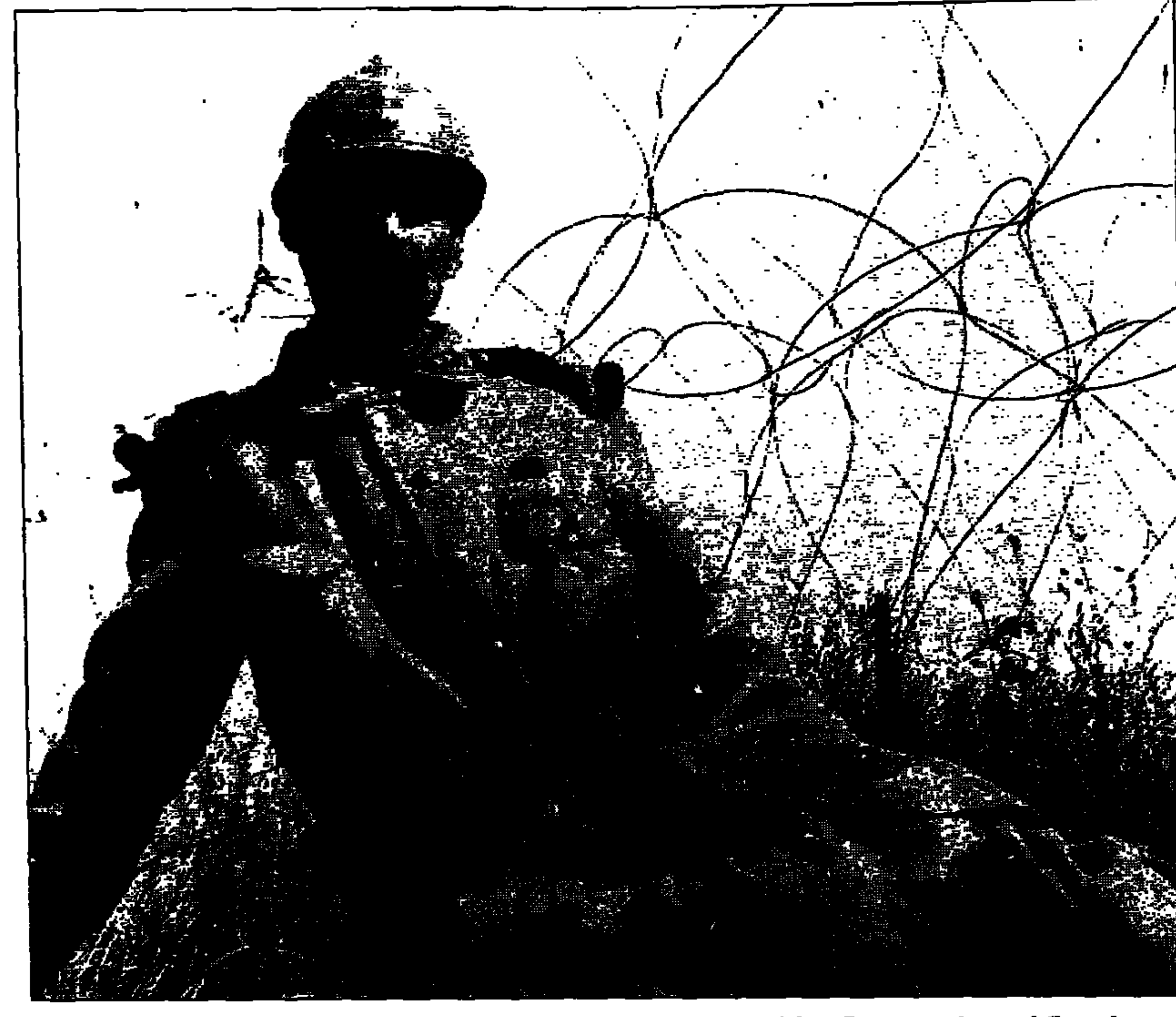
Des garanties sont toujours attendues du nouveau pouvoir, dont l'homme fort, le général Paul Kagamé, reste très discret, comme l'indique notre envoyé spécial dans le portrait qu'il dresse du commandant du Front patriotique rwandais, devenu vice-président et ministre de la défense.

page 4

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 560 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

19. « Le Feu » de Barbusse, un Goncourt pour la révolte

En 1916, l'académie Goncourt décerne son prix au livre d'un combattant qui a lentement changé d'avis sur la guerre. Avec « le Feu », Henri Barbusse s'est mué en critique radical, pacifiste et révolutionnaire, du conflit et de sa grande boucherie. Si le succès est au rendez-vous, c'est au prix d'un malentendu partiel : seule l'immense audace d'avoir osé raconter les souffrances des soldats est reconnue.



Pour Henri Barbusse, en 1914, le conflit qui débute est une « guerre sociale ». Deux ans plus tard, il est devenu « une boucherie monstrueuse et stupide ». Entre-temps, il y aura eu l'épreuve du feu. (Photo BN/Estampes.)

LE 15 décembre 1916, au deuxième étage du restaurant Drouant, les « Dix » de l'académie Goncourt se préparent, pour la deuxième fois depuis le début de la guerre, à décerner leur prix. Ce sont presque les mêmes que ceux de 1903, date de sa première attribution. Seul Huysmans est décédé depuis 1907, et son successeur, Jules Renard, mort trois ans plus tard, a été remplacé par Judith Gautier. Les autres sont Gustave Geffroy, Léon Hennique, Paul Margueritte, Octave Mirbeau, Joseph Henri et Séraphin Rosny, Elémir Bourges, Lucien Descaves et Léon Daudet.

Après avoir renoncé à l'attribution du prix en 1914, les « Dix » avaient en 1915 renoué avec la tradition : mais il n'y avait eu cette année-là qu'un seul candidat, *Gaspard*, de René Benjamin, qui avait été élu à l'unanimité et qui fut le premier *best-seller* de la guerre, avec un tirage de 150 000 exemplaires. L'année suivante en revanche, *le Feu* de Barbusse, qui portait en sous-titre : *Journal d'une escouade*, ne fit pas l'unanimité : Bourges et Daudet refusèrent leur voix à un roman aussi sulfureux : « *Un livre ignoble, bas et dissolvant, qui ne peut que servir l'ennemi* », estima le rédacteur en chef de *l'Action française*, qui ne put néanmoins empêcher son auteur d'obtenir le prix qu'il convoitait.

200 000 exemplaires furent vendus entre décembre 1916 et juillet 1918

Entre 1914 et 1918, les « Dix » passèrent à côté de bon nombre de livres majeurs : *Sous Verdun*, de Maurice Genevoix, *le Poète assassiné*, de Guillaume Apollinaire, *Lectures pour une ombre*, de Jean Giraudoux, pour n'en citer que quelques-uns. Leurs choix apparaissent après coup comme dictés par les circonstances : tous les ouvrages couronnés sont des livres de guerre, et il faut attendre 1919 pour voir *A l'ombre des jeunes filles en fleurs* battre *les Croix de bois*. En outre, quatre « Goncourt » de guerre sur cinq sont venus récompenser des écrivains-combattants (1). En dehors de *Civilisation* de Georges Duhamel (prix Goncourt 1918), ces « prix du soldat » sont aujourd'hui totalement oubliés. Ce n'est pas le cas du *Feu*.

Le livre avait paru en feuilleton dans *l'Œuvre* entre août et novembre 1916, avant de sortir sous forme d'ouvrage en décembre, chez Flammarion : malgré les coupures de la censure, malgré une finition insuffisante qui força Barbusse à compléter le roman pour l'édition définitive, le succès s'annonça dès ce moment. Après l'attribution du « Goncourt », ce fut un triomphe : 200 000 exemplaires furent vendus entre décembre 1916 et juillet 1918, chiffre considérable pour l'époque. Le succès ne se démentit pas ensuite : en 1935, il avait été traduit dans soixante langues. Et c'est cela qu'il faut analyser : par son immense succès, *le Feu* échappe à l'histoire littéraire. Il appartient à l'histoire de la « culture de guerre » de 1914-1918, à l'histoire longue du souvenir de l'immense tragédie.

C'était le livre d'un combattant, et d'un combattant indiscutable. Barbusse, journaliste, romancier du désespoir et de l'absurdité de l'existence avant 1914, homme de gauche favorable au socialisme mais resté toujours à l'écart de l'engagement militant, avait été, comme tant d'autres intellectuels de son milieu, bouleversé par l'entrée en guerre. A quarante et un ans, il s'était engagé et, malgré une santé défaillante, avait obtenu d'être versé dans un régiment d'infanterie de première ligne : « *Voulez-vous me compter*, écrivit-il alors à *l'Humanité, parmi les socialistes antimilitaristes qui s'engagent volontairement pour la présente guerre ?* » Cette guerre, il la voit alors comme une « *guerre sociale* » dirigée contre le militarisme et l'impérialisme, et aussi contre la monarchie. Il y discerne l'opportunité d'une émancipation du monde. En ce mois d'août 1914, l'engagement de Barbusse s'inscrit dans une certaine banalité sociologique.

Il en est de même de son expérience de guerre, que l'on peut suivre grâce aux lettres écrites à sa femme et à son carnet personnel. Versé dans le 231e régiment d'infanterie, il part au front en décembre 1914. Il subit le baptême du feu dans le Soissonnais le 15 janvier 1915. Remarqué pour son courage, il rejette une affectation moins risquée dans un régiment territorial et refuse le grade de caporal. Il est ensuite en Artois, et il reçoit la croix de guerre en juin 1915. Malade, c'est comme brancardier qu'il participe à l'offensive de septembre 1915, et c'est pour son courage qu'il est de nouveau cité, et cette fois à l'ordre de l'armée. En novembre 1915, de plus en plus atteint par la dysenterie, il abandonne son poste de brancardier pour être versé au 8e territorial.

En janvier 1916, il devient secrétaire à l'état-major du 21e corps d'armée, et il partage alors son temps entre ses nouvelles fonctions et de longs séjours dans les hôpitaux. C'est à ce moment qu'il écrit *le Feu*. Il n'est réformé que le 1er juin 1917.

Barbusse n'a que très lentement changé d'avis sur la guerre. Les lettres écrites à sa femme montrent, au début, un combattant optimiste encore début 1915 et jugeant la victoire possible à brève échéance. L'expérience des premières lignes ne le conduit pas immédiatement à mettre en cause la guerre elle-même. C'est en avril 1915 que se dessine une première inflexion : de plus en plus hostile au commandement, il décrit le conflit comme une « *chose monstrueuse et surtout stupide* », tout en continuant d'affirmer, il est vrai, « *la nécessité du sacrifice dans une guerre qui est une guerre de libération sociale, comme celle de 1792* ». Puis, en juin, l'évolution s'accentue : « *Cette interminable dépense d'héroïsme*, écrit-il, *s'accomplit pour des causes que je persiste à trouver vagues, sans attaches avec le profond de nous-mêmes, en réalité contraires à notre destinée humaine.* » Ce brancardier confronté par ses fonctions mêmes aux aspects les plus atroces de la guerre, voit désormais en elle « *une chose dont on ne peut soupçonner l'horreur quand on ne l'a pas vue* ». La genèse du *Feu* est dans ce très simple constat.

En janvier 1916, Barbusse avait d'abord songé à une série d'articles, puis, en mars, la volonté d'aboutir à un véritable livre s'était manifestée : *le Feu* fut écrit en six mois seulement. En décembre, au terme d'un travail acharné poursuivi jusqu'à la dernière minute, Barbusse avait achevé, par l'écriture, d'exorciser sa guerre.

« Une chose dont on ne peut soupçonner l'horreur quand on ne l'a pas vue »

André Gide, resté silencieux pendant toute la durée du conflit, voit juste lorsqu'il note : « *Lecture du* Feu *de Barbusse : excellent tant qu'il consent à ne pas être intelligent, exécrable dans les derniers chapitres, où il se pique de penser et incline les dialogues vers des fins qui sont comme ses conclusions sur la guerre.* » Bien plus que l'outrance descriptive qui fut si sévèrement reprochée à Barbusse par Jean-Norton Cru (2), ancien soldat devenu critique du témoignage combattant, la faiblesse du *Feu* a trait au volontarisme un peu naïf de ses messages sur la guerre et sur l'avenir de l'humanité. Les longs dialogues entre soldats, dans un argot de tranchée qui avait déjà tant inspiré René Benjamin dans *Gaspard*, en sont les vecteurs privilégiés : disons franchement qu'ils paraissent assez pesants aujourd'hui. Le rythme de l'ouvrage est également assez lent : pendant les deux premiers tiers du livre, l'escouade décrite par Barbusse vit au quotidien, longuement. Tout change ensuite, quant l'auteur immerge ses camarades dans le combat. L'évocation du bombardement, de l'attaque (un chapitre intitulé « Le feu », qui donna son titre au livre), des blessés qui affluent au poste de secours, plonge le lecteur dans une violence qui brise tous les non-dits de l'époque sur la réalité du *no man's land*. Ces pages restent parmi les plus grandes qui aient été écrites sur la brutalité de la guerre.

Mais le vrai message du livre ne se découvre vraiment qu'au dernier chapitre, intitulé « L'aube ». La guerre y est dénoncée avec une colère inouïe : « *C'est la fatigue épouvantable, surnaturelle, et l'eau jusqu'au ventre, et la boue et l'ordure et l'infâme saleté. C'est les faces moisies et les chairs en loques et les cadavres qui ne ressemblent même plus à des cadavres, surnageant dans la terre vorace.* » C'est le développement chez chacun de « *tous les mauvais instincts sans en excepter un seul : la méchanceté jusqu'au sadisme, l'égoïsme jusqu'à la férocité, le besoin de jouir jusqu'à la folie* ». La guerre, pour le Barbusse de 1916, c'est désormais des « *peuples entiers qui vont à la boucherie, rangés en troupeaux d'armée, pour qu'une caste galonnée d'or écrive ses noms de princes dans l'Histoire* ».

Ainsi, il ne s'agit plus d'une peinture réaliste de la guerre, d'une dénonciation instinctive de sa violence : le message est antimilitariste, internationaliste, révolutionnaire, et il vise tous les ennemis des « *pauvres ouvriers innombrables des batailles* ». « *L'égalité, c'est la grande formule des hommes* », écrit-il avant d'en appeler, *in extremis*, à « *l'entente des démocraties, l'entente des immensités, la levée du peuple du monde, la foi brutalement simple.* »

On peut être surpris que la censure ait permis la parution d'un tel livre. On peut être plus surpris encore que son message n'ait été que partiellement compris et entendu par les dizaines de milliers de lecteurs – soldats compris – qui lui firent un accueil enthousiaste. Ce qui fut retenu et apprécié dans l'œuvre de Barbusse, c'est un réalisme qui semblait trancher avec tout ce qui avait été écrit auparavant. Le monde des soldats eut l'impression que, pour la première fois, ses souffrances étaient *dites*. Les civils, pour la première fois également, crurent *voir* les souffrances combattantes. C'est en ce sens que *le Feu* est un tournant dans l'histoire culturelle de la guerre.

Mais un livre n'est lu et compris qu'en fonction des « horizons d'attente » de ses lecteurs : or, si ces derniers ont cru voir en Barbusse une sorte de « Zola des tranchées », ils n'ont pas perçu le message internationaliste, pacifiste et révolutionnaire de l'écrivain. Il est vrai que le roman est lui-même plein d'ambiguïtés : comme le dit un de ses personnages, tout effaré encore de sa propre violence lors de l'attaque qui vient d'avoir lieu : « *Il le fallait.* [...] *Il le fallait – pour l'avenir.* » La majorité des lecteurs de Barbusse en 1916 pensaient en effet encore comme cet autre soldat de l'escouade du *Feu* : « *Faut tuer la guerre, faut tuer la guerre dans le ventre de l'Allemagne !* »

Avec ce livre, Barbusse, lui, s'était engagé sur son chemin de Damas. Le succès du roman lui confère une sorte de mission : « *Il y a un devoir à remplir et il faut parler*, dit-il en mai 1917. [...] *La vague du* Feu *me donne à présent la certitude d'être entendu. Ne nous absorbons pas à déplorer le malheur et les deuils de la guerre – essayons de nous servir de cela pour améliorer la vie sociale et préserver l'avenir.* »

Barbusse s'est mis à croire à lui-même, et à son propre prophétisme. Il fonde la même année, en novembre, l'Association

Un des premiers intellectuels français à avoir choisi le camp de Moscou

républicaine des anciens combattants, dont l'orientation est, en outre, à cette date bien plus « wilsonienne » que révolutionnaire. Il reste d'ailleurs silencieux devant la révolution d'Octobre, qu'il interprète comme une trahison à l'égard des Alliés.

C'est fin 1919 seulement qu'il devint un fervent défenseur de la « *grande lueur à l'Est* » : « *Camarades*, écrit-il en octobre, *le drapeau de la République socialiste des soviets* [...] *est le drapeau rouge de l'affranchissement des hommes.* » En 1920, il prend parti pour l'adhésion au Komintern et pour l'acceptation des vingt et une conditions posées par Lénine. Le 18 février 1923 enfin, la route vers le bolchévisme s'achève par l'adhésion de Barbusse au PCF. Il est le seul intellectuel français de premier plan à avoir ainsi rejoint le camp de Moscou dès le début des années 20. Celui qui, dès cette date, a cru voir dans la figure de Lénine « *une espèce de Messie* », est, parmi les écrivains français, un des principaux convertis de la Grande Guerre. Un converti à la foi communiste.

Barbusse avait ainsi fait son choix d'intellectuel français confronté à la mort de masse. Chez l'adversaire, à Vienne, un des plus grands esprits du vingtième siècle y réfléchissait également : Sigmund Freud.

Stéphane Audoin-Rouzeau
Historial de la Grande Guerre

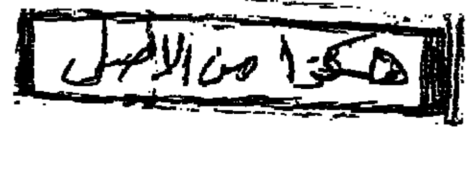
(1) Il s'agit de *l'Appel du sol*, d'Adrien Bertrand, grand blessé de guerre, qui écrit sur son lit d'hôpital et meurt en 1917, et dont l'ouvrage est couronné le même jour que *le Feu* de Barbusse, mais à titre rétroactif pour l'année 1914 ; de *la Flamme au poing*, d'Henri Malherbe, qui l'emporte en 1917 ; de *Civilisation*, de Georges Duhamel, qui obtient le prix en 1918.

(2) Jean-Norton Cru, *Témoins*, Les étincelles, 1929. Rééd. Presses universitaires de Nancy, 1993. Sur cet ouvrage : Jean-Jacques Becker, « Récits de la guerre de 1914 », *l'Histoire*, nº 172, décembre 1993.

LIRE

- Henri Barbusse, *Le Feu*, suivi du *Carnet de guerre*, Le Livre de poche, 1988
- *Lettres d'Henri Barbusse à sa femme, 1914-1917*, Flammarion, 1937
- Michel Caffier, *L'Académie Goncourt*, PUF, coll. « Que-sais-je ? », nº 2819, 1994
- Jean Relinger, *Henri Barbusse, écrivain combattant*, PUF, coll. « Ecrivains », 1994
- Pascal Ory et Jean-François Sirinelli, *Les intellectuels en France, de l'affaire Dreyfus à nos jours*, Armand Colin, 1986
- Geneviève Colin et Jean-Jacques Becker, « Les écrivains, la guerre de 1914 et l'opinion publique », *Relations internationales*, nº 24, hiver 1980, pp. 425-442

PROCHAIN ÉPISODE : FREUD, ENTRE RÊVES ET CAUCHEMAR



Le premier ministre
à comb
Les biens d'une secte mus
interdite pourraient être c

Au lendemain d'une nouvelle vague de violences

Le premier ministre algérien appelle les musulmans à combattre le terrorisme

Le premier ministre algérien, Mokdad Sifi, a appelé, dimanche 7 août, les forces de l'opposition, notamment les islamistes, à se joindre aux efforts de son gouvernement pour mettre fin au conflit en cours. *« Qu'est-ce qui est plus important ? Votre parti ou votre pays ? Votre discours politique ou la vie de ces jeunes fauchés par la mort violente et aveugle ? »*, a-t-il lancé en présentant le programme de son gouvernement aux membres du Conseil national de transition (CNT), qui tient lieu de Parlement.

Pour M. Sifi, *« l'urgence des urgences est d'arrêter l'effusion de sang en Algérie, où des Algériens tuent d'autres Algériens »*. Il a souhaité que ses compatriotes arrivent à *« transcender, dans les plus brefs délais, les choix partisans et à écarter la violence, qui a pris le pas sur la sagesse et la clairvoyance »*. A son avis, *« ceux qui parlent au nom de l'islam doivent dénoncer avec d'autant plus de force ceux qui tuent en leur nom des femmes et des enfants. (...) Les musulmans doivent condamner la violence et le terrorisme. Ils doivent aussi les combattre par tous les moyens. »*

Le premier ministre a promis le rétablissement de la vie démocratique. *« Vous demandez le dialogue ? Venez dialoguer. Vous exigez des élections ? Venez nous aider à les organiser. Vous voulez le pouvoir ? Venez le demander démocratiquement au peuple à travers les urnes, dans la paix et la stabilité »*, a-t-il dit. Mais il n'a pas précisé s'il s'agissait d'élections législatives ou présidentielle, ni à quelles dates elles seraient organisées.

De son côté, dans un communiqué rendu public samedi et signé par l'*« émir »* de la brigade des *« fidèles au serment »*, l'Armée islamique du salut (AIS), bras armé du Front islamique du salut (FIS), a demandé au *« gouvernement français de renoncer à sa politique agressive et de libérer immédiatement nos frères* (assignés à résidence), *ou bien il endossera la responsabilité de ce que lui feront subir les moudjahidines »*.

Mais des sources proches du FIS ont affirmé au quotidien saoudien *el Hayat*, qui s'en est fait l'écho dans son édition du 8 août, que ce communiqué émane d'une brigade qui opère dans la région de Blida, près d'Alger, et *« prétend »* appartenir au FIS. Ces mêmes sources précisent que l'instance exécutive du FIS à l'étranger considère comme représentant l'avis du FIS de l'intérieur les seuls communiqués signés par Madani Mirzaq, *« émir »* de la région est, et cheikh Ahmed ben Aïcha, *« émir »* de la région ouest.

L'Observatoire national des droits de l'homme (ONDH) a établi un rapport sur la violence contre les journalistes en Algérie qui sera soumis à la prochaine session sur les droits de l'homme des Nations unies, a indiqué dimanche son président, Kamel Rezzag-Bara. Ce document fait état du *« lourd tribut payé par la communauté journalistique algérienne à la violence armée liée à l'extrémisme religieux »*. Il précise que *« dix-neuf journalistes ont été tués et trois autres ont échappé miraculeusement à des attentats depuis qu'ils sont ciblés par les terroristes »*.

« A présent, aucun journaliste, même s'il n'écrit pas, n'est à l'abri », affirme ce rapport, qui rappelle que deux bombes ont explosé à la Maison de la presse d'Alger et que les locaux d'un hebdomadaire, *l'Hebdo libéré*, ont été attaquées par un groupe armé en plein jour au centre de la capitale. – *(AFP, Reuter.)*

Les menaces du GIA contre les enseignants et les élèves ajoutent à l'anxiété de la population

ALGER

de notre correspondante

Le directeur de l'Institut d'agronomie de l'université de Blida, Abdelkader Rébiha, a été assassiné par balles, samedi 6 août, a indiqué la radio algérienne. Il est le troisième responsable universitaire à être tué depuis le 31 mai. Ce meurtre a eu lieu le jour même où le Groupe islamique armé (GIA) a menacé d'une « peine dissuasive » tout étudiant et enseignant qui continuerait de fréquenter les écoles secondaires ou les universités (*le Monde* daté 7-8 août).

Les menaces du GIA, qui interdit aux professeurs et aux élèves de fréquenter les établissements d'enseignement secondaire et universitaire, ont encore ajouté à l'angoisse de la population, de plus en plus otage de la violence, qu'elle vienne de la répression exercée par le pouvoir ou des actions terroristes commises par les islamistes radicaux. Le corps enseignant a déjà payé un lourd tribut à cette violence puisqu'une quinzaine de professeurs ont déjà été assassinés, parfois même en pleine classe. Mais c'est la première fois que des menaces aussi précises sont proférées à son encontre.

Lors de la dernière rentrée scolaire, des rumeurs persistantes avaient circulé sur d'éventuels attentats contre le personnel des établissements qui accepteraient d'accueillir les jeunes filles non voilées. Menaces apparemment peu suivies d'effet. Mais, en un an, la situation s'est singulièrement dégradée et les groupes armés, de mieux en mieux implantés et organisés, deviennent plus audacieux et mieux à même de frapper là où ils veulent.

Les cibles choisies – lycées et universités – sont faciles d'accès et difficiles à protéger par les forces de sécurité. En proférant ses menaces à un mois et demi de la rentrée, le GIA joue sur du velours, qu'il les mette ou non à exécution. Il exploite ainsi la peur diffuse de la population, bénéficie d'un impact psychologique certain en s'attaquant au sacro-saint tabou de l'enseignement et, peut-être à son corps défendant, renoue avec la période de la lutte pour l'indépendance.

Comme en 1956

En effet, en mai 1956, le FLN avait suscité la grève des étudiants et des enseignants, sommés de quitter leurs établissements et de rejoindre le maquis. La majorité d'entre eux ne devaient jamais en revenir. *« Si ce sont bien eux qui ont fait ce communiqué, ils n'innovent en rien : FLN-bis »*, estime un professeur à l'Institut des sciences politiques et des relations internationales, qui émet cependant quelques doutes sur l'authenticité des menaces.

« Pourquoi, dit-il, *les groupes armés islamistes s'attaqueraient-ils à un enseignement qui véhicule en fait* grosso modo *les valeurs qu'ils prétendent défendre les armes à la main ? A voir l'étroitesse d'esprit avec laquelle notre religion est enseignée dans les établissements de l'Etat, on se demande bien pourquoi on n'a pas encore une République islamique ! »*

Youssef, qui enseigne depuis peu le dessin dans un collège de la banlieue est de la capitale, est complètement choqué et appréhende la prochaine rentrée. *« Je sais que le dessin est considéré comme « haram »* [illicite], raconte-t-il. *Je n'ai jamais reçu de menaces, mais l'on m'a cependant conseillé avec insistance de faire uniquement de la calligraphie. »*

On remarque, à Alger, que le GIA s'en prend uniquement à l'enseignement secondaire et universitaire, épargnant dans ses menaces l'école fondamentale (primaire). Mais il est vrai que l'effet psychologique eût été désastreux d'englober dans la même menace les jeunes élèves. Les groupes radicaux islamistes modulent donc *crescendo* leurs attaques contre le pouvoir en place dont on s'aperçoit qu'elles font partie d'une stratégie mûrement réfléchie et systématiquement appliquée. En s'attaquant à l'enseignement, c'est un défi très lourd qu'ils lancent au régime et que ce dernier ne peut pas ne pas relever. – *(Interim).*

L'attitude des partenaires de la France face à la montée de l'intégrisme

« Nous ne rencontrons pas de problème aux Etats-Unis, où notre présence est légale »

nous déclare le représentant du FIS

WASHINGTON

de notre correspondant

Le gouvernement américain a une attitude *« pragmatique à notre égard » et « nous travaillons ouvertement ici »*, déclare, sobrement, Anouar Haddam. L'homme, qui se présente comme le président de la délégation parlementaire du Front islamique du salut (FIS) auprès des Etats-Unis et de l'Europe de l'Ouest, regrette, dans le même souffle, que le gouvernement français reste figé dans un rejet *« dogmatique »* de tout contact avec les militants islamistes algériens.

« Nous ne rencontrons pas de problème aux Etats-Unis, où notre présence est légale », explique-t-il dans un entretien accordé au *Monde* et à TF 1 après que Paris eut exhorté l'administration Clinton à faire cesser les activités des représentants du FIS sur le territoire américain. Veston croisé beige, fin collier de barbe, chemise ouverte, M. Haddam insiste : son activité à Washington n'a rien de mystérieux ni de clandestin ; il y rencontre *« les gens qui décident »* dans les milieux officiels, aussi bien dans l'administration qu'au Congrès.

Elu député de Tlemcen au premier tour des législatives de décembre 1991 qui furent annulées avant le second, M. Haddam, un universitaire aussi à l'aise en français qu'en anglais, observe encore : *« Les Etats-unis nous reconnaissent en tant que représentants d'un parti élu (...). Ils reconnaissent les choix qu'ont démocratiquement faits les Algériens* [en 1991]. *De notre côté, nous reconnaissons les lois de ce pays et nous nous y conformons. »* Lui-même, au lendemain du premier tour, avait été officiellement reçu au Parlement européen.

Attaques contre des « innocents »

Sa mission, explique-t-il, est de *« préparer les relations que l'Etat algérien islamique aura dans le futur avec les Etats-Unis et avec les pays d'Europe »*. *« C'est que, nous aussi, nous sommes pragmatiques »*, ajoute-t-il, mentionnant qu'il a également des contacts avec la Commission de Bruxelles. *« En Europe de l'Ouest, un nombre croissant de responsables commencent à comprendre qu'il est important de parler avec nous »*, assure-t-il, estimant que la France allait se trouver de plus en plus isolée dans son refus de tout contact avec le FIS. Au lendemain de l'assassinat de cinq Français, M. Haddam reste évasif sur la violence et le terrorisme. *« Nous sommes opposés aux attaques contre des personnes qui ne sont pas impliquées dans la répression en Algérie, qu'elles soient étrangères ou algériennes »*, dit-il. Il soutient *« l'action de* [ses] *frères moudjahidins »*, convaincu qu'*« ils ne sont pas derrière les attaques contre des innocents »*. Enfin, il *« doute beaucoup de l'authenticité des communiqués du Groupe islamique armé »* (GIA), qui a revendiqué ce quintuple meurtre.

Parce que le pouvoir a barré au FIS la voie des élections, observe M. Haddam, *« nous avons le droit de défendre la lutte armée »*. En Algérie, *« la solution n'en passe pas moins par un dialogue avec le pouvoir en place »*, assure-t-il, et *« nous sommes prêts à ce dialogue »* que la nomenklatura militaire, elle, continue de refuser. La précision est importante : elle « colle » à la ligne définie par l'administration Clinton, qui exhorte le gouvernement algérien à élargir sa base en entamant des conversations avec les *« modérés »* de la mouvance islamiste.

C'est aussi la réponse que les dirigeants américains ont faite à Charles Pasqua, qui dénonçait la *« naïveté »* des Etats-Unis et de certains gouvernements européens qui croient déceler des « modérés » au sein du FIS. Si Washington a fait part de sa *« compréhension »* pour les sentiments exprimés en France au lendemain de l'assassinat des cinq Français, les Américains maintiennent qu'il est important de continuer à parler à certains représentants du FIS. Toute solution politique en Algérie passera, un jour, par des conversations avec le *« parti de Dieu »*, qui, comme il l'a montré en 1991, représente une bonne partie de la population.

L'administration américaine défend, cependant, cette ligne avec une extrême discrétion. Sollicités par *le Monde*, les porte-parole du département d'Etat se sont refusés à tout commentaire. Dans un entretien accordé à l'AFP sous couvert d'anonymat, un haut fonctionnaire américain a jugé irrecevable la requête de M. Pasqua, faisant valoir que les Etats-Unis ne peuvent prendre aucune mesure *« contre des personnes entrées légalement »* aux Etats-Unis et qui ne se livrent à aucune activité illégale sur leur territoire.

ALAIN FRACHON

ASIE

MALAISIE

Les biens d'une secte musulmane interdite pourraient être confisqués

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Ce n'est pas une simple histoire de « prophète » ou d'intégrisme islamique, car les cent mille fidèles en Malaisie de la secte soufie Al-Arqam sont souvent des musulmans modérés, qui appartiennent même parfois à l'élite au pouvoir à Kuala-Lumpur. Cette ambiguïté explique sans doute l'interdiction dont elle a été frappée, le 5 août, et qui devrait se traduire par la fermeture de ses 257 écoles et 48 « villages musulmans » et la confiscation de ses entreprises (115 millions de dollars en 1993).

Exilé depuis 1988, résidant souvent à Chiang-Mai, dans le nord thaïlandais, Ashaari Muhammad, le chef de la secte, a annoncé, de Jordanie où il se trouvait, qu'il allait regagner la Malaisie pour y engager à la fois un recours contre l'interdiction de sa secte et un procès en diffamation contre le gouvernement de Mahathir Mohammad. Ce dernier lui fait un procès pour *« déviationnisme »* et l'a accusé d'avoir formé 313 « commandos-suicide » en Thaïlande, au risque d'être démenti même par Bangkok. Dans une fédération multiraciale mais dont la religion officielle, celle de la moitié des 19millions d'habitants, est l'islam, M. Ashaari semble, quoi qu'il en soit, avoir commis une erreur.

« Tout est politique », a-t-il prononcé un jour en laissant entendre que sa popularité l'emportait sur celle du premier ministre et en prédisant que l'Asie du Sud-Est serait le théâtre d'une révolution musulmane. Face à ce prédicateur charismatique de cinquante-sept ans aux quatre femmes et aux quarante enfants qui a affirmé un jour *« dialoguer »* avec le prophète, le pouvoir était donc tenté de tendre ses filets, pour lui faire comprendre que la barrière entre religion et politique était infranchissable.

C'est ce qui s'est passé alors que des élections générales doivent avoir lieu au plus tard l'an prochain. M. Ashaari n'a guère pu compter, pour se défendre, sur les médias malaisiens, très proches du gouvernement. Ses fidèles, y compris au sein de la coalition au pouvoir, n'ont pu, ou n'ont pas souhaité, se faire entendre. L'Indonésie, dont 85 % des 185 millions d'habitants se réclament de l'islam, et Singapour ont confirmé, le 4 août, l'interdiction de séjour qui frappe les dirigeants de la secte, laquelle est déjà bannie à Brunei.

JEAN-CLAUDE POMONTI

Les bienveillantes ambiguïtés de la Grande-Bretagne

LONDRES

correspondance

La conférence organisée, dimanche 7 août, à Wembley, près de Londres, par l'association musulmane Khilufah – une organisation islamiste présidée par un ressortissant syrien, Omar Bakri Muhammad, installé à Londres depuis 1985 – illustre l'attitude plutôt bienveillante des autorités britanniques à l'égard des mouvements intégristes, récemment critiquée par Charles Pasqua.

Invoquant L'*« incitation à la haine raciale »*, les élus locaux et les membres de la communauté juive avaient réclamé, en vain, l'interdiction de cette manifestation, à la lumière des deux récents attentats anti-juifs commis à Londres. Mais, au nom de la liberté d'expression, le ministère de l'intérieur a donné son accord à ce rassemblement, qui avait pour but d'*« œuvrer à la réalisation de l'unification de l'ensemble de la communauté musulmane »*, et auquel participaient six mille personnes.

Cette réunion était notamment parrainée par le parti Hizb el Tahrir (le Parti de la libération), idéologiquement proche du Hezbollah pro-iranien, lui-même considéré comme l'auteur probable des deux attentats de Londres. Les organisateurs de ce rassemblement, marqué par quelques incidents, sont non seulement soupçonnés d'avoir tissé des liens avec plusieurs organisations terroristes proche-orientales, mais professent aussi un antisémitisme virulent.

Que cette conférence ait été autorisée est une preuve de l'attitude relativement souple des dirigeants britanniques à l'égard des islamistes. Des opposants tunisiens comme Rached Ghannouchi, président du mouvement intégriste tunisien Ennahda, et algériens comme Mohamed Dnidni, ancien rédacteur en chef de l'hebdomadaire proche du FIS *el Balagh*, mais encore marocains, libyens, palestiniens et soudanais, se sont installés sur les rives de la Tamise. Londres, qui abrite une importante communauté arabe, passe en effet pour être la capitale financière et médiatique du Proche-Orient.

Impératifs commerciaux

Différents facteurs expliquent cette tolérance qui irrite si fort M. Pasqua et contraste avec l'attitude plus sévère de Paris. La présence de militants islamistes originaires d'Afrique du Nord, considérée comme une zone d'influence française, ne menace pas en soi les intérêts britanniques, qu'ils soient stratégiques ou commerciaux. En revanche, les exilés d'Arabie saoudite et des pays du Golfe qui bénéficient d'un même régime posent problème à la Grande-Bretagne en raison des importants intérêts en jeu.

Le royaume wahhabite est en effet le premier client de l'industrie d'armement britannique. Les autres Etats du Golfe sont également d'importants partenaires commerciaux. Dans ce contexte, il ne fait guère de doute que, si Londres laisse aux opposants du Maghreb une grande liberté d'action, ceux qui sont originaires du Proche-Orient, notamment d'Arabie saoudite, sont étroitement contrôlés par les services de contre-espionnage (MI 5), qui entretiennent des relations très étroites avec leurs homologues de Ryad.

« Cette politique ambiguë permet de montrer une certaine sensibilité à l'islam qui contraste avec l'attitude française ouvertement hostile. Cela ne peut que plaire aux monarchies traditionnelles de la région et constitue un geste de rapprochement à l'égard de l'importante communauté musulmane autochtone marquée par l'affaire Rushdie », note un observateur de la scène proche-orientale.

La tradition arabophile du Foreign Office permet aussi de dépassionner le *« danger islamiste »*. Ainsi, dans un discours désormais célèbre prononcé à l'université de Cambridge, écrit sous la supervision étroite du ministère des affaires étrangères, le prince Charles a pu récemment louer les vertus de l'islam sans provoquer la moindre réaction hostile des milieux politiques.

MARC ROCHE

Les violences en Algérie et leurs répercussions

La police française multiplie les opérations de contrôle de Maghrébins

L'épreuve de force engagée entre les islamistes algériens et le gouvernement français a connu une nouvelle phase, samedi 6 et dimanche 7 août, au lendemain de la vaste opération policière qui a entraîné le regroupement et l'assignation à résidence, dans une caserne de Folembray (Aisne), de dix-sept sympathisants présumés de la cause islamiste (*le Monde* du 6 août).

Le communiqué de l'Armée islamique de salut (AIS, branche armée du FIS) exigeant la « *libération immédiate* » des « *frères* » retenus à Folembray a été pris très au sérieux par le ministère de l'intérieur. Dans la journée de dimanche, deux compagnies de CRS, soit 250 hommes, sont venues renforcer le dispositif déjà mis en place à Paris pour prévenir les « *violentes représailles* » promises par l'AIS.

Si l'AIS estime que l'assignation à résidence de ces dix-sept personnes, toutes de nationalité algérienne, équivaut à une « *déclaration de guerre* », le ministère ne semble pas changer de stratégie ni montrer le moindre signe de fléchissement. M. Pasqua entend afficher la puissance de frappe de la police française en renforçant, en particulier, la sécurité dans les lieux publics (gares, aéroports...).

Une vaste opération de contrôle, semblable à celles déjà organisées à plusieurs reprises depuis le retour de M. Pasqua place Beauvau, a ainsi été menée, samedi soir, dans différents quartiers « sensibles » de la capitale : boulevard Magenta, boulevard de Strasbourg, places de la République, de Stalingrad et de l'Etoile. Au cours de cette opération, qui a mobilisé plus de 500 CRS, gendarmes mobiles et policiers de la sécurité publique, 3 000 personnes ont été contrôlées. Cinquante d'entre elles ont été interpellées et mises à la disposition de la police judiciaire. Ces interpellations concernent notamment des étrangers en situation irrégulière, une dizaine de personnes faisant l'objet d'une fiche de recherche et d'autres en possession d'armes blanches, ainsi que quelques cas de conduite en état d'ivresse. Une autre opération du même type a eu lieu dans la nuit de dimanche à lundi. 2 161 personnes ont été contrôlées. 23 d'entre elles ont été mises à la disposition de la police jufiGciaire.

La difficulté, pour les forces de l'ordre, consiste à faire le tri entre les vraies menaces et celles relevant de la plaisanterie. Samedi et dimanche, de nombreuses alertes à la bombe ont ainsi été signalées, tant en province (Dijon, Lyon, Marseille) qu'à Paris. Dimanche, en début d'après-midi, la gare de l'Est a du être évacuée après l'appel d'une personne affirmant appartenir au GIA (Groupe islamique armé). De même des menaces anonymes à l'encontre de la communauté maghrébine ont-elles été signalées çà et là.

« *Ce sont des réactions épidermiques que nous avons déjà connues à l'époque de la guerre du Golfe* », indique toutefois une source policière. Les milieux considérés comme proches de la mouvance islamiste semblent quant à eux « *relativement calmes* », à en croire cette même source. Le dispositif mis en place sous le contrôle du ministère de l'intérieur mobilise plusieurs services (*le Monde* daté 7-8 août) : direction de la surveillance du territoire (DST), renseignements généraux (RG), police de l'air et des frontières (PAF), police judiciaire (PJ) et sécurité publique.

Une dix-septième interpellation

Les menaces de l'AIS ont, en tout cas, conforté les policiers sur un point : les personnes retenues à Folembray sont suffisamment importantes pour que leurs « *frères* », à l'extérieur, exigent leur libération. Or le gouvernement français reste intransigeant à ce sujet : ces islamistes, tous frappés d'un arrêté d'expulsion, resteront à Folembray aussi longtemps qu'ils n'auront pas trouvé eux-mêmes un pays acceptant de les recevoir. Ce n'était toujours pas le cas lundi matin, aucun pays ne s'étant manifesté pour les accueillir et aucune proposition n'ayant été faite par les intéressés. Leur séjour dans l'Aisne pourrait donc se prolonger. Dimanche, des travaux d'aménagement se sont d'ailleurs poursuivis dans l'ancienne caserne Général-Billotte. Lundi soir, le maire de la commune, Bernard Hiverlet, devait présider un conseil municipal extraordinaire « *pour prendre les mesures nécessaires à la sécurité de la population* ».

Samedi, un dix-septième homme est venu rejoindre les seize personnes regroupées dans la caserne depuis la veille (parmi lesquelles un autre imam, originaire de la région lyonnaise, Abdeslam Ouili) : il s'agit d'Omar Saker, un imam de l'Ardèche interpellé la veille lors d'un contrôle routier. Interrogé par France-Info, M. Saker a affirmé que le tract trouvé dans son véhicule « *n'incite pas à un soulèvement armé en France* ». En revanche, selon la police, il était bien en possession de documents liés aux activités du FIS.

DANS LA PRESSE

El Moudjahid : « De plus en plus, les citoyens sortent de leur passivité et manifestent leur prise de conscience contre le terrorisme et ses dangers. La lutte contre ce fléau interpelle l'ensemble de la communauté nationale, dans toute ses composantes. Elle ne peut être du seul ressort des forces de sécurité, quand bien même leur présence sur le terrain a été un rempart contre le complot qui vise à mettre à genou notre pays. »

Le Soir (Baudoin Loos) : « En s'attaquant au système éducatif algérien, dont la faillite n'est pas sans poids dans la multiplication des laissés-pour-compte, les ultra-islamistes franchissent une étape de plus dans l'offensive vers la « solution finale ». Qui donne froid dans le dos. Faut-il pour autant se féliciter de l'approche de la question prônée par la France ? [...] on peut se demander si l'amalgame de Charles Pasqua – différencier islamistes modérés et extrémistes est une « fumisterie » – n'apportera d'autre résultat que de radicaliser à nouveau les héritiers du FIS [l'Armée islamique de salut] qui ne sont pas, à ce que l'on sache, les assassins de Français... »

Libération (Jacques Amalric) : « L'éradication de l'islamisme extrême en Algérie sera au moins l'affaire d'une génération. Ce ne peut être, et à aucun degré, celle de la France qui a tort de se taire et de taire les excès actuels. La solution ne relève pas davantage, comme on l'entend parfois à Paris, d'une aide économique accrue : on ne renfloue pas plus une société sinistrée qu'un bateau ivre. [...] La vigilance la plus stricte s'impose, de pair avec la protection des Algériens menacés dans leur vie parce qu'ils partagent nos valeurs ».

Le Figaro (Antoine-Pierre Mariano) : « Pourquoi les islamistes ont-ils pris le risque de s'attaquer à la France sachant très bien que leurs réseaux et leurs sympathisants installés dans notre pays leur étaient d'un précieux secours ? De leur point de vue ils pourraient bien avoir commis là une lourde erreur. Les dix-sept de Folembray devraient être rapidement conduits vers une nouvelle terre d'asile. Et le gouvernement serait désormais contraint d'agir avec la plus grande fermeté ».

La Dépêche du Midi (Guy-Michel Empociello) : « Il existe chez nous un large consensus sur la nécessité de sauver ce qui peut l'être d'une Algérie – et au-delà de tout le Maghreb – laïque guettée par l'intégrisme. Si d'évidence la France doit aider ces forces démocratiques, Charles Pasqua, calquant sa démarche sur celle de sa politique sécuritaire intérieure, s'est pris dans le piège d'un discours symétrique, [même s'il est de nature différente], à celui des intégristes. »

Le Républicain lorrain (Camille Ollivier) : « Charles Pasqua prend sciemment un triple risque. D'abord il s'inscrit dans un cycle provocation-répression manifestement recherché par les islamistes algériens depuis le début de la vague d'attentats qui ensanglante l'Algérie. Ensuite, il accroît l'isolement de la France qui, dans l'immédiat, n'a pas reçu des Etats-Unis, de l'Allemagne et de la Grande-Bretagne pourtant sérieusement admonestée par le ministre de l'intérieur, les assurances que la France souhaitait. Enfin, il crée un danger d'amalgame préjudiciable à la fois aux Algériens séjournant en France et à ceux qui ne se réclament pas du FIS au nom d'une quelconque idéologie religieuse mais au titre d'une révolution sociale, légitimée par les errances économiques des pouvoirs qui se sont succédé à Alger depuis l'indépendance. »

TUNISIE : création d'un mouvement islamiste qui prône la violence. – Le quotidien saoudien *el Hayat* a annoncé, le 3 août, la création en Tunisie d'un Front islamique du salut, dirigé par un certain Mohamed Ali El Horani. Ce nouveau mouvement intégriste qui prône la lutte armée diffuse, à partir de Vienne, une publication intitulée *el Rajaa* (la prière). Dans ses articles, cette revue critique le mouvement islamiste Ennahdha, notamment son chef Rached Ghannouchi, qui rejette la violence, mais parle en termes positifs de Salah Karkar, assigné à résidence en France. La Tunisie avait déjà été, dans les années 80, le théâtre d'actions terroristes qui avaient notamment visé des sites touristiques. Les extrémistes musulmans étaient alors dirigés par El Habib El Daoui, exécuté et dont ce front se réclame.

CONGO : réconciliation entre majorité et opposition. – Les dirigeants de la Mouvance présidentielle et de la Coalition de l'opposition ont participé à un rassemblement commun, samedi 6 août, à Brazzaville, pour signifier publiquement leur réconciliation après les sanglantes violences politiques qu'a vécues la capitale congolaise en 1993. Christophe Moukouéké (de la Mouvance présidentielle) et Bernard Kolelas (opposition) se sont donné l'accolade et ont fait observer une minute de silence à la mémoire des centaines de victimes des combats entre leurs milices respectives. – *(AFP)*

AFRIQUE

RWANDA

La zone humanitaire sûre souffre de pénurie alimentaire

Les militaires français se disent inquiets de la pénurie alimentaire qui règne dans la zone humanitaire sûre, sous leur contrôle au sud-ouest du Rwanda, où les besoins « *sont couverts à seulement 50 %* », selon le général Jean-Claude Lafourcade, commandant de l'opération « Turquoise ». « *Si la situation humanitaire ne s'améliore pas, je crains que les gens ne s'en aillent et fuient à nouveau vers le Zaïre, et notamment Goma, où ils savent que l'aide arrive* », a affirmé le général, samedi 6 août.

De son côté, le premier ministre rwandais, Faustin Twagiramungu, a reproché aux soldats français de tenter de remettre sur pied « *une forme d'administration* » dans cette zone, « *devenue une colonie française où le gouvernement rwandais ne peut pas mettre les pieds* ». « *C'est agaçant de voir Balladur se promener à Cyangugu* [ville dont le chef du gouvernement rwandais est originaire], *alors que moi, je ne peux même pas y aller parce que les Français nous disent qu'ils ne garantiront pas notre sécurité* », a déclaré M. Twagiramungu.

Le général Roméo Dallaire, commandant de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR), a indiqué dimanche que la zone de sécurité deviendra après le 22 août le secteur 4 sous protection de la MINUAR. L'installation d'un bataillon ghanéen, déjà partiellement déployé, doit être achevée d'ici le 18 août, et un bataillon éthiopien devrait être en place le 19.

Selon des sources informées, quelque 3 000 Hutus, qui avaient décidé de rentrer ces derniers jours dans leur région d'origine, ont regagné la zone de sécurité où, comme à Goma et dans les cinq immenses camps de fortune qui l'entourent, chaque jour apporte sa nouvelle rumeur de massacres et de tortures perpétrés dans le reste du Rwanda. Pour le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR), toutes les accusations d'exactions, après vérification par ses équipes, se sont avérées « *fausses* ». « *Cela ne signifie pas qu'il n'y en ait pas* », a souligné le porte-parole du HCR.

Exténués, épuisés par la faim, environ 150 réfugiés sont rentrés dimanche à Kigali à bord d'un convoi de l'ONU, après avoir quitté les camps de Goma, au Zaïre. « *Au camp, un chef des Interahamwe* (les miliciens hutus) *nous disait que les soldats du FPR allaient nous arracher les yeux, nous brûler vivants si nous retournions au Rwanda*, a raconté l'un d'entre eux, *mais quand on a passé la frontière, les hommes du FPR nous ont accueillis en nous donnant de l'eau* ». Simultanément, des milliers de Hutus craignant les représailles du FPR ont fui l'est du Rwanda vers la Tanzanie.

Une trentaine d'organisations humanitaires non gouvernementales (ONG) sont désormais à pied d'œuvre à Kigali, où les soldats américains font atterrir des avions-cargo jour et nuit et où la cellule de coordination de l'ONU est en effervescence. Le chef d'état-major des forces armées américaines, le général Shalikashvili, a réaffirmé à Goma que les Etats-Unis « *ne s'engageront pas dans une opération de maintien de la paix* » au Rwanda. « *Nous sommes ici pour soutenir l'effort humanitaire. Nous ne sommes pas ici pour prendre part à la MINUAR* », a-t-il souligné. Enfin, le secrétaire général du ministère français des affaires étrangères, Bertrand Dufourcq, est arrivé dimanche à Kinshasa, la capitale du Zaïre, pour une brève visite durant laquelle il devait rencontrer le président Mobutu. Aucune précision n'a été fournie sur l'objet de cette visite. – *(AFP, Reuter.)*

L'énigmatique général Kagamé

Timide et secret, l'homme fort du nouveau régime de Kigali reste dans l'ombre

KIGALI
de notre envoyé spécial

Qui connaît Paul Kagamé, général du Front patriotique rwandais (FPR), vice-président de la République et ministre de la défense du gouvernement rwandais de transition ? Le fait d'avoir à poser la question dans Kigali est déjà presque un élément de réponse. Secret et timide, peu enclin aux grandes déclarations – « *un homme de peu de mots* », dit de lui un diplomate qui l'a souvent rencontré – le personnage est pour beaucoup une énigme.

« *Pour vous, de l'extérieur, Kagamé, c'est un mythe. Pour nous, c'est quelqu'un de tout à fait normal* », s'étonne le ministre de la réhabilitation, Jacques Bihozagara. Pour la normalité, Paul Kagamé est né en octobre 1957 dans la préfecture de Gitarama, au centre du pays. Mais il appartient à la minorité tutsie et sa famille, aisée, est de grande lignée. Sa cousine, Rosalie Gishanda, était l'une des épouses du roi Mutara III Rudahigwa. A l'âge de deux ans, sa vie est bouleversée. Le pouvoir tutsi est renversé en novembre 1959 et ses parents trouvent refuge en Ouganda où ils vivent ensuite très simplement. De sa jeunesse dans ce pays voisin, l'on ne sait presque rien jusqu'à la mort de son père en 1980 et l'obtention, la même année, de son baccalauréat.

Une rigidité légendaire

La suite de sa vie sera militaire. Il rejoint Yoweri Museveni qui lutte alors au sein de ce qui deviendra son Armée de résistance nationale (NRA). Ce sont, en Ouganda, les années d'apprentissage des techniques de la guérilla. Là sans doute où se forge « *l'extrême discipline qu'il transmet à ses soldats et le fait qu'il sait être dur quand il le faut* », comme l'affirme Rose Kahuye, major du FPR, aujourd'hui préfet de Kigali. Après la victoire de la NRA, le président Museveni lui confie, en 1987, la direction du tribunal militaire spécial chargé de réprimer les excès de la lutte anti-guérilla dans le Nord. Il exerce son pouvoir avec une grande fermeté et se dit alors, selon un historien qui le connaît bien, « *emmerdé par Amnesty International qui m'accuse de faire fusiller ceux-là qu'il dénonçait comme étant les auteurs des viols et des pillages* ».

Sa silhouette élancée et extrêmement mince et sa rigidité sont presque devenues une légende, tout autant que son désir de justice et sa profonde conviction que la moralité doit s'imposer. Plus tard, quand il dirigera la branche armée du FPR, il sera l'auteur des décrets indiquant que « *quiconque est reconnu coupable d'exactions contre des civils sera immédiatement exécuté* ».

En 1988, encore en Ouganda, il devient directeur de fait de la sécurité militaire de la NRA : malgré son titre d'« adjoint », il n'est rattaché à personne. Il participe déjà à la guérilla FPR qui lutte au Rwanda, et passe pour être l'un des organisateurs de l'attaque du 1er octobre 1990 – menée à partir du territoire ougandais – qui se soldera par la mort de plusieurs hauts dirigeants du mouvement. Paul Kagamé ne prend pas directement part à l'attaque. Il se trouve alors aux Etats-Unis, stagiaire étranger à l'Ecole de guerre de Fort-Leavenworth, où il aurait accepté de partir pour ne pas éveiller les soupçons sur les préparatifs de l'offensive.

A l'école américaine, par un de ces pieds de nez dont l'Histoire a le secret, il se trouve en compagnie du colonel français Eric de Stabenrath, aujourd'hui chef de la base de Gikongoro, dans la zone de sécurité française, ainsi que d'un autre colonel, le Canadien Pierre Dunoyer, chargé de la logistique à la Mission des Nations unies au Rwanda (MINUAR). De leur ancien collègue, les deux officiers ne gardent pratiquement pas de souvenirs. « *Seulement celui du départ précipité d'un officier africain en raison de la situation dans son pays* », dit l'un d'eux. Paul Kagamé, apprenant l'attaque du 1er octobre, décide en effet de mettre un terme à ses études militaires. Il rejoint la région à la mi-octobre et prend la direction de la branche armée du FPR.

La suite de son histoire, le général Roméo Dallaire, commandant des forces de l'ONU au Rwanda, la décrit en termes militaires : « *Pour gagner il faut d'abord exercer un leadership, organiser la discipline et un plan opérationnel soutenu, maintenir l'effort et le moral, choisir ses subordonnés pour atteindre l'objectif et être capable de préparer ses troupes. C'est ce qu'il a réussi à très bien faire, selon un soldat qui analyse un autre soldat* ». Plus sobrement, Rose Kahuye souligne que « *ses capacités sont claires, quand on connaît les succès du FPR depuis qu'il est arrivé* « *en 1990* ».

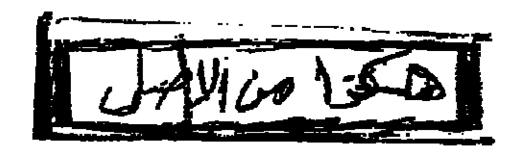
L'obsession du secret est alors l'une des marques du FPR, tout comme la volonté de Paul Kagamé de partager le quotidien de ses soldats et sa volonté de ne pas envoyer ses hommes au casse-pipe. « *Il exige toujours, lorsqu'au retour d'une opération les pertes sont lourdes, que l'officier qui en était chargé vienne personnellement s'expliquer* », raconte un militaire.

Un homme simple

Qu'est devenu aujourd'hui le brillant général dans le civil ? Il ne dédaigne certes pas de revêtir une sobre tenue de ville – costume gris, chemise bleue et cravate rayée –, comme lors de ses dernières apparitions en conseil des ministres, sans pour autant abandonner l'impressionnante escorte militaire qui le suit partout dans ses déplacements. Il confie aussi ne pas toujours parvenir « *à freiner les extrémistes* » de son mouvement.

De l'avis même des gens qui ne l'aiment pas, c'est avant tout un homme simple. Marié à une Tutsie originaire comme lui du Rwanda et père de deux enfants, il n'a jamais eu la volonté de s'enrichir. A Kampala, la capitale ougandaise, il vivait modestement dans un appartement de l'Etat et se déplaçait dans une camionnette militaire. Austère, Paul Kagamé est loué par ses interlocuteurs pour « *son extrême droiture* » et pour le fait qu'« *il ne manque jamais à sa parole* », tout « *en étant extrêmement sévère et ne tolérant pas les manquements à ses directives* ». Sa formation politique reste floue même si, en Ouganda, il aurait lu Mao Zedong, Che Guevara et Clausewitz. Un représentant de l'ONU dit de lui qu'il « *a une vision très large et sait regarder au-delà des frontières du Rwanda* ». Aujourd'hui, le Rwanda comme l'étranger ont les yeux fixés sur cet homme à l'avenir en forme de point d'interrogation.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT



RWANDA

umanitaire sûre
pénurie alimentaire

le général Kagamé

EUROPE

Dans Pale

Suite de la première page

Seuls certains combattants affichent publiquement leur désaccord, estimant qu'après deux ans de tranchées leur parole devrait être particulièrement écoutée. *« Rendons tout le pays s'il le faut*, dit Nebojsa, *mais signons la paix. Je ne veux plus me battre. »* Il se promène dans les rues de Pale avec sa femme, Gordana. Elle est furieuse. *« Non*, lui répond-elle, *il ne faut pas rendre les terres pour lesquelles nous nous sommes battus. »* Le fils de Nebojsa et de Gordana est sur le front, posté sur la colline de Trebevic, au sud de Sarajevo. Gordana s'écrie : *« Je préfère que mon mari et mon fils se fassent tuer, plutôt que de céder au chantage. »* Nebojsa soupire ; son regard est celui d'un homme qui s'est trop battu, un homme qui connaît la guerre. Il tente une dernière fois de convaincre sa femme qu'elle a tort. Des passants l'insultent et le traitent de lâche.

Samedi soir, lors d'un discours télévisé, le « président » des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, a appelé à la mobilisation générale. *« Toute la population valide va être enrôlée dans des unités de travail ou de combat*, a-t-il déclaré ; *chaque citoyen devra travailler dix heures par jour. Et le pays survivra. »* M. Karadzic a également commenté les décisions de Belgrade. *« Nous comprenons que la République fédérale de Yougoslavie ne puisse pas nous soutenir plus longtemps et nous suivre dans notre combat pour la liberté*, a-t-il dit, *mais ces sanctions sont inacceptables, elles sont plus sévères que celles infligées à la RFY* [République fédérale de Yougoslavie] *par la communauté internationale. »*

Aucune marchandise ne franchit plus la Drina, la rivière qui sépare la Bosnie de la Serbie. Seuls donc la nourriture, les médicaments et les vêtements ont été exclus des mesures prises par Belgrade. Toutes les lignes téléphoniques sont coupées, *« pour un simple problème technique »*, affirme le bureau des PTT à Pale. *« Je sais*, répond le guichetier, *la coïncidence est étrange, mais je vous assure que les lignes ne sont pas coupées par la Serbie à cause d'une décision politique. »* Les autres employés rient.

Partout sur le territoire de la « République serbe », les hommes ont reçu leur ordre de mobilisation, dès le lendemain de la réunion du « Parlement ». Vendredi matin, ils sont partis pour le front ou les camps d'instruction. *« Même les planqués ont été mobilisés cette fois*, dit une femme, *c'est le signe que la guerre approche. »* Les Serbes de Bosnie se préparent-ils à de nouveaux affrontements ? La FORPRONU (Force de protection des Nations unies) ne signale aucun mouvement massif de troupes. Radovan Karadzic et son gouvernement veulent essentiellement signifier au « groupe de contact » qu'ils ne céderont pas. Ils insistent toujours pour reprendre les négociations et réviser le partage de la Bosnie-Herzégovine.

Cependant, si la fermeture de la frontière se prolonge et si aucun convoi clandestin ne leur parvient, les Serbes de Bosnie ne pourront pas assurer longtemps le ravitaillement de leur armée en carburant et en munitions. Depuis plus de deux ans, Belgrade a fourni à Pale le matériel et les hommes nécessaires à une victoire militaire. Sans ce soutien vital, les Serbes bosniaques sont condamnés à l'asphyxie avant la fin de l'année. Mais, à Pale, personne ne croit que les sanctions prises par des Serbes à l'encontre d'autres Serbes dureront. *« La Serbie attend que la communauté internationale se calme*, prétend Bosko, le marchand ; *ensuite, tout recommencera comme avant »*. *« Après tout*, conclut-il, *la Serbie et la « République serbe » de Bosnie sont une seule nation. »*

RÉMY OURDAN

Trois « casques bleus » britanniques blessés à Gorazde. – Trois « casques bleus » britanniques ont été blessés, dont deux grièvement, par une mine, dimanche 8 août, près de Gorazde, dans l'est de la Bosnie-Herzégovine, a annoncé la Force de protection des Nations unies (FORPRONU). L'incident s'est produit, dans la matinée, lorsque la patrouille britannique a roulé à bord d'un véhicule tout terrain sur un engin explosif dans la zone démilitarisée autour de la ville. – *(AFP.)*

Le raid de l'OTAN visait un char hors d'usage

PALE

de notre envoyé spécial

La destruction d'un char serbe par l'aviation de l'OTAN, vendredi 5 août à 18 h 32 près de Sarajevo, n'a pas mis Pale en émoi. L'état-major de l'armée des Serbes bosniaques a rendu compte d'*« un tir dans la forêt qui n'a fait aucune victime »*. Et effectivement, le bombardement occidental ressemble plus à une manœuvre médiatique qu'à une opération militaire. *« Ce blindé M 18, muni d'un canon antichar, n'était plus en service depuis longtemps*, raconte un officier de la FORPRONU, qui désire garder l'anonymat ; *il faisait partie des quelques armes lourdes célèbres de la « zone d'exclusion » de 20 kilomètres autour de Sarajevo. Le moteur était en panne et le percuteur avait été retiré. Depuis l'ultimatum de l'OTAN en février, ce char n'a donc ni bougé ni tiré »*. L'officier connaissait le M 18. *« Au mois de juin*, poursuit-il, *les Serbes nous ont demandé de l'aide pour transporter le char. Nous avons estimé que nos engins de dépannage ne pourraient pas y accéder, car la piste, à cet endroit, est très peu praticable. Nous avons donc décidé, en accord avec les Serbes, de laisser ce char dans la nature après avoir retiré le percuteur du canon afin de le rendre inoffensif. »* Le blindé appartenait à l'origine à l'armée bosniaque. Capturé par les Serbes lors d'une offensive dans les monts Igman en août 1993, il ne s'était pas déplacé d'1 mètre depuis. La fleur de lys, emblème de l'armée gouvernementale (essentiellement musulmane), est toujours visible. C'est dire le peu d'importance que l'armée serbe accordait à la *« carcasse »*.

R. O.

ITALIE

La campagne télévisée lancée par Silvio Berlusconi provoque un tollé

ROME

de notre correspondante

Le rythme est celui des grandes campagnes de pub télévisuelles. Images d'hôpitaux et de seringues usées, de palais de justice et d'environnement à défendre, d'ouvriers au travail défilent en succession rapide à l'écran. A chaque changement de thème, l'estampille *« Fatto »* (fait). Le gouvernement présente ainsi, décisions à l'appui et décrets-lois correspondants, ses premières réalisations.

Il y a quelques jours, Silvio Berlusconi avait reconnu que le problème majeur de son exécutif était justement celui de la communication. Il n'arrivait pas à faire passer le message sur ce qui avait été fait. A cause _ cela va de soi _, d'une presse hostile qui ne cesse de tirer sur lui à boulets rouges.

Il a vite trouvé, en homme de communication, la solution : s'adresser directement aux électeurs-usagers. Le vecteur de cette publicité est une promotion à caractère institutionnel, prévue par la loi réglementant l'information télévisée sur les chaînes de télévision du service public. Les gouvernements précédents avaient usé de ce texte pour lancer des campagnes de sensibilisation sur de grands thèmes sociaux. De toute évidence, pour Silvio Berlusconi, évoquer les réalisations de son gouvernement est un service « institutionnel » à rendre aux citoyens.

L'opposition n'est pas du même avis et, même au sein de la majorité, les voix discordantes ne manquent pas. C'est de la pure propagande, certainement pas de l'information à caractère institutionnel : c'est l'accusation que lance la gauche, qui s'apprêterait à demander l'intervention de la justice. Le ministre de la santé, Raffaele Costa, trouve, quant à lui, que si un gouvernement travaille bien il n'a pas besoin de publicité.

Le débat est lancé, d'autant que cette campagne ne fait que commencer. Les deux premiers messages, diffusés au cours du week-end des 6 et 7 août, six fois par jour, aux heures de grande écoute sur les chaînes de la RAI, devraient être suivis au mois de septembre par deux autres. A moins qu'entre-temps le tollé provoqué par cette autopromotion ne fasse changer encore une fois d'idée au gouvernement. _ *(Interim.)*

La visite du premier ministre hongrois en Slovaquie

Budapest et Bratislava cherchent à régler leurs contentieux

PRAGUE

de notre correspondant

Les relations hungaro-slovaques, crispées à l'époque où gouvernaient de part et d'autre du Danube le nationaliste Vladimir Meciar et le conservateur Jozsef Antall, se détendent. Le nouveau premier ministre hongrois, Gyula Horn, et son homologue slovaque, Jozef Moravcik, ont déclaré lors de leur première rencontre bilatérale, vendredi 5 août à Bratislava, vouloir créer une *« atmosphère de confiance mutuelle »* et signer dans les trois prochains mois un traité d'amitié et de coopération. En projet depuis quelques années, il semble toutefois que ce traité ne pourra pas être signé avant les élections législatives anticipées du 30 septembre en Slovaquie.

Espérant mettre à son actif la détente avec Budapest avant ces élections, le gouvernement de M. Moravcik a relancé les discussions sur ce projet de traité d'amitié. Une première réunion d'experts s'est tenue en Hongrie la semaine dernière, et une seconde devrait avoir lieu fin août à Bratislava. Les relations entre les deux pays, empoisonnées depuis la chute du communisme par la controverse sur le statut de la minorité magyare de Slovaquie (600 000 personnes, 11 % de la population) et par le différend sur le barrage hydroélectrique de Gabcikovo sur le Danube, se sont décrispées depuis l'arrivée au pouvoir, en juin, du nouveau gouvernement socialiste et libéral en Hongrie.

Concernant l'épineuse question de l'inviolabilité de la frontière hungaro-slovaque, il semble que des progrès ont été réalisés lors de la rencontre de vendredi. *« M. Moravcik a exprimé sa satisfaction face à la volonté de Budapest de garantir l'intangibilité des frontières dans un traité »*, rapporte, samedi, le quotidien tchèque *Mlada Fronta Dnes*. Jusqu'à présent, les autorités hongroises avaient toujours refusé d'inclure une telle clause (sauf pour le traité avec l'Ukraine), affirmant que la stabilité des frontières était déjà garantie par les accords d'Helsinki de 1975 et le traité de Paris de 1947.

Concernant la centrale de Gabcikovo, qui ne devrait pas être un obstacle à la conclusion d'un accord, M. Horn a présenté, lors de ses entretiens à Bratislava, plusieurs propositions destinées à augmenter le débit du Danube sur le territoire magyar. Signe également du réchauffement entre les deux capitales, le président slovaque, Michal Kovac, a interrompu ses vacances pour recevoir M. Horn au château de Bratislava.

MARTIN PLICHTA

PROCHE-ORIENT

ÉGYPTE

Une vive polémique oppose le gouvernement aux islamistes à propos du port du voile

LE CAIRE

de notre correspondant

Après avoir été larvée durant des années, la polémique sur le port du voile dans les établissements scolaires pour filles vient d'éclater au grand jour, à l'occasion d'un arrêté du ministère égyptien de l'éducation imposant un uniforme. Cette décision a en effet provoqué une levée de boucliers de la part des islamistes et des musulmans conservateurs, l'obligation du port du voile n'étant pas prévue par l'arrêté.

Adoptée en mai par le ministre de l'éducation, Hussein Bahaa El Din, la décision a été transmise en juillet aux établissements scolaires, pour application à la rentrée. Les écolières sont tenues de porter une blouse blanche et *« une jupe de longueur adéquate »*. Le port d'*« un couvre-chef »* dans les cycles préparatoire et secondaire nécessite une demande en ce sens par les parents. Le ministre de l'éducation a aussi formellement interdit le port du *nequab*, ce voile intégral qui laisse à peine entrevoir les yeux, soulignant qu'il empêchait la communication entre l'enseignant et les élèves.

Cet arrêté a été adopté, selon le ministre, après que de nombreuses plaintes eurent été déposées par des parents affirmant que leurs filles se voyaient imposer le voile de force. Selon le lieu, entre 50 % et 90 % des écolières des établissements étatiques portent le voile, devenu symbole de l'expansion du courant islamiste autant que phénomène social au cours des vingt dernières années.

Défendant sa décision, le ministre a cité des cas où des enseignants ont battu des filles non voilées ou en ont fait recaler d'autres. Il a même indiqué que des écolières avaient été mariées à des émirs (chefs) d'organisations extrémistes musulmanes, grâce à la complicité d'enseignants. Près d'un millier de professeurs avaient été transférés l'année dernière à des fonctions administratives, pour avoir répandu des idées jugées favorables au courant extrémiste.

Musulmans conservateurs et islamistes se sont unis pour lutter contre cette décision jugée *« contraire à la charia* (loi islamique) *et ne pouvant être prise que par un ennemi de l'islam »*. La presse islamiste a accusé le ministre de vouloir *« transformer les écoles en boites de nuits »*. Lors d'une conférence des ulémas et prédicateurs qui s'est tenue à la mi-juillet, de nombreux hommes de religion ont menacé : *« Nous lutterons du haut de nos chaires contre cette décision. »* La commission des *fatwas* (interprétation des jurisprudences islamiques) de l'université d'el Azhar a violemment condamné l'arrêté, *« qui a fait de la désobéissance à l'ordre de Dieu la règle et de l'obéissance l'exception »*.

« Pourquoi leur imposer nos complexes ? »

La commission a rappelé que les ulémas étaient unanimement d'accord sur le fait que l'islam ordonne à la femme parvenue à la menstruation de ne laisser apparaître que son visage et ses mains. Elle estime que le *nequab* n'est pas obligatoire, mais qu'il n'est pas non plus rejeté par l'islam. *« Le gouvernement égyptien n'applique pas le Coran »*, s'est insurgé le bihebdomadaire islamiste *El Chaab*, qui craint que les parents qui feront une demande de port du voile soient fichés au ministère de l'intérieur. L'éditorialiste islamiste Ahmad El Malt a qualifié la décision de *« firman* (édit) *satanique »* et appelé le président Moubarak à abroger l'arrêté, à appliquer les préceptes du Coran et à lutter contre *« le courant laïc hypocrite »*.

De nombreux musulmans libéraux ont en revanche soutenu la décision du ministre. *« Le voile n'est pas obligatoire en islam, surtout quand il s'agit de fillettes »*, a estimé le penseur Salah El Achmaoui. *« Si vous trouvez excitant les cheveux d'une fille de dix ans, alors vous êtes malades et votre place est à l'hôpital »* a renchéri le journaliste Ibrahim Issa dans l'hebdomadaire de gauche *Rose el Youssef*. Mohamad Chaalan, professeur de psychiatrie à l'université d'el Azhar, s'est interrogé, dans l'officieux *Al Ahram* : *« Pourquoi nos enfants doivent-ils subir nos complexes ? »* Et de faire remarquer que *« les fillettes auxquelles on impose le voile aujourd'hui le rejetteront probablement à l'adolescence (...) et pourraient sombrer dans le dévergondage »*.

M. el Achmaoui n'hésite pas à accuser *« certains régimes pétroliers d'avoir exporté leurs coutumes sociales »*. Ces déclarations visent les pays du Golfe en général, et l'Arabie saoudite en particulier, qui, jusqu'à récemment, étaient officiellement considérés comme intouchables. Même le grand mufti d'Egypte, le cheikh Tantaoui, a soutenu la décision du ministre estimant que l'accord des parents pour le voile permet *d'« éviter qu'il ne soit dit que le hedjab a été imposé »*.

Il n'en reste pas moins que la véhémence des réactions hostiles à son arrêté a forcé le ministre à en donner une interprétation plus souple. La demande de port de voile de la part des parents n'est pas indispensable, a-t-il précisé, mais les écoles seront obligées de convoquer les parents d'une fille voilée, *« afin de les informer de la décision de leur fille, ou de les convaincre du bien-fondé du choix de l'élève »*. Il ne reste plus qu'à attendre la rentrée scolaire en septembre.

ALEXANDRE BUCCIANTI

ARABIE SAOUDITE

Ryad aurait cherché à se doter de réacteurs nucléaires

Un ancien diplomate saoudien qui a demandé l'asile politique aux Etats-Unis, a affirmé, dans un entretien publié, dimanche 7 août, par le *New York Times*, que son pays avait secrètement tenté d'acquérir des réacteurs nucléaires de recherches, auprès de la Chine et d'une société américaine, dans le but de développer des armes atomiques. Mohamad Khilaoui, ancien numéro deux de l'ambassade saoudienne aux Nations unies, est détenteur de lettres à l'appui de ses affirmations. Selon ces documents, les efforts de Ryad remontent à 1989. Interrogé à ce sujet, un membre de l'ambassade saoudienne à Washington, Adel Jubir, a mis en cause l'authenticité des documents, sans faire de commentaire sur leur contenu.

EN BREF

ALLEMAGNE : le chef du SPD rejette le scénario de la « grande coalition ». –Le chef de l'opposition sociale-démocrate allemande, Rudolf Scharping, a rejeté dimanche 7 août toute idée de « grande coalition » avec les chrétiens-démocrates, réagissant ainsi aux récents propos du chancelier Kohl allant dans ce sens : *« Il n'y aura pas de grande coalition »*, a déclaré le président du SPD à la deuxième chaîne de télévision allemande, ZDF. Par ailleurs, Klaus Kinkel, président du Parti libéral (FDP) et ministre des affaires étrangères, s'est déclaré *« surpris »* par les *« spéculations »* de M. Kohl sur un possible renversement d'alliance à Bonn. – *(AFP, Reuter.)*

Violences à l'occasion d'un rassemblement de punks à Hanovre. –Plusieurs dizaines de blessés, dont dix-sept policiers, et six cents interpellations : tel est le bilan des violences qui ont opposé, entre le vendredi 5 et le dimanche 7 août à Hanovre, des punks venus de toute l'Allemagne aux forces de l'ordre. Ce rassemblement, baptisé « les Journées du chaos », n'avait d'autre but que de *« défier la police, agresser des passants et commettre des dégâts »*, a déclaré un porte-parole de la police. – *(AFP.)*

IRLANDE DU NORD : une milice protestante revendique un nouvel assassinat. – Le mouvement paramilitaire protestant interdit, la Force des volontaires de l'Ulster (UVF), a revendiqué, dimanche 7 août, l'assassinat d'une catholique de 38 ans, enceinte et mère de cinq enfants, tuée par balles à son domicile près d'Omagh, samedi soir. La victime était l'épouse d'un ancien prisonnier républicain. Cet assassinat porte à cinquante-deux le nombre de meurtres politiques en Irlande du Nord depuis le début de l'année. _ *(AFP).*

TURQUIE : enlèvement de deux touristes finlandais. –Les séparatistes kurdes ont enlevé deux touristes finlandais au cours du week-end dans le sud-est de la Turquie, ont annoncé, lundi 8 août, les autorités. Un responsable du bureau du gouverneur de Diyarbakir a précisé que les touristes avaient été kidnappés en plein jour à un barrage de la guérilla sur une autoroute reliant la capitale provinciale Tunceli à la ville de Pulumur. – *(Reuter.)*

Vingt-quatre morts au cours d'affrontements entre l'armée et des séparatistes kurdes. –Vingt séparatistes kurdes et quatre soldats de l'armée turque ont été tués samedi 6 et dimanche 7 août dans l'est et le sud-est du pays. Les accrochages ont eu lieu notamment dans les provinces de Mus et de Hakkari. Depuis 1984, quelque 12 400 personnes ont été tuées, dont 2 600 cette année, au cours des combats opposant les forces de sécurité aux séparatistes du Parti kurde des travailleurs (PKK). – *(AFP.)*

Trente morts au cours d'affrontements interkurdes dans le nord de l'Irak. – De violents affrontements, samedi 6 août, entre des formations kurdes rivales dans le nord de l'Irak, ont fait au moins trente morts et une trentaine de blessés. Ils ont opposé des membres de l'Union patriotique du Kurdistan (UPK) de Jalal Talabani, à d'autres de la Ligue islamique du Kurdistan (LIK), pro-iranienne. L'UPK accuse la LIK de chercher à saboter un accord interkurde, conclu le 23 juillet dernier à Paris et visant à mettre mettre fin à la violence déclenchée début mai. – *(AFP.)*

les militaires se préparent à une int

Le vaudou sauvera-t-il les

HAÏTI

Les militaires se préparent à une intervention américaine

Environ 1 500 « volontaires » accompagnés d'éléments paramilitaires masqués et agitant des mitraillettes, se sont livrés, samedi 6 août, dans les rues de Port-au-Prince, à une démonstration de force alors que la junte au pouvoir semble prendre très au sérieux l'éventualité d'une intervention américaine. *« Je ne pense pas qu'un arrangement puisse être conclu pour éviter l'invasion d'Haïti »*, a déclaré samedi à la chaîne américaine CNN le général Raoul Cédras. « [Les Etats-Unis] *ont décidé de nous envahir*, a-t-il précisé. *Nous attendons ce moment, nous continuons à nous préparer.* »

A Washington, William Gray, conseiller spécial du président Clinton pour les affaires haïtiennes, a déclaré qu'une intervention serait inévitable si la junte ne cédait pas le pouvoir. *« Je pense que nous sommes sur la voie d'une collision qui pourrait aboutir à l'emploi de la force »*, a-t-il indiqué, laissant entendre qu'une telle opération n'était pas envisagée avant au moins deux semaines. Une opération en Haïti ne serait toutefois pas approuvée par l'opinion américaine, si l'on en croit les sondages selon lesquels 62 % des personnes disant être *« au courant »* de la crise se déclarent hostiles à une intervention de leur pays.

Par ailleurs, le quotidien canadien de Montréal *la Presse* a licencié dimanche un de ses journalistes, Charles David, qui avait accepté le poste de ministre des affaires étrangères de la junte de Port-au-Prince. – *(AFP, Reuter.)*

Le vaudou sauvera-t-il les putschistes ?

Si la magie et les « divinités tutélaires » ne les aident pas à repousser l'invasion, l'armée haïtienne ne semble guère prête à la combattre

PORT-AU-PRINCE

de notre correspondant

Sur le Champ-de-Mars, la vaste esplanade bordée par le Palais national et le « grand quartier général » de l'armée, plusieurs centaines de civils s'entraînent. Encadrés par des officiers et quelques Blancs, le visage masqué par des cagoules, ces civils membres des *« groupes de résistance patriotique »* récemment créés affirment qu'ils se battront aux côtés de l'armée contre *« l'envahisseur américain »*.

« Nous les attendons de pied ferme », scandent les recrues, qui n'ont que quelques barres de fer en guise d'armement. *« Nous vaincrons, avec l'aide de notre armée de soixante mille zombis invisibles »*, s'exclame pour sa part Bertha Gérard Dessaint, l'une des pasionarias du camp putschiste. Quelques jours plus tôt, lorsqu'il avait proclamé l'état de siège en réponse à la résolution du Conseil de sécurité des Nations unies autorisant l'usage de la force en Haïti, le président provisoire, Emile Jonassaint, avait évoqué les dieux du vaudou, *« les protecteurs que personne ne connaît »*.

« Tout ça, c'est du bluff »

Interrogés sur l'arsenal magique qui serait utilisé contre les troupes étrangères, les adversaires du président en exil Jean-Bertrand Aristide restent évasifs. Aubelin Jolicœur, un personnage pittoresque rendu célèbre par l'écrivain britannique Graham Greene, évoque *« les poudres qui empoisonnent et les plantes qui font tomber la peau »*. *« Nos armes non conventionnelles doivent rester secrètes »*, coupe, peu bavard, un *houngan* _ prêtre vaudou _ de la périphérie de Port-au-Prince.

« Je m'étonne qu'il ne soit encore rien arrivé à Clinton. Jonassaint aurait déjà dû l'atteindre avec son fluide », commente le docteur Georges Michel, un médecin féru d'histoire. *« Haïti porte malheur à tous ceux qui l'attaquent. Voyez le sort des présidents américains qui l'ont maintenue sous occupation militaire entre 1915 et 1934 »*, ajoute-t-il en détaillant les malheurs qui ont frappé Woodrow Wilson, *« mort dans un état de déchéance physique extrême »*, Warren Harding, *« mort mystérieusement on a parlé d'empoisonnement »*, et Herbert Hoover, *« qui dut faire face à la Grande Dépression »*.

Pour les « croyants » du camp putschiste, toutes les catastrophes qui s'abattent sur les Etats-Unis, depuis le cyclone Andrew jusqu'au tremblement de terre en Californie en passant par les débordements du fleuve Mississippi, sont des châtiments liés à la crise haïtienne. Ils expliquent de la même façon les déboires de l'ex-président vénézuélien Carlos Andres Perez ou de l'ancien premier ministre canadien Brian Mulroney, *« punis en raison de leur soutien à Aristide »*.

« Tout ça, c'est du bluff, ils n'y croient pas eux-mêmes », rétorque un responsable politique du camp démocratique. *« Je ne pense pas que la grande masse de la population, pourtant imprégnée de culture magique, croie qu'ils disposent de tels pouvoirs »*, estime pour sa part Roger Gaillard, l'un des historiens les plus respectés en Haïti.

« Comme leurs ancêtres, les militaires s'intéressent sans nul doute aux secrets de l'invulnérabilité et certains croient qu'il existe des recettes magiques pour y parvenir, ajoute-t-il. *On évoque Batraville, un chef caco qui lutta contre les troupes d'occupation américaines au début du siècle. Guérisseur et prêtre vaudou, il avait la réputation d'être invulnérable aux balles. Il a pourtant été tué d'une balle. »*

Nombre de *« petits soldats »* paraissent n'accorder qu'une confiance relative à la protection des « dieux tutélaires ». En témoigne l'accroissement du nombre des désertion, qui a suivi le vote de la résolution 940 du Conseil de sécurité, selon des sources concordantes. *« Les recettes magiques peuvent fonctionner dans la tête des gens, mais elles ne sont pas infaillibles sur leur corps »*, note un journaliste avec un sourire.

Un cas récent rapporté par des religieux montre que des pratiques barbares restent parfois associées au vaudou. Selon leur témoignage, il y a un peu plus d'une semaine, à Chardonnières, dans le sud du pays, un caporal surnommé « Saddam Hussein » a tranché l'oreille d'un paysan, Loulou Prézeau, accusé d'avoir volé quelques fruits, et l'a ensuite contraint à manger sa propre oreille.

L'utilisation du vaudou à des fins politiques n'est pas nouvelle. Le grand maître en la matière demeure François Duvalier, qui tout au long de sa dictature a habilement utilisé cette religion pratiquée par la grande masse de la paysannerie et du prolétariat urbain, qui mêle les rites d'origine africaine et les croyances catholiques. S'appuyant sur les houngans, particulièrement sur les plus redoutés, comme Zacharie Delva, « Papa Doc » s'est servi du vaudou contre les pouvoirs traditionnels de l'Eglise catholique et de la bourgeoisie mulâtre. Jusque dans son accoutrement et ses mimiques, il a joué de la crédulité de la population en pratiquant la magie noire et la sorcellerie, qui demeurent les expressions les plus contestées du vaudou.

Avant lui, deux autres présidents s'étaient ouvertement réclamés du vaudou. Peu après s'être fait proclamé empereur en 1849, Faustin Soulouque sera contraint à l'exil. Antoine Simon allait connaître le même sort un demi-siècle plus tard. Les maléfices de sa fille Célestina, qui célébrait des cérémonies vaudoues dans le palais présidentiel, ne l'ont pas empêché d'être renversé par une révolution. Le vaudou a joué un rôle important dans les révoltes d'esclaves qui ont abouti à l'indépendance d'Haïti en 1804. Célébré par un prêtre vaudou, Boukman, dans la nuit du 14 août 1791, la cérémonie du Bois Caïman a donné le signal de l'insurrection contre les colons blancs. Le sang d'un cochon noir sacrifié au cours de la cérémonie a scellé le serment des conjurés. Trente-quatre ans plus tôt, François Makandal, un marabout né en Guinée, avait semé la terreur chez les colons en fabriquant de redoutables poisons et en donnant aux esclaves révoltés des talismans pour les protéger des armes à feu.

« Loi cosmique absolue »

Plusieurs de ses proches affirment que le président de fait Emile Jonassaint est un haut dignitaire d'une secte vaudoue dont le culte est célébré sur la montagne sacrée de la Ville-au-Camp, au nord-ouest d'Haïti. *« Avant de prononcer un discours, il se racle la gorge pour signifier qu'il est en communication avec les divinités »*, explique un homme politique « non croyant », qui avoue qu'il ne se hasarderait pas à proclamer publiquement son incrédulité. Les convictions d'Emile Jonassaint ne datent pas du coup d'Etat. Dans le discours de clôture des travaux de l'Assemblée constituante, qu'il présidait, le 10 mars 1987, il évoquait déjà *« les dieux tutélaires de la patrie »* et *« la loi cosmique absolue »*.

Dans l'hypothèse où les pouvoirs magiques ne suffiraient pas à dissuader la première puissance mondiale, les militaires haïtiens n'envisagent pas sérieusement de resister aux troupes d'invasion. Les militaires portent de moins en moins l'uniforme et sont de moins en moins nombreux à dormir dans les casernes, de crainte d'une attaque nocturne. *« Des opérations de guérilla sont prévues après l'invasion. Des attaques terroristes ciblant des Américains, comme en Somalie »*, affirme un proche des chefs militaires. Si le vaudou ne suffit pas, les putschistes font confiance au choc des images retransmises par les équipes de télévision qui se relaient à Port-au-Prince.

JEAN-MICHEL CAROIT



La terreur règne sur les médias

PORT-AU-PRINCE

de notre correspondant

« Notre seule stratégie de survie, c'est l'auto-censure », reconnaît Clarens Renois, journaliste à Radio-Métropole, la station la plus écoutée de Port-au-Prince. *« Je n'ai pas honte de m'auto censurer. C'est la seule manière d'échapper à l'interdiction, à l'exil ou la mort »*, ajoute ce journaliste qui n'a pas renoncé à sa profession en dépit de multiples menaces.

Depuis le coup d'Etat qui a renversé le président Jean-Bertrand Aristide en septembre 1991, la presse est devenue l'une des principales cibles des putschistes. Quatre journalistes ont été tués par des militaires ou des civils armés. Enlevé par des soldats en décembre 1991, le directeur de Radio- Galaxie, Félix Lamy, n'a jamais été retrouvé. Des dizaines de journalistes ont été arrêtés. Certains, comme Paul-Jean Mario ou Colson Dormé, ont été torturés.

Dans ce pays où la grande masse de la population est analphabète, la radio est, de loin, le moyen de communication le plus puissant. Après le coup d'Etat, dix stations de radio ont été mises à sac par des commandos militaires. Cinq d'entre elles n'ont pu reprendre leurs émissions.

Depuis l'entrée en fonction du président provisoire Emile Jonassaint, installé par les putschistes, les menaces contre la liberté d'expression se sont multipliees. Peu après l'investiture d'un nouveau gouvernement non reconnu par la communauté internationale, le ministre de l'information, Jacques Saint-Louis, un membre du groupe para militaire duvaliériste FRAPH, annonçait que *« tout outrage, parole ou menace contre un officier commandant de la force publique »* serait passible d'emprisonnement. Toute information – critique ou favorable- sur le président en exil, Jean-Bertrand Aristide, risque de conduire son auteur en prison, pour *« délit de rébellion »* ou *« intelligence avec l'ennemi »*.

L'expulsion, le 13 juillet dernier, de la mission d'observateurs des Nations Unies et de l'Organisation des Etats américains (OEA) a privé la presse d'un bouclier. *« La lecture des communiqués de la mission civile constituait le seul moyen d'informer nos auditeurs sur les violations des droits de l'homme »*, explique un jeune reporter.

Les journalistes étrangers ne sont pas épargnés. Ils sont désormais contraints d'acheter, moyennant 50 dollars, une « carte d'accréditation » auprès du ministère de l'information. Il leur est interdit de se rendre dans certaines zones du pays.

« Le silence ou la prudence de la presse établie renforcent les circuits de communication informels, notamment le « télédiol » [le téléphone arabe] », note Vario Sérant, journaliste de la chaîne privée Télé-Haïti. Les rumeurs et les nouvelles venues d'ailleurs, diffusées en ondes courtes par le service créole de La Voix de l'Amérique, constituent aujourd'hui les principales sources d'information de la population haïtienne.

J.M.Ca.

COLOMBIE

Le nouveau président promet de lutter contre le trafic de drogue

BOGOTA

correspondance

Le président colombien, Ernesto Samper, élu le 19 juin dernier, a pris ses fonctions, dimanche 7 août, lors d'une cérémonie à laquelle assistaient sept présidents latino-américains. Lors de son discours d'investiture, ce président libéral, âgé de quarante-quatre ans, a insisté sur les efforts que son équipe entreprendrait en matière de lutte contre la drogue, alors même que des soupçons pèsent sur le financement de sa campagne à l'élection présidentielle.

Il a proposé de mettre en place une convention internationale pour mieux combattre le blanchiment de l'argent de la drogue. Il a annoncé que le vice-président, Humberto de La Calle, serait chargé d'organiser le référendum par lequel les Colombiens décideront de dépénaliser ou non la consommation personnelle de drogue. M. Samper a aussi *« exigé le concours de la communauté internationale »*.

Or, depuis les élections, les relations Etats-Unis, Colombie en matière de lutte contre la drogue sont loin d'être au beau fixe. Notamment, depuis que le cartel de Cali, une des organisations mondiales de trafic de cocaïne les plus importantes, a été accusé d'avoir voulu financer la campagne du président. Les Américains ont donc conditionné leur aide aux résultats de la Colombie dans le domaine des droits de l'homme et de la lutte contre la drogue.

Fidel Castro, qui assistait à la cérémonie, a profité de l'occasion pour soutenir le nouveau président. Le chef de l'Etat cubain a affirmé que les accusations contre M. Samper étaient *« infamantes et pure calomnie »*. Le président colombien s'est aussi largement appesanti, dans son discours d'investiture, sur le thème de la violence car, malgré sa forte croissance économique (5,2 % en 1993) et quelques progrès en matière sociale, la Colombie reste un des pays les plus violents du monde avec environ 30 000 meurtres par an.

M. Samper a proposé de faire faire un *« bond social »* au pays en créant 1,5 million d'emplois. *« Plus de personnes satisfaites de leur travail signifie moins de guérilleros dans les campagnes, moins de délinquants dans les villes et moins de* « mules » *qui risquent leur vie en transportant de la drogue à l'extérieur »*, a-t-il remarqué.

En dépit des dernières offensives de la guérilla, M. Samper a affirmé qu'il entendait être le président de la réconciliation. Il s'est engagé à présenter dans les cent jours un rapport sur *« l'état de la paix »* et à continuer les négociations commencées sous le gouvernement Gaviria. Il a averti toutefois qu'il« ne s'assiérait à la table des négociations que quand il sera certain qu'il existe les conditions réelles d'une paix permanente et durable ».

ANNE TROENZA

GUATEMALA : les rebelles suspendent les négociations. – L'Unité révolutionnaire nationale guatémaltèque (URNG), qui regroupe les quatre mouvements de guérilla du pays, a annoncé, vendredi 5 août, qu'elle suspendait les négociations de paix engagées avec le gouvernement parce qu'un accord signé en mars sur le respect des droits de l'homme n'avait pas été mis en œuvre. La guérilla reproche notamment au gouvernement de ne pas mettre fin à la conscription obligatoire et de ne pas protéger les membres d'organisations de défense des droits de l'homme. – *(Reuter.)*

NICARAGUA : arrestation d'un pirate de l'air salvadorien. –Les autorités nicaraguayennes ont arrêté, dimanche 7 août, un pirate de l'air salvadorien qui avait détourné sur Managua un Boeing 737 de la compagnie Copa avec soixante-dix-huit passagers. Angel Salgueda Nunez avait menacé de faire exploser une bombe – en réalité factice – dans l'espoir de dérouter l'avion vers Mexico, où il souhaitait demander l'asile politique. Il entendait *« protester contre le gouvernement »* de son pays. – *(AFP, Reuter.)*

PÉROU : le président Alberto Fujimori défié par son épouse. –L'épouse du président péruvien, Alberto Fujimori, a déclaré, dimanche 7 août, qu'elle avait abandonné le foyer conjugal pour *« divergence de vue »* avec son époux et qu'elle envisageait de se présenter à la prochaine élection présidentielle, prévue en avril 1995. Susana Higuchi entend ainsi protester contre une loi qui interdit aux membres de la famille du président de se présenter à la présidentielle. – *(Reuter.)*

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE : nouvelle élection présidentielle prévue pour 1996. –Le président dominicain, Joaquin Balaguer, réélu pour un septième mandat après le scrutin controversé du 16 mai, a annoncé, samedi 6 août, la tenue d'une nouvelle élection présidentielle dans deux ans. Agé de quatre-vingt-sept ans, l'actuel chef d'Etat a ajouté qu'il ne briguerait pas un nouveau mandat en raison de son *« âge et de* [sa] *santé »*. – *(Reuter.)*

Ouverture de la dixième conférence internationale de Yokohama

Le Japon prend conscience de l'ampleur de la pandémie de sida

La dixième conférence internationale sur le sida s'est ouverte, dimanche 7 août, à Yokohama (Japon) en présence du prince héritier Naruhito et de sa jeune épouse. Cette conférence réunit 10 000 participants venus de 130 pays et 1 700 journalistes. Dernière manifestation de ce type à être organisée annuellement (le *Monde* daté 7-8 août), cette conférence est aussi la première à être tenue sur le continent asiatique, où l'épidémie progresse à un rythme de plus en plus élevé qui, selon l'Organisation mondiale de la santé, pourrait bientôt dépasser celui de l'Afrique et de l'Amérique latine.

YOKOHAMA

de notre envoyé spécial

Face au Pacifique, dans l'arche climatisée du Centre des conférences de Yokohama, ce fut devant 3 000 personnes une étrange rencontre, celle de « Son Altesse impériale le prince héritier » et d'un citoyen japonais prenant la parole parce qu'il est homosexuel et séropositif. Le prince héritier et le « gay », une rencontre qui fut difficile à organiser.

Toshihiro Oishi, discrète boucle d'oreille, ému aux larmes, fut bref autant que digne. Au nom des personnes vivant avec le virus de l'immunodéficience humaine et du sida, il confia, avec une retenue toute japonaise, son immense détresse et sa colère. *« L'an dernier, lors de la conférence de Berlin, j'avais déclaré publiquement mon homosexualité et ma séropositivité. Depuis un an, je me bats contre le sida. Or si je fais le bilan de cette année, je dois constater que nous sommes, au Japon, dans une société particulièrement difficile. Il n'est pas aisé, pour une personne infectée par le VIH ou malade du sida, de vivre aujourd'hui dans la société japonaise. »*

« Depuis un an, ajoute M. Oishi, *je me suis efforcé de parler du sida avec les membres de ma famille, avec mes collègues de travail, mes amis. Nous avons tenté de nous entraider. J'ai aussi essayé d'aider à créer un climat qui encourage les personnes malades ou infectées à parler de leur état. Mais rien n'a beaucoup changé. Notre société reste l'une des plus difficiles, même si cette situation n'est pas spécifique au Japon et peut être retrouvée dans d'autres pays du monde. »* Puis, *« avant que la conférence ne prenne son rythme de croisière »*, M. Oishi a demandé à toutes les personnes contaminées présentes dans la salle de se lever. Elles se levèrent sous les applaudissements.

Une aide aux pays en voie de développement

« Nous savons que nous ne sommes pas seuls et que nous sommes partie intégrante de la collectivité, conclut-il. *Nous n'avons pas d'autre choix que de vivre à l'ère du sida. Nous ne sommes pas, quant à nous, le problème, mais une partie de la solution. Nous désirons lutter, combattre le sida avec nos amis. Nous sommes tous humains. »*

Et, comme les 3 000 personnes présentes, le prince héritier, sans équivoque, applaudit. Présent en compagnie de sa jeune épouse depuis la cérémonie d'ouverture, il avait, après une introduction cinématographique et musicale aux puissants accents hollywoodiens, prononcé quelques phrases religieusement goûtées par l'assistance japonaise. *« Le sida,* avait-il dit, *est l'un des problèmes les plus graves et les plus urgents auxquels est aujourd'hui confrontée l'humanité. »* Le prince héritier, fils de l'empereur Akihito, avait aussi souligné l'importance de la participation dans la lutte contre la maladie *« des séropositifs, des sidéens, de leur famille et de tous ceux qui prennent soin d'eux ». « Il nous faut sensibiliser davantage le public aux effets et à l'impact du sida, de telle sorte que la société dans son ensemble progresse dans la lutte contre cette terrible maladie. »*

Qui mesurera demain l'impact en terre japonaise des paroles princières concernant une maladie que l'on tenait hier encore pour totalement étrangère au Japon ? Ces propos aideront-ils les homosexuels et les très nombreux hémophiles contaminés *(lire ci-contre l'article de Philippe Pons)* qui mènent ici un combat sans écho, et donc sans grand espoir ? D'autres, après le prince, soulignèrent l'importance de la collaboration avec les malades et les associations ou organisations non gouvernementales qui les représentent. Tomiichi Murayama, premier ministre japonais, ou le docteur Hiroshi Nakajima, directeur général de l'Organisation mondiale de la santé, qui a redit à quel point la peur, l'indifférence ou la stigmatisation, tout comme la pauvreté, pouvaient s'opposer aux efforts de prévention.

Parallèlement, le gouvernement japonais a pris soin de faire savoir qu'il allait allouer, pendant sept ans et au titre de la coopération avec les pays en voie de développement, une somme de 3 milliards de dollars destinée à l'étude des problèmes liés au sida et à ses conséquences démographiques.

Quittant Yokohama, le prince héritier et son épouse ont longuement salué Toshihiro Oishi puis, bouleversant le protocole, bavardé avec lui.

JEAN-YVES NAU

Répartition estimative du nombre d'adultes vivants infectés par le virus du SIDA à la mi-1994

Amérique du Nord
Europe occidentale
Europe orientale et Asie centrale
Asie de l'Est et Pacifique
50 000
Afrique du Nord et Moyen-Orient
Amérique latine et Caraïbes
8 000 000
2 500 000 +
Asie du Sud et du Sud-Est
Australasie
Afrique subsaharienne
TOTAL MONDIAL 13-14 millions

Source : OMS (Programme mondial de lutte contre le SIDA)



La lente évolution des mentalités

Alors qu'elle se croyait jusqu'ici épargnée par l'épidémie la société nippone commence enfin à lutter contre la propagation du virus

TOKYO

de notre correspondant

Le Japon paraît largement épargné par le sida. Du moins selon les statistiques officielles : en avril 1994, on comptait 3 317 séropositifs et 713 malades. Depuis son apparition, l'épidémie avait fait 615 morts. Sur une population de 123 millions d'habitants, ces chiffres sont faibles. Les milieux scientifiques sont pourtant plus alarmistes : selon le comité de surveillance du sida au ministère de la santé, le nombre des malades serait de neuf à dix fois supérieur. En d'autres termes, il y aurait actuellement au Japon 26 000 personnes contaminées par le virus VIH.

Plusieurs facteurs expliquent ce flou épidémiologique. Dans un premier temps, on avait espéré que l'Archipel était relativement protégé. Une utilisation massive des préservatifs – qui demeure le seul moyen de contraception, la pilule n'étant toujours pas utilisée – et une toxicomanie essentiellement à base de méta-amphétamines avec un taux très faible d'héroïnomanes ayant recours à des seringues faisaient penser que le Japon ne serait que fort peu concerné par le sida.

Une « maladie d'étrangers »

Du même coup, cette prétendue protection (le premier cas n'a été reconnu qu'en mars 1985) a favorisé un certain laxisme de la part des autorités sanitaires, qui ont pratiquement ignoré le sida jusqu'en 1987, laissant en outre se répandre l'idée que c'était une *« maladie étrangère »* sinon une *« maladie d'étrangers »*. Ce retard dans la prise de conscience collective a eu pour effet de masquer l'ampleur du problème.

L'attitude de la communauté homosexuelle contribua également à faire du sida une maladie clandestine. L'amour des garçons ou la bisexualité n'ont jamais été frappés au Japon de l'opprobre que lui réservent les sociétés occidentales : à la culpabilité de la chair, l'Archipel oppose une morale de l'innocence charnelle. L'homosexualité y a traditionnellement évité les écueils de l'exhibitionnisme et de l'interdit. Bien qu'à partir de la fin du XIXe siècle le Japon eût tendance à épouser les valeurs occidentales perçues comme « modernes », et à marginaliser l'homosexualité, considérée comme « anormale », celle-ci est restée une pratique diffuse dans une société manifestant une forme de tolérance – ou d'ignorance – pour ce qui ne trouble pas l'ordre social, mais en même temps hautement conformiste. L'homosexualité nippone ne cherche pas à apparaître au grand jour et encore moins à revendiquer une identité. Au contraire, elle tend à se fondre dans le corps social. En revanche, dès que l'homosexualité s'affiche, des phénomènes de discrimination tendent à apparaître.

Cette tolérance/ignorance, fondée sur des interdits plus sociaux que moraux, n'a pas engendré chez les homosexuels japonais une mentalité de ghetto avec les liens de solidarité qu'elle engendre. Ne présentant guère de cohésion, la communauté homosexuelle nippone n'a pas manifesté ce sursaut d'auto-prise en charge (informations, entraide) que l'apparition du sida a provoqué en Occident dans le monde *gay*. Au Japon, le sida, présenté au départ comme une *« maladie d'homosexuels »*, a tendu à culpabiliser ces derniers, et les craintes de discrimination ou du scandale les ont incités à se replier sur eux-mêmes. Les mouvements d'entraide ont eu d'autant plus de difficultés à se mettre en place.

Après la panique de la fin des années 80 et le refus de percevoir le sida autrement que comme une *« maladie d'anormaux ou d'étrangers »*, une prise de conscience collective du problème est sensible depuis deux ans. Les Japonais sont désormais informés (campagne « Stop Aids » orchestrée en 1993 par le ministère de la santé, intervention de personnalités, émissions de télévision, informations dans les lycées), mais le dépistage reste insuffisant et le recensement du nombre des cas incomplet.

Aux termes de la loi de prévention contre le sida, entrée en vigueur en février 1989, les médecins du secteur public doivent rapporter aux autorités départementales le nombre de porteurs du virus diagnostiqués. En revanche, ceux qui exercent dans les établissements privés ne sont pas soumis à la même contrainte, laissant ainsi des zones d'ombre dans l'appréhension de la situation épidémiologique (1).

La brutale augmentation des cas de sida (493 en 1992) a contraint les autorités à sortir de leur léthargie – parallèlement à la campagne d'information lancée en 1993, le budget consacré à la lutte contre le sida a été triplé pour atteindre 10,1 milliards de yens (10,8 milliards en 1994) – et à mobiliser l'opinion. Les Japonais ont pris conscience d'une réalité : la contamination est essentiellement (mis à part les hémophiles) consécutive à des rapports hétérosexuels. Si dans nombre de cas la contamination a eu lieu à l'étranger (700 000 Japonais se rendent chaque année en Thaïlande, l'un des pays de la région les plus atteints), elle s'opère désormais aussi sur place : 60 000 jeunes femmes, en provenance du Sud-Est asiatique, avec un taux de séropositivité de 5 % en 1993, entrent chaque année au Japon (2). La majorité (76 %) des femmes séropositives sont des étrangères.

Autre particularité épidémiologique : pratiquement la moitié des malades ou des séropositifs (près de 1 800 personnes, soit 40 % du total) sont des hémophiles contaminés par des produits sanguins infectés. Les autorités ont attendu vingt et un mois (juillet 1985) pour imposer le chauffage des produits sanguins importés (sans ordonner de retirer de la circulation les stocks de sang qui risquent d'être contaminés) alors que l'on savait depuis 1983 que le virus pouvait se transmettre par la voie transfusionnelle.

Une centaine d'hémophiles contaminés

Depuis cinq ans, une centaine d'hémophiles contaminés ont engagé des procédures judiciaires mettant en cause la responsabilité de l'Etat et des laboratoires pharmaceutiques. De sombres affaires, avec, en toile de fond, la collusion entre le ministère de la santé et l'industrie pharmaceutique, ont été dénoncées dans la presse, mais, jusqu'à présent, l'Etat a rejeté toute responsabilité légale (3).

Un second problème, qui se pose de manière peut-être plus aiguë qu'ailleurs, est l'acceptation des malades par la société. Des cas d'hôtels ayant refusé d'accueillir des sidéens étrangers venus participer à des colloques ont fait scandale. Depuis 1992, le centre de prévention du sida lutte contre les préjugés et la ségrégation à l'égard des malades. Il a consacré en 1993 l'équivalent de 150 millions de francs à la publication de brochures d'information. Mais les mentalités évoluent lentement.

La campagne de lutte contre le sida qui s'est développée dans les entreprises au cours de l'année dernière, avec la fulgurance de tout phénomène de mode au Japon, semble quelque peu retombée. Elle a été révélatrice de l'ambivalence de la réaction vis-à-vis de la maladie. D'un côté, certaines entreprises, comme Matsushita, proposent un dépistage gratuit (et anonyme) et s'engagent à garantir l'emploi de leurs employés malades (sans toutefois les accueillir dans ses cliniques) ; de l'autre, la tendance est forte chez les chefs d'entreprise de chercher d'abord à se prémunir contre les effets de la maladie pour des problèmes d'image : éviter d'embaucher des personnes atteintes du virus (des ONG dénoncent des dépistages opérés à l'insu des salariés) et négocier le départ des séropositifs. La grande majorité des malades souhaitent éviter d'avoir recours à une caisse d'assurances de leur entreprise de peur de discrimination de la part de leurs collègues, écrit le quotidien *Asahi* dans une enquête sur le sida dans l'entreprise.

Le suicide, en novembre 1992, d'un malade du sida, qui s'est pendu aux grilles de l'hôpital de Komagome, a tragiquement rappelé les insuffisances de la prise en charge et du soutien des malades. Alors que le ministère de la santé avait prévu, en juillet 1993, qu'une centaine d'établissements hospitaliers devaient pouvoir traiter les malades atteints de sida, un an plus tard seulement seize hôpitaux à travers tout le pays ont accepté d'assumer cette tâche : la mauvaise connaissance de la maladie et les craintes du personnel hospitalier sont les raisons invoquées pour expliquer cette mauvaise prise en charge. Au printemps prochain, un centre de traitement spécialisé dans le traitement des malades du sida sera créé dans un sanatorium à l'ouest de Tokyo. Progrès ou encouragement à la ségrégation ? Au Japon, le sida n'est plus un tabou, mais les malades n'ont pas encore vraiment droit de cité.

PHILIPPE PONS

(1) Quatre-vingt-dix mille établissements pratiquent le dépistage de manière anonyme, en particulier les dispensaires publics des quartiers.

(2) Lucratif (1 % du PNB, soit 170 milliards de francs), le commerce du sexe au Japon a connu ces dernières années une arrivée importante de prostituées d'Asie du Sud-Est.

(3) Aux termes de la loi de prévention du sida, environ 250 hémophiles contaminés reconnus bénéficient cependant du fonds d'indemnisation : (prise en charge des frais d'hôpitaux et allocation mensuelle de 240 000 yens par mois (14 000 francs), jusqu'au décès. Le conjoint reçoit alors une pension et un capital-décès de 6,5 millions de yens (300 000 francs).

Les « missiles » anti-grêle du Beaujolais

Dès que l'orage menace, Marchampt, petit bourg paisible du Beaujolais, semble entrer en état de guerre. Perchés au sommet d'une colline, les viticulteurs criblent les nuages menaçants avec des fusées pour combattre la grêle.

***« Nous utilisons les fusées para-grêle depuis près de trente ans et nous n'avons pratiquement jamais eu de récolte détruite. Les communes voisines ne peuvent pas en dire autant »*, sourit fièrement Laurent Ducrot, 27 ans, un des « tireurs » attitrés de Marchampt, seul village de la région à utiliser cette méthode controversée. Les quarante vignerons de cette bourgade de 200 âmes versent chaque année 1,50 franc par hectolitre de vin pour réunir les 100 000 francs nécessaires au financement annuel de leur défense contre les intempéries. Cinq postes de tir ont été aménagés sur la colline haute de 700 mètres qui domine le village.**

Quand le ciel s'assombrit, les viticulteurs installent leurs fusées, d'environ un mètre de long, sur des rampes de lancement. La mise à feu s'effectue par impulsion électrique. En quelques secondes, le projectile transperce les gros cumulo-nimbus chargés d'eau. L'ogive libère à 2 000 mètres d'altitude une vingtaine de grammes d'iodure d'argent. En principe, les cristaux d'iodure empêchent la congélation naturelle des gouttes d'eau qui aboutit à la formation de gros grêlons, favorisant au contraire la formation de petites particules de glace qui fondent avant d'atteindre le sol.

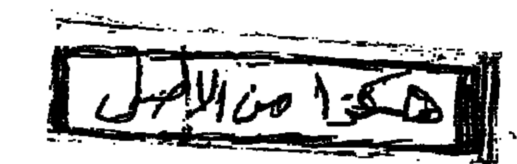
La société Ruggieri de Mazères (Ariège) vend environ dix mille de ces projectiles chaque année en France. Pourtant, les scientifiques sont sceptiques sur leur efficacité. *« Il faut vraiment y croire. Au vu des essais grandeur nature que nous avons effectués, il est impossible de dire si les fusées permettent ou non d'éviter la grêle,* a expliqué à l'AFP un expert de Météo France à Lyon. *Si on tire mal, cela peut même avoir l'effet contraire ».*

A Marchampt, les viticulteurs s'attirent surtout les railleries de leurs collègues des communes voisines. Mais ils n'en ont cure : la lutte contre les intempéries y est une affaire de tradition. *« Au début du siècle, le curé du village sonnait les cloches à chaque orage pour que les vibrations éloignent la grêle et dans les années trente, nos ancêtres tiraient déjà des feux d'artifice dans les nuages »*, dit Laurent Ducrot.

EN BREF

AVIATION : quatre morts dans un accident d'avion près d'Auxerre. – Le pilote et trois passagers d'un Cessna 172 ont été tués dans un accident, dans la nuit du 6 au 7 août, près d'Auxerre. L'appareil effectuait un vol d'entraînement de nuit avec deux autres Cessna près de l'aérodrome d'Auxerre-Branches quand il s'est écrasé dans une zone forestière à 3 heures du matin, pour une raison indéterminée. L'identité des quatre victimes n'a pas été communiquée. Une enquête a été confiée à la gendarmerie pour déterminer les causes de l'accident.

SANG CONTAMINÉ : incendie criminel d'un bus du CDTS de l'Essonne. – Un bus du Centre départemental de transfusion sanguine (CDTS) de l'Essonne a été entièrement détruit par un incendie volontaire dans la nuit du 5 au 6 août. Le véhicule, qui stationnait à proximité des locaux du CDTS, était le seul bus équipé pour recueillir les dons du sang hors du centre. Cet incendie criminel pourrait être lié à la décision, prise vendredi par le tribunal correctionnel d'Evry (Essonne), d'accorder une libération conditionnelle au docteur Jean-Pierre Allain, condamné dans l'affaire du sang contaminé.



LES 16es CHAMPIONNATS D'EUROPE D'ATHLÉTISME

Dopage

Plusieurs siècles avant Jésus-Christ, les médecins chinois connaissaient une plante pour décongestionner les voies respiratoires. De nos jours, la substance qui en est extraite s'appelle l'éphédrine. Elle est particulièrement efficace contre le rhume. Et, pour ceux qui n'ont pas le nez bouché, elle est un puissant stimulant. C'est pour cette raison qu'elle a été répertoriée sur la liste des produits interdits aux sportifs.

Dans la longue chronique du dopage, l'éphédrine ne tient cependant qu'un rôle discret. Jusqu'à ce que le capitaine de l'équipe de football d'Argentine, Diego Maradona, soit exclu de la récente Coupe du monde, il semblait que cette drogue fût tenue pour désuète, sinon obsolète. Or à peine vient-elle de revenir brutalement dans l'actualité qu'elle ne semble plus devoir la quitter.

En même temps qu'il annonçait la liste des sélectionnés français aux championnats d'Europe d'athlétisme, François Juillard, directeur technique national, indiquait qu'une marathonienne était suspectée d'en avoir utilisé et ne pourrait donc faire le voyage d'Helsinki. Comme Maradona, elle se justifie en disant qu'elle a suivi un traitement prescrit par un médecin. Serait-elle plus convaincante que l'Argentin ? Les résultats de la contre-expertise ne sont pas connus.

Le Norvégien Aham Okeke, lui, n'en a même pas demandé. Dimanche, le couloir numéro 8 qu'il devait occuper dans la sixième série éliminatoire du 100 mètres est resté vide. Avant la fin des championnats, les noms d'une dizaine de nouveaux athlètes convaincus de dopage pourraient être révélés. Nombre d'entre eux pour usage d'éphédrine.

Qu'est-ce qui a pu remettre cette substance, vieille comme la plus vieille des médecines, au goût du jour ? La modicité des sanctions encourues par ses usagers ? Sa relative innocuité pour la santé ? Ou la mise au point par un laboratoire d'une molécule plus puissante de nature à relancer l'intérêt pour elle ? Quelle que soit la réponse, il apparaît – hélas ! – que, quoi qu'on fasse, le dopage reste au cœur du sport.

A. G.

de nos envoyés spéciaux à Helsinki
JÉRÔME FENOGLIO, ALAIN GIRAUDO et ALAIN DESEVRES

10 000 MÈTRES MESSIEURS

Le jour des tacticiens

Sur leurs épaules sèches, pèse le poids du passé et des absences. Les hommes qui se courbent sur la ligne de départ du 10 000 mètres savent qu'ils vont s'élancer devant un public d'amoureux transis de leur discipline, à l'exigence aiguisée par des années de déception. Les Finlandais sont entrés en athlétisme par cette distance. Elle leur a offert l'un des mythes fondateurs de leur jeune république, Paavo Nurmi, médaillé d'or du 10 000 mètres, entre autres trophées, aux Jeux de 1920. Elle leur a donné leur dernier héros, Lasse Viren, deux fois vainqueur des courses olympiques de 1972 et 1976, en même temps que le 5 000 mètres. Elle leur a distribué, sans mégoter, cinq titres européens et quatre records du monde, dont deux battus sur cette piste d'Helsinki.

Les coureurs, qui s'apprêtent à grimacer sur le tartan, et les gens des tribunes, qui hésitent encore sur l'accueil à leur réserver, savent aussi que le centre de gravité de la discipline a quitté depuis longtemps la Finlande et le Vieux Continent. Il a glissé loin vers le sud, en Afrique et au Kenya particulièrement. Les athlètes à la peau sombre ont plié le 10 000 mètres à la loi de leur force et de leur nombre. Ils l'ont transformé en col hors catégorie où, comme des grimpeurs, ils ne cessent d'accélérer et comptent les défaillances. Ils secouent sans relâche le panier de leurs courses pour en faire tomber les ambitieux un par un.

Et lorsqu'un Marocain ou un Éthiopien parvient à s'accrocher aux basques des Kenyans, tout se règle par un sprint rageur dans la dernière ligne droite. Loin devant les autres. Dans les réunions d'athlétisme où ils viennent monnayer leurs titres internationaux, ils font des 25 tours de piste un contre-la-montre. Le lièvre les tire, et eux poussent des barrières infranchissables par les Européens. L'an dernier, le Kenyan Yobes Ondieki est descendu le premier sous les 27 minutes. Son compatriote, William Sigei, vient de hisser le record mondial au niveau des 26 min 52 s.

Coalition italo-allemande

Dimanche, dans le stade olympique d'Helsinki, le coup de pistolet n'a donc pas besoin de réveiller les rêveurs. Personne ne prétendra se mesurer à ces chiffres. L'aiguille du chronomètre ne sert plus depuis longtemps qu'à vacciner les coureurs d'Europe contre les poussées de prétention. La médaille d'or s'offre pourtant au bout de la course. Elle suscite la convoitise de tous parce qu'elle n'appartient à aucun champion désigné d'avance.

Les 24 athlètes au teint pâle viennent de réinventer les charmes du fond d'antan. Ils redécouvrent les joies des pistards. Ils se frottent, ils s'observent. Tous ont ouvert leur manuel de coureur à un chapitre que les athlètes africains n'ont guère besoin de lire : la tactique. Le peloton reste soudé par un mélange de désir et d'angoisse dans l'attente du sprint final.

Certains savent pourtant qu'ils doivent se méfier de cette dernière ligne droite propice au coup du sort. L'Allemand Stefan Franke avouera après la course avoir scellé une alliance avec l'Italien Francesco Panetta pour tenter d'étouffer les sprinteurs dans un rythme soutenu. Mais le transalpin fait rapidement défaut à la coalition. Franke cherche alors le renfort du Belge Vincent Rousseau.

Celui-ci possède les meilleures références de la troupe. Lassé de la concurrence des coureurs d'Afrique, il a décidé depuis longtemps de renoncer à la piste et aux grands championnats internationaux. Il se consacre aux marathons, nettement mieux rémunérés. Ennemi de la chaleur qui fait fondre ses qualités, il a choisi de ne pas courir l'*été*, mais il a accepté de se laisse forcer la main par sa Fédération pour s'aligner à Helsinki. L'attrait d'une médaille d'or enfin possible l'a convaincu de prendre le départ malgré une température supérieure de deux degrés à la limite qu'il avait fixée par contrat à sa bonne volonté.

Las ! Rousseau, comme les autres, ne semble n'avoir que faire de sa nouvelle liberté. Loin des geôliers du 10 000 mètres, le Belge s'enferme dans un carcan tactique, bride ses capacités d'accélération dans l'attente du dernier tour et démarre trop tard, face au vent. Il cède dans les derniers mètres pour ne pas avoir su s'inspirer de l'audace de ceux qui dominent la discipline.

Anton au sprint

Comme s'il ne s'accommodait pas de l'absence de ses vainqueurs assurés, le 10 000 mètres a décidé de se refuser aux favoris du jour. Les cadenas de la logique sautent en même temps que la domination des athlètes d'Afrique. L'Espagnol Abel Anton surgit à l'orée de la ligne d'arrivée pour doubler Rousseau et saisir sa première victoire majeure en 18 ans de carrière. *« Ils m'ont tracé une course idéale*, s'empresse-t-il d'expliquer, *la seule qui convienne à mes capacités de sprinteur. »*

Anton vient d'offrir involontairement au public finlandais la seule satisfaction du jour : un bon souvenir. En 1971, dans des championnats d'Europe organisés dans ce même stade d'Helsinki, un inconnu aux rouflaquettes dorées avait résisté toute la course au train mené par le favori britannique. Jailli de nulle part, Juka Vaataïnen avait offert à ses compatriotes la divine surprise d'un titre de champion d'Europe au bout d'une course épique. C'était au temps où le 10 000 mètres appartenait encore au peuple qui fait mine de l'applaudir du bout des doigts pour masquer sa déception de ne plus le posséder.

J. Fe.

MARATHON DAMES

La rigueur selon Manuela Machado

La question a été posée en anglais. Elle est traduite en finnois à l'intention d'un interprète, puis retraduite en portugais pour sa destinataire, Manuela Machado, la nouvelle championne d'Europe de marathon. La réponse suit le même parcours à l'envers. Mini-Babel européen...

Pour connaître les raisons particulières du succès des Portugaises sur cette distance mythique (depuis qu'il a été attribué en 1982, le titre européen ne leur a pas échappé), il aura fallu plus de temps que n'en a mis en moyenne la jeune femme pour couvrir 1 kilomètre pendant les 42,195 kilomètres qu'elle vient de terminer. Et quand on dit connaître, c'est tout relatif, puisque, après une moue et un haussement d'épaules manifestant une certaine incompétence pour le sujet, suivis par le sourire radieux de celui ou celle qui vient de trouver la réponse au banco du jeu des 1000 francs, Manuela Machado a simplement confirmé aux journalistes, curieux de sa personne et de sa performance, ce dont ils se doutaient un peu : au Portugal, les coureuses suivent *« un entraînement très rigoureux »*.

Il ne restait plus qu'à obtenir le sous-titrage en français, grâce à la jeune femme qui s'occupe de son entraînement. « Rigoureux » signifie 150 kilomètres par semaine, avec des pointes à 190. Si jamais cet article est traduit en chinois, cela fera beaucoup rire du côté de Canton, là où s'entraînent les jeunes femmes qui ont dominé le demi-fond long aux championnats du monde de Stuttgart : les Chinoises, elles, font au moins un marathon par jour, plus de 240 kilomètres hebdomadaires.

Les autoroutes de l'information restant ce qu'elles sont, pour l'essentiel des chemins vicinaux, on conviendra que les chances de provoquer une crise de fou rire de l'autre côté de la planète sont minces. D'ailleurs, ces petites Chinoises n'auraient peut-être pas du tout envie de s'esclaffer en prenant connaissance de la performance de cette Portugaise, témoignage de progrès révélant une redoutable compétitrice.

Que de chemin parcouru, au sens propre comme au figuré, depuis quatre ans par ce petit bout de femme ! En 1990, Manuela Machado n'était encore qu'une disciple appliquée de la reine de la spécialité, sa compatriote Rosa Mota. Déjà championne du monde et championne olympique, celle-ci gagna pour la troisième fois le titre européen à Split, tandis que celle-là se classait dixième. L'année suivante, aux championnats du monde disputés à Tokyo, Mota n'ira pas au bout de la course, tandis que Machado terminera septième. Dès lors, elle va irrésistiblement pousser Mota vers la sortie des artistes pour prendre le premier rôle.

Manuela Machado s'impose comme son héritière, sans faire de complexes. Et elle s'en donne les moyens, en arrêtant son travail (elle gardait des enfants) afin de se consacrer à plein temps à l'entraînement. Cela ne lui permet pas de faire mieux aux Jeux de Barcelone qu'à Tokyo. Elle reste en septième position. Elle ne se décourage pas pour autant. Aux championnats du monde de Stuttgart, l'an dernier, elle prend le commandement de la course au trentième kilomètre. Sans parvenir à faire un trou de plus de 15 mètres avec la Japonaise Junko Asari, qui finit par la doubler au trente-sixième kilomètre pour s'envoler vers la victoire.

Entraînement en altitude

Deuxième mondiale, Manuela Machado est d'ores et déjà la meilleure Européenne. Elle le prouve fin 1993 en gagnant pour la première fois un marathon, celui de Lisbonne. Et elle le confirme en pleine canicule, dimanche à Helsinki, en durcissant le rythme dès le départ, puis en réussissant à prendre le large à mi-course et, tout en grimaçant, à résister au retour de l'Italienne Maria Curatolo.

La victoire ayant sur l'organisme des vertus régénératrices insoupçonnables, Manuela Machado peut alors faire plusieurs tours d'honneur drapée dans le drapeau national portugais. Et ce grand bonheur tout simple, après l'avoir offert aux Finlandais, elle entend le faire partager aux Suédois qui suivront l'année prochaine les championnats du monde à Göteborg. Pour cela, elle a d'ores et déjà un plan : elle va aller s'entraîner en altitude – elle ne l'a jamais fait jusqu'à présent – pour mettre encore plus de chances de victoire de son côté. Cela doit aussi être la « rigueur » au Portugal.

A. G.

ÉQUIPIER

Caristan, le porte-drapeau

Naguère, on l'appelait affectueusement « Toutankhamon ». Fréquemment blessé, Stéphane Caristan était en effet sans cesse couvert de bandages. Et tant de malheurs faisaient le désespoir de l'athlétisme français. Il en était devenu le porte-drapeau symbolique en 1986. Cette année-là, lors des championnats d'Europe disputés à Stuttgart, il avait remporté la médaille d'or du 110 mètres haies en améliorant le record continental. On attendait donc beaucoup de lui. Plus en tout cas qu'il ne put jamais donner, en raison de cette fragilité musculaire récurrente.

Aux championnats du monde de 1987, à Rome, il est éliminé en demi-finale. Même mésaventure l'année suivante aux Jeux de Séoul. C'est le temps des regrets. En renouvelant dans la capitale sud-coréenne la performance qui lui avait permis de devenir champion d'Europe deux ans auparavant, il aurait pu monter sur le podium olympique. C'est le moment des remises en cause. Il décide alors de changer de distance et d'entraîneur. Cela ne modifie pas beaucoup les données de son problème. Entre deux bobos, il parvient encore à finir septième de la finale du 400 mètres haies aux Jeux de Barcelone en 1982, mais il ne se qualifie pas pour les championnats du monde l'année suivante.

Accompagner Diagana

On pensera alors que, près de trente ans, il est au bout du chemin qui conduit de la qualité d'athlète à celle d'entraîneur. Quand il a fini sa journée de jeune cadre dynamique dans l'entreprise de meubles de ses beaux-parents, Stéphane Caristan s'occupe en effet des jeunes du club de Créteil. Un mois avant les championnats de France d'Annecy, il rechausse malgré tout ses pointes. Et il enlève le titre national.

Même si Stéphane Diagana, le meilleur spécialiste français, avait préféré se consacrer au 400 mètres plat, même si le « chrono » réalisé à cette occasion (50 s 44) était légèrement supérieur aux minima imposés par la Fédération pour faire le voyage d'Helsinki, le sélectionneur a estimé que Stéphane Caristan avait sa place dans l'équipe de France. Il en sera même le porte-drapeau, au propre cette fois, au cours de la cérémonie d'inauguration qui a eu lieu dimanche 7 août en milieu d'après-midi.

A cette heure-là, Stéphane Caristan est pourtant déjà éliminé des championnats. Le matin, il a terminé cinquième de sa série dans un temps trop médiocre (50 s 84) pour lui permettre d'être repêché. Son « boulot » n'est pas terminé pour autant. Les prochains jours, il va les vivre en compagnie de Stéphane Diagana qui est le favori de l'épreuve, pour l'amener dans les meilleures conditions possibles jusqu'à la finale, mercredi 10 août. Et, ensuite, Caristan essaiera de s'entraîner normalement pour gagner encore une fois sa place dans l'équipe qui ira aux JO d'Atlanta dans deux ans. Il n'aura alors que trente-deux ans.

A. G.

PODIUM

LES RÉSULTATS DU DIMANCHE 7

Marathon (42,195 km) dames

Vice-championne du monde 1993, la Portugaise Manuela Machado (trente et un ans, 1,61 m 52 kg) est devenue championne d'Europe en prenant au vingt et unième kilomètre la tête d'une course disputée par une chaleur orageuse.
En 2 h 29 min 54 s, elle devance l'Italienne Maria Curatolo (2 h 30 min 33 s) et la Roumaine Adriana Barbu (2 h 30 min 55 s).
Au classement par équipe de la Coupe d'Europe, la France (M.-H. Ohier, R. Murcia, I. Guillot et M. Le Gallo) se classe troisième (10 h 39 min 39 s) derrière l'Italie (10 h 11 min 48 s et la Roumanie (10 h 20 min 48 s).

Poids dames

Avec un jet de 19,61 m au premier essai, l'Ukrainienne Victoria Pavlich (vingt-cinq ans, 1,76 m, 88 kg), qui était huitième aux Jeux de Barcelone, a remporté son premier titre continental. Elle a devancé l'Allemande Astrid Kumbernuss, tenante du titre, et la Bulgare Svetla Mitkova (19,49 m toutes les deux).

10 000 m messieurs

Abonné aux onzièmes places sur 5 000 m (il avait terminé à ce rang aux championnats d'Europe 1990 et aux championnats du monde 1991 et 1993), l'Espagnol Abel Anton (trente et un ans, 1,79 m, 63 kg) est devenu champion d'Europe du 10 000 m en réalisant sa meilleure performance personnelle (28 min 6 s 03). Il a battu au sprint le Belge Vincent Rousseau (28 min 6 s 63). L'Allemand Stefan Franke termine troisième (28 min 7 s 95).
Le meilleur Français, Mohamed Ezzher, se classe neuvième, en réalisant sa meilleure performance (28 min 12 s 54).

TECHNIQUE

Le « fosbury », un mélange de genres

En décidant de contourner les idées reçues et de franchir la barre sur le dos, Dick Fosbury pensait seulement à lui. Cet Américain au visage aussi allongé que ses tibias songeait à sa propre carrière. Et au titre olympique que la suite allait lui offrir sur les hauteurs de Mexico, lors des Jeux de 1968.

Dick Fosbury sautait pour lui. C'est pourtant la terre entière qui a profité de sa curieuse invention. Les années 70 ont vu les spécialistes se quereller à l'infini sur les mérites comparés du style en « ventral » et de la technique du « fosbury », opposant l'un à l'autre, pesant le poids du passé face aux promesses de l'avenir. Aujourd'hui, les débats sont clos. A Helsinki comme ailleurs, les sautoirs n'aperçoivent plus de leurs acteurs que la ligne du dos, la courbe des reins et le tracé des mollets. Le ventral a cédé. Pis, il s'est éteint, sans doute pour l'éternité.

Le ventral exigeait de ses adeptes des années d'apprentissage et des cuisses alourdies par des tonnes de fonte. *« Il fallait au moins six ou sept ans pour faire un vrai technicien,* se souvient Jean Poczobut, président de la Fédération française d'athlétisme (FFA), qui fut longtemps entraîneur de saut en hauteur. Et *encore, ce style pouvait convenir seulement à des gars solidement charpentés. Il fallait développer une telle puissance pour réussir son impulsion que les sauteurs fins et longilignes, les « grandes tiges », étaient rapidement limités. »*

Le ventral dessinait à la discipline un cadre étroit et rigide. Le fosbury l'a fait éclater. *« Il a élargi le recrutement des meilleurs sauteurs,* se souvient Jean Poczobut. *Avec le « fos », un junior peut atteindre et parfois dépasser 2,30 mètres. L'apprentissage est plus rapide. Et les performances souvent immédiates. »*

Le dernier des « ventralistes », un prodige venu d'Ukraine nommé Vladimir Iatchenko, avait fait sensation en redonnant au passé un record du monde (2,35 m). Mais ce blondinet à la parole aussi timide qu'un soleil d'hiver n'a pas survécu au début des années 80. Il n'a été qu'une illusion, une sublime exception.

A observer les gestes de chat dont se sert aujourd'hui Javier Sotomayor, recordman du monde (2,45 m), Dick Fosbury pourrait se croire dépossédé de son invention. Le Cubain saute sur le dos, certes, mais sa course d'élan et son impulsion ressemblent à s'y méprendre aux techniques du ventral. *« Sotomayor, c'est la synthèse des deux écoles,* explique Jean Poczobut. *Il possède la vitesse du fosbury et la puissance du ventral. Actuellement, lui seul est capable de réussir un tel mélange des genres. Sa supériorité* [le Cubain a cumulé les titres olympique et mondial] *vient de là. »*

Entraîneurs et compétiteurs s'accordent pour tracer de Javier Sotomayor un avenir à l'or fin, à la fois ventraliste et fosburyste. Le Cubain a réussi l'équation parfaite. A l'évidence, il est seul à en connaître la solution. *« Concilier une telle vitesse d'élan et une puissance d'impulsion aussi phénoménale n'est à la portée d'aucun de ses suivants »,* reconnaît Jean Poczobut. Sotomayor a montré la voie, mais il n'est pas certain qu'elle sera avant longtemps suivie.

A.D.

SPORTS

ÉQUITATION

Les Jeux mondiaux

La vendange de Pierre Durand

L'Allemand Franke Sloothaak est devenu, dimanche 7 août, aux Jeux équestres mondiaux de La Haye, champion du monde de saut d'obstacles. A l'issue de la finale tournante où les quatre cavaliers qualifiés montent, tour à tour, les chevaux de leurs adversaires, l'Allemand a devancé le Français Michel Robert, auteur lui aussi de quatre parcours sans faute, mais victime d'un dépassement de temps.

Après l'or par équipes en endurance, après l'argent par équipes en concours complet et saut d'obstacles, l'argent et le bronze en endurance pour Dennis Pesce et Stéphane Fleury, Michel Robert a apporté à la France sa sixième médaille, ce qui place le pays au deuxième rang derrière l'Allemagne. Pierre Durand, nouveau président de la Fédération française d'équitation, se félicite de ce résultat *« exceptionnel »*.

LA HAYE

de notre envoyée spéciale

Pierre Durand n'a plus de voix. Il a trop crié, trop chanté. Trop de joies. *« La vendange a été excellente »*, dit-il. Il cherche les comparaisons. Il est bordelais et ne boude pas son plaisir. Avec six médailles dont une d'or aux Jeux mondiaux de La Haye, la France confirme qu'elle fait partie des grandes nations de l'équitation, et ses équipes de saut d'obstacles, de dressage et de concours complet se sont d'ores et déjà qualifiées pour les Jeux olympiques d'Atlanta, en 1996. Jeudi soir, quand l'équipe de France de saut d'obstacles, championne du monde en titre, a décroché la médaille d'argent, il a confié : *« J'ai été champion avec l'équipe nationale en 1990. C'est le dernier titre que je... perds. »* Certains y ont vu de la présomption, mais c'était sa façon à lui de tourner définitivement la page.

Depuis un an, Pierre Durand dirige la Fédération française d'équitation (FFE). Il a trente-neuf ans et n'a presque rien perdu de sa silhouette de champion olympique, quand il remporta le concours des Jeux de Séoul, en 1988, avec Jappeloup. *« Après avoir pris ma retraite*, se souvient-il, *j'ai fait un choix irrationnel. Etre aujourd'hui dirigeant d'une fédération en bénévole et y consacrer 90 % de son temps procède d'un engagement passionnel qui échappe à toute logique. J'espère rester suffisamment lucide pour la diriger convenablement. »*

« J'ai voulu faire ce que d'autres ont fait avant moi, poursuit-il. *Je me suis épanoui dans un sport grâce au travail des autres. Lorsque j'ai arrêté la compétition, j'avais l'image d'un champion. Je pensais être utile à mon sport, à ma fédération. Je ne voulais pas rester dans une attitude stérile de critique. »*

Formé aux sciences politiques et au droit, Pierre Durand fut conseil juridique pendant dix ans et exerce toujours cette activité. De l'ancienne gestion, il ne dira pas grand-chose. Juste un brin d'insolence entre deux phrases : *« A mon arrivée, j'ai voulu corriger un désordre, organiser les relations autour de règles du jeu très précises qui permettent à chacun d'avoir le rôle qui est le sien. Il y a une méthode Pierre Durand. Elle est fondée sur le sentiment, que je veux inculquer à chacun de nos membres – les cavaliers, mais aussi des élus –, de grandeur, d'appartenance à une famille, dans un souci de plus grande cohérence. »*

A son arrivée, il a gardé des lieutenants, en particulier Patrick Caron. L'entraîneur national de saut d'obstacles qui, en huit ans de carrière, a toujours rapporté au moins une médaille des grandes compétitions internationales, a pris, de surcroît, une casquette de manager du haut niveau pour toutes les disciplines : dressage, concours complet, attelage et endurance.

En chef d'entreprise

Pierre Durand fait-il partie d'une nouvelle génération de présidents fédéraux ? *« Les responsabilités étaient plutôt considérées comme la voie d'accès à une existence sociale et à des honneurs. Le titre de président était valorisant. Les dirigeants avaient surtout le profil d'hommes en fin de carrière. Certains n'avaient plus la même énergie à dépenser, mais ils avaient sans doute la sagesse de l'âge. »*

Lui entend travailler comme un chef d'entreprise. Pour les Jeux mondiaux, par exemple, il s'est entouré d'un professionnel des relations extérieures pour « vendre » les résultats toujours excellents de la fédération la plus titrée du sport française. Dans son enthousiasme, Pierre Durand se veut aussi un peu homme politique, *« dans le sens noble du terme, en charge d'un intérêt général qui accomplit une mission de service public »*.

Il avoue que la tâche est difficile. Ardu, en effet, de diriger cette grande Fédération (300 000 licenciés, 1 million de pratiquants) qui, comme les autres, hésite entre deux formes d'activité : *« Il y a deux équipes qui concourent au développement de la FFE. Une équipe de permanents – une soixantaine au total – qui sont recrutés en fonction de leur compétence et qui appliquent les recommandations que l'on donne, selon les bonnes méthodes d'une entreprise. Et il y a les bénévoles. C'est très généreux. C'est aussi un handicap. »*

Depuis un an, Pierre Durand se bat contre un système qu'il juge plein de carences et de freins. *« Le rôle de l'Etat est ambigu*, explique t-il. *Son apport se réduit, sans que les contraintes ou les rigidités qu'il impose s'assouplissent. La loi Evin, qui nous a empêchés de profiter de la manne des sociétés d'alcool et de tabac, a eu des effets calamiteux. De plus, une fédération, qui est régie par la loi 1901 sur les associations, ne peut pas faire de publicité ou d'action promotionnelle, au risque de perdre les avantages fiscaux qui sont assortis à ce régime. »* L'ancien champion olympique préconise un système plus libéral, moins hypocrite : *« Nous ne pouvons pas vivre dans un système hybride qui ne satisfait personne. Laissons-nous un peu de latitude pour nous débrouiller tout seuls. »*

Pierre Durand, qui n'a pas peur des mots, termine : *« En tant qu'ancien champion, je bénéficie forcément d'une crédibilité. Je suis capable de faire passer des messages et galvaniser des forces, ce qui s'est certainement fait aux Jeux mondiaux. »* Mais que faut-il encore ? *« De l'audace, du courage. Beaucoup, beaucoup de courage. Et beaucoup de joie.*

BÉNÉDICTE MATHIEU

OMNISPORTS

La clôture des « Goodwill Games » à Saint-Pétersbourg

Couacs et déficits

Après seize jours de compétition, les troisièmes Goodwill Games se sont achevés, dimanche 7 août, par un match amical de football entre la Russie et une équipe du « reste du monde », ainsi que par de généreuses déclarations sur la « bonne volonté », faites par Boris Eltsine dans un message aux athlètes. Le président russe s'est félicité de l'atmosphère de concorde dans laquelle se sont disputés ces Jeux, au cours desquels les Russes ont réussi une belle moisson, avec 171 médailles, contre 119 aux Américains.

MOSCOU

de notre correspondant

Ted Turner, le « patron » des Goodwill Games, a certes remporté un trophée de plus : une sculpture en ivoire de mammouth offerte par le maire de Saint-Pétersbourg, Anatoli Sobtchak. Mais il aura également quitté les bords de la Neva délesté de 26 millions de dollars (plus de 130 millions de francs), les pertes estimées de cette troisième édition des « Jeux de la bonne volonté ». Une lourde facture qui ne décourage pourtant pas le magnat de la presse, déterminé à poursuivre l'aventure des Goodwill Games, *« jusqu'au vingt et unième siècle »*.

Créées à la suite du double boycottage des JO de Moscou et de Los Angeles en 1980 et 1984 (*le Monde* du 26 juillet), ces joutes ont perdu leur justification première. L'olympisme est à nouveau universel et la « guerre froide » enterrée. Elles s'inscrivent dans un calendrier sportif très chargé. Vadim Zelichenok, entraîneur de l'équipe russe d'athlétisme, aurait même demandé à ses poulains de conserver leur énergie pour les championnats d'Europe, qui ont débuté dimanche à Helsinki. Ainsi, à l'exception de quelques épreuves, comme l'haltérophilie, les résultats ont été plutôt moyens.

Des incidents techniques ont en outre émaillé le déroulement de cette troisième édition des Goodwill Games. La piscine, d'abord, a été noircie par le charbon d'un filtre déficient. Repoussées d'une journée, les épreuves se sont disputées dans une eau verdâtre tellement inhabituelle que les nageurs américains en ont emporté des échantillons comme souvenir. Après l'eau, la glace de la patinoire, trop mince, trop molle en raison de la vague de chaleur régnant sur Saint-Pétersbourg, contraignit les organisateurs à un nouveau report de vingt-quatre heures de la compétition.

Indifférence partagée

Mais le plus sérieux revers de ces Jeux aura été l'indifférence du public russe. La plupart des épreuves, à l'exception du patinage artistique et des cérémonies d'ouverture et de clôture, se sont disputées dans des stades aux trois quarts vides. Le prix élevé des billets, soldés trop tardivement, en a découragé plus d'un. Nombre de Pétersbourgeois, irrités par les mesures de sécurité et étouffés par la chaleur, avaient préféré quitter la ville pour leur *datcha*. Quant aux touristes, ils furent moins nombreux que prévu, et Saint-Pétersbourg avait des allures de ville-fantôme. *« Si on ne savait pas qu'il y a les Goodwill Games, on pourrait penser que la ville est frappée par le choléra »*, commentait, acerbe, l'hebdomadaire *Argumenti i Fakti*. Le maire de Saint-Pétersbourg se félicitait, au contraire, que les Jeux aient permis de *« montrer une nouvelle image de la Russie, alors que beaucoup en Occident la croyaient dans le chaos »*.

Les allocations du gouvernement russe (350 millions de francs) auront permis de ravaler des dizaines de façades dans le centre de l'ancienne capitale impériale. Quant à Ted Turner, d'un optimisme imperturbable, il se déclarait satisfait de *« cette formidable réussite »*. L'audience télévisée aux Etats-Unis a été beaucoup plus faible qu'escompté, mais, insiste le patron de CNN, *« ce fut la seule mauvaise nouvelle »*. La prochaine édition des Goodwill Games aura lieu dans quatre ans à New-York. – *(Intérim.)*

FOOTBALL

Championnat de France de première division

Furiani et ses souvenirs

Une minute de silence pour se souvenir du drame et quatre-vingt-dix minutes pour renouer avec le prestige passé. Il ne restait plus une seule place disponible, dimanche 7 août, dans le stade de Furiani, où le Sporting Club bastiais disputait contre Lyon à domicile son premier match depuis son retour en première division après huit ans de « purgatoire ». Dans le stade presque rénové – la tribune est attend l'autorisation administrative de son ouverture – tous se souvenaient de la catastrophe qui a fait 15 morts et 2 177 blessés le 5 mai 1992 (*Le Monde* du 7 mai 1992). Deux heures avant le début du match, des supporters venus des quatre coins de l'île – voitures pavoisées et banderoles – avaient afflué dans le stade Armand Cesari, paré de bleu et blanc. A 20 h 30, ils ont réservé un accueil tonitruant au Sporting. Las, celui-ci s'est incliné (1-0). Après cette campagne victorieuse, l'Olympique lyonnais a pris la première place du classement du championnat de France de première division. Bastia, la bleu et blanc, n'en a pas voulu à ses petits soldats. Puisque la ferveur était revenue pour de bon.

RÉSULTATS

CYCLISME

« Clasica » de San-Sebastian

Le Français Armand De Las Cuevas a remporté, samedi 6 août, la « Clasica San Sebastian », comptant pour la Coupe du monde. Au terme de 238 km de course sur les routes du Pays basque espagnol, le Français s'est échappé à 40 kilomètres de l'arrivée pour s'imposer avec 1 min 56 s d'avance sur le champion du monde américain Lance Armstrong. L'Italien Stefano Della Santa est troisième. Armand De Las Cuevas a déclaré qu'il venait de remporter la plus belle victoire de sa carrière. Cinquième de cette épreuve, le Russe Andreï Tchmil consolide sa première place au classement général de la Coupe du monde.

FOOTBALL

Championnat de France de deuxième division
(*troisième journée*)

*Toulouse b. Valence	3-1
*Alès et Nancy	0-0
*Marseille b. Sedan	2-0
*Niort b. Saint-Brieuc	2-1
*Amiens b. Le Mans	2-0
*Red Star b. Angers	2-1
*Dunkerque b. Mulhouse	1-0
*Perpignan et Gueugnon	2-2
*Laval et Beauvais	2-2
*Guigamp b. Châteauroux	3-0
*Charleville b. Nîmes	3-1

Classement : 1. Gueugnon, 7 pts ; 2. Marseille, Charleville et Toulouse 6 ; 5. Guingamp, Alès, Amiens et Beauvais, 5 ; 9. Angers, Dunkerque, Niort, Mulhouse, Le Mans et Red Star 4 ; 15. Laval et Nancy, 3 ; 17. Perpignan, Sedan, Valence et Châteauroux, 2 ; 21. Nîmes, 1 ; 22. Saint-Brieuc, 0.

TENNIS

Tournoi ATP de Kitzbühel

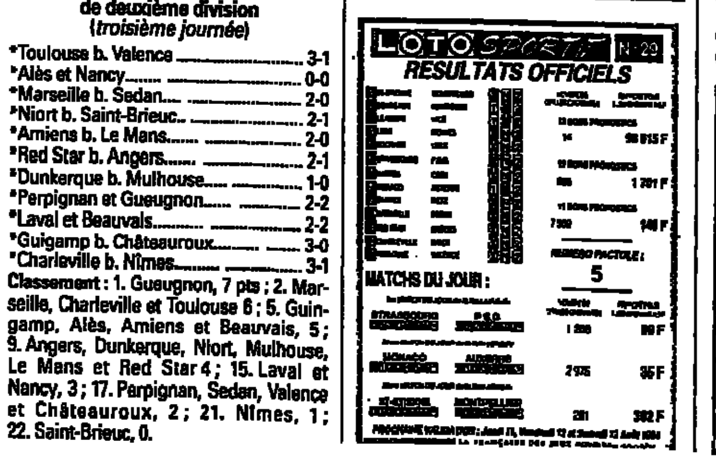
Goran Ivanisevic, tête de série nº 1, a remporté, dimanche 7 août, le tournoi de Kitzbühel, en Autriche. Le Croate a disposé, en finale, du Français Fabrice Santoro (6-2, 4-6, 4-6, 6-3, 6-2).

Tournoi ATP de Los Angeles

L'Allemand Boris Becker, tête de série nº 2, s'est adjugé, dimanche 7 août, le tournoi de Los Angeles en battant en finale l'Australien Mark Woodforde (6-2, 6-2).

Tournoi WTA de San-Diego

Steffi Graf, numéro un mondial, a survolé, dimanche 7 août, la finale du tournoi de San Diego. L'Allemande a dominé sa dauphine, l'Espagnole Arantxa Sanchez (6-2, 6-1), signant ainsi la quatre-vingt-sixième victoire de sa carrière.



FRANCOPHONIE

POINT DE VUE

La langue de chacun

par Jacques Rigaud

CHACUN a son amour-propre, et l'on peut comprendre que Jacques Toubon ait déploré, dans ces colonnes (*le Monde* du 4 août), la décision du Conseil constitutionnel qui a partiellement censuré la loi qui porte son nom ; mais je n'ai pas l'impression que les sages du Palais-Royal aient été appelés à arbitrer un conflit entre les partisans et les adversaires de la langue française, et qu'ils aient entendu donner raison, dans un moment d'égarement, à de mauvais Français qui voudraient abaisser ou aliéner notre langue.

La portée de la décision du 29 juillet est à beaucoup d'égards plus vaste que celle que l'on déduirait d'une lecture étroite et circonstancielle. Certes, les dispositions les moins heureuses de la loi ont été censurées, mais les motifs sont encore plus importants que le dispositif. Le Conseil constitutionnel a reconnu la compétence du législateur pour statuer sur les problèmes de la langue, élément du patrimoine national ; mais, à bien lire sa décision, il a surtout – ce dont tous les républicains devraient se réjouir, qu'ils soient de droite ou de gauche – donné tout son sens à la liberté de pensée, d'expression et de communication, telle qu'elle a été définie par l'article 11 de la Déclaration de 1789 qui en fait l'un des droits les plus précieux des droits de l'homme (c'est le seul cas où la Déclaration qualifie ainsi un des droits qu'elle proclame). Et le Conseil constitutionnel renchérit en soulignant qu'il s'agit d'une liberté fondamentale *« d'autant plus précieuse que son existence est une des garanties essentielles du respect des autres droits et libertés »*. La libre communication des pensées et des opinions est ainsi placée au sommet de notre système constitutionnel : on est loin de la querelle sur *« corner »* et *« fast food »*...

Un espace de liberté

Le juge constitutionnel devait combiner ce principe fondamental avec une règle fixée par la Constitution et aux termes de laquelle *« la langue de la République est le français »*. Il en a conclu que le législateur pouvait imposer, dans les cas et conditions qu'il a prévus, l'usage du français et prescrire aux personnes morales de droit public comme aux personnes de droit privé dans l'exercice d'une mission de service public l'usage obligatoire d'une terminologie officielle. Le gouvernement et M. Toubon ont là une satisfaction de taille.

Il a toutefois refusé d'aller plus loin, et il faut avoir, comme Jack Lang et Jacques Toubon, étrangement rapprochés par la circonstance, des griefs particuliers à l'égard du Conseil constitutionnel pour le lui reprocher, voire l'accuser de s'inspirer d'une *« philosophie ultralibérale »*. Reconnaissant que la langue française évolue comme toute langue vivante et s'enrichit incessamment, par l'usage, de nouveaux apports, y compris de langues étrangères, il a affirmé la liberté de toute personne privée de s'exprimer comme elle l'entend, sans qu'on puisse lui imposer, sanctions pénales à la clé, d'user de mots ou expressions définis par voie réglementaire sous forme d'une terminologie officielle.

En d'autres termes, le Conseil a refusé à l'administration le pouvoir de décider à ma place ou à la vôtre des mots à employer. Il ne nous interdit pas d'user de ce qu'un arrêté ministériel aura imposé aux services publics et qui vaudra pour chaque citoyen, mais à son gré, à titre de suggestion, s'il la juge gracieuse, ingénieuse ou commode.

Ce faisant, le Conseil a créé ou préservé un espace de liberté pour chacun de nous et reconnu que le souverain juge en matière de langue n'était ni un ministre ni un tribunal, mais le bel et bon usage, auquel même l'Académie française, dans sa séculaire sagesse, s'est toujours pliée et qu'un excès de zèle collectif a fait oublier au gouvernement et à sa majorité.

Il n'est pas indifférent que cette liberté d'usage s'applique non seulement aux citoyens mais aux médias audiovisuels, à qui la loi faisait, une fois de plus, un sort spécial, comme on l'a déjà vu récemment avec les quotas de chansons françaises. On aurait pu craindre que le juge constitutionnel ne cède, comme l'exécutif et le législateur, à la tentation constante de réglementer l'audiovisuel ; mais le Conseil constitutionnel, dans la logique même de sa démarche, reconnaît que les médias audiovisuels sont par essence un lieu de liberté, qu'ils soient de statut public ou privé, et que chacun – journaliste ou citoyen – doit pouvoir s'y exprimer avec ses mots, comme le pensent sans doute ces jeunes que M. Balladur prend la peine de consulter en ce moment même.

Il s'ensuit certes, pour ces médias, une grave responsabilité. On les accuse, et parfois avec raison, de maltraiter la langue et d'acclimater abusivement des mots et, plus encore, des tournures ou des constructions empruntés à d'autres langues ; il leur faut y veiller, en jouant tout leur rôle dans l'enrichissement de la langue et dans son respect ; mais, dans ce domaine comme dans tant d'autres, ce n'est pas le règlement qui éduque la liberté.

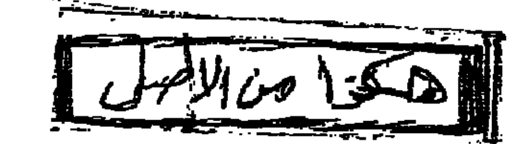
Il est vraiment lassant d'avoir à le répéter plus de deux siècles après la Déclaration de 1789.

▶ Jacques Rigaud est administrateur délégué de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion et président de RTL.

COMMUNICATION

LE CSA se plaint à Bruxelles de la diffusion de deux chaînes de téléachat américaines. – Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) vient de souhaiter que la Commmission des Communautés européennes se saisisse du cas de deux chaînes de téléachat américaines, Quantum TV et Sell A Vision. Ces deux chaînes, qui bénéficient d'une licence d'exploitation obtenue en Grande-Bretagne, diffusent, en clair, sept à huit heures de programmes *via* le satellites Astra 1 A et Eutelsat 2 F1, sur l'ensemble du territoire français. Cette diffusion non cryptée les met en contravention avec la directive européenne « Télévision sans frontières».

QUOTA DE CHANSONS FRANCOPHONES : toutes les radios nationales ont signé. – La totalité des *« radios nationales généralistes ou musicales » et « la quasi-totalité des radios locales »* se sont engagées auprès du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) à respecter le quota de 40 % de chanson francophone imposé par la loi Carignon. Ce quota doit être atteint *« d'ici au 1er janvier 1996 »* et oblige les radios à diffuser au minimum 40 % de chansons francophones, avec, pour moitié au moins, des nouveaux talents ou de nouvelles productions, pendant les *« heures d'écoute significatives »*. Le CSA a mis en demeure les radios locales affiliées à de grands réseaux nationaux qui n'ont *« pas satisfait »* à ces *« obligations légales »*, de régulariser rapidement leur situation, sous peine de sanctions.



MUSIQUES

L'AMOUR DES TROIS ROIS à Montpellier

Une direction exceptionnelle

MONTPELLIER
de notre envoyé spécial

Le Festival de Montpellier et de Radio-France avait inauguré sa série d'opéras le 11 juillet avec *Etienne Marcel* de Camille Saint-Saëns. Il a refermé ses portes, près d'un mois plus tard, sur un ouvrage lyrique un peu moins inconnu. Quelques grands chanteurs et chefs d'orchestre ont, en effet, attaché leur nom à *l'Amour des trois rois* d'Italo Montemezzi (1875-1952). Cet opéra a été créé en 1913, à la Scala de Milan, sous la direction d'Arturo Toscanini. Présenté l'année suivante à Paris, au Théâtre des Champs-Elysées, puis à New-York, au Metropolitan Opéra, il a peu à peu quitté l'affiche. Il a néanmoins été plusieurs fois enregistré, dont une fois sous la direction du compositeur lui-même : aucune de ces interprétations n'a été rééditée en disques compacts.

La musique en est pourtant d'une grande qualité d'écriture. Orchestration raffinée, avec de belles parties de bois, une écriture de cordes qui n'est jamais envahissante et beaucoup d'habileté dans le maniement du contrepoint. L'œuvre est exempte des boursouflures, de la vulgarité et des facilités qui rendent à peu près inécoutables aujourd'hui *Paillasse* ou *Cavalleria Rusticana*. Bien au contraire, Montemezzi a écouté Puccini, Verdi, mais aussi Wagner, Moussorgski et Debussy. Il use donc de leitmotive simplifiés. Il manie une palette harmonique subtile, libre de tout académisme, et soumet le chant au sens du livret en privilégiant la continuité dramatique à l'effet produit par le découpage en airs, traditionnel dans l'opéra italien. Le livret de Sem Benelli a été adapté du théâtre par le poète lui-même. Les personnages et l'époque moyenâgeuse de l'action ne sont pas éloignés de ceux de *Tristan et Isolde* et de *Pelleas et Mélisande*, sans en avoir ni l'efficacité ni la valeur littéraire.

A Montpellier *l'Amour des trois rois* a bénéficié de la direction exceptionnelle de Pinchas Steinberg. Un chef dont l'autorité technique se double d'un goût parfait et d'une présence qui tirent le maximum des musiciens du désormais remarquable Orchestre philharmonique de Montpellier. Les solistes vocaux sont inégaux : Karen Huffstodt a comme souvent tendance à hurler, mais son timbre est prenant et sa conviction indéniable en Fiora. A part la basse Carlo Colombara (Archibaldo), les autres rôles importants dévolus aux hommes excèdent les possibilités des chanteurs retenus sans que cela soit catastrophique. Mais il faudrait tout de même d'autres pointures que Tonio di Paolo, Paolo Coni et Paolo Barbacini pour incarner Avito, Manfredo et Flaminio. Les petits rôles sont en revanche impeccablement tenus, particulièrement la soprano Anne Constantin et le ténor Alain Gabriel. Le chœur de Radio-France se tire seulement honorablement de sa tâche pourtant réduite, mais il a tendance à chanter de plus en plus bas.

A. Lo.

L'avenir du festival : seul ou à deux ?

MONTPELLIER
de notre envoyé spécial

L'Amour des trois rois n'avait pas été exécuté en France depuis 1914. Etait-il nécessaire de le remonter à Montpellier ? S'il fallait se fier au nombre de places vendues par le festival, la réponse serait non : en début d'après-midi du 4 août, une centaine de fauteuils avaient été vendus pour cette unique représentation. Si l'on considère les qualités de l'œuvre et de l'exécution musicale, la réponse est oui, d'autant que le prix des places n'est pas trop élevé : 145 francs et 210 francs. Par chance, la diffusion en direct sur les antennes de France-Musique apporte un public difficilement chiffrable, mais forcément plus important que celui de Montpellier pendant toute la durée du festival : 50 000 personnes pour 59 concerts.

Car le premier problème à résoudre ici est celui du public. L'an dernier, la fréquentation exceptionnelle des concerts d'Alfred Brendel et de Julia Migenes Johnson avait pu faire croire que la partie était gagnée. Il n'en est rien. Dès lors qu'une star n'est pas à l'affiche, le public payant est aussi rare à Montpellier qu'à Paris, où les salles sont trop souvent remplies par des invitations gratuites qui donnent le change.

Le second est de clarifier les rapports qui lient le festival non à Radio-France, mais à l'antenne de France-Musique, qui a quasiment déserté Montpellier depuis maintenant quatre ans. Elle n'y organise plus qu'un magazine en direct pendant une semaine. Certains producteurs se sont battus pour ne pas bâtir de programmes autour du festival, affirmant qu'il n'était pas dans la mission de la chaîne de favoriser ainsi une manifestation au détriment des autres. Leur direction les a entendus : si la chaîne diffuse toujours les concerts, elle n'y organise plus d'émissions thématiques, de débats, etc. La production des concerts à Radio-France n'étant pas séparée de l'antenne de France-Musique, la chaîne privilégie pourtant toute l'année les concerts qu'elle produit, au détriment de ceux qui sont organisés par des institutions elles aussi subventionnées par l'argent public. Les mêmes producteurs ne s'opposent pas aussi catégoriquement à cette situation qui égratigne la notion de service public.

Tout comme ils ne s'étonnent pas d'être contraints de garder le silence à l'antenne sur les problèmes des formations musicales de la radio quand ils n'hésitent pas à relever ceux qui paralysent certaines institutions. C'est ainsi que la teneur des contrats de Daniel Barenboïm et Myung Whun Chung à la Bastille a été disséqué sur France-Musique, mais qu'aucun producteur n'a dévoilé celui de Charles Dutoit, le directeur musical de l'Orchestre national, et n'a fait état des problèmes qui ont opposé Marek Janowski, directeur musical de l'Orchestre philharmonique, et Claude Samuel, directeur de la musique à Radio-France. Quoi qu'ils en disent, quoi qu'ils fassent, les producteurs de France-Musique sont juges et parties dès lors qu'ils collaborent à une chaîne de radio inféodée à une production musicale.

Il serait donc logique que France-Musique soit présent à Montpellier pendant toute la durée du festival. Et si la production des concerts à Radio-France devait être un jour séparée de France-Musique, il n'est pas certain que la chaîne y gagne la liberté de parole que certains de ses producteurs exigent faiblement. Il leur faudrait tout de même affronter les musiciens des orchestres de la radio et leurs directeurs musicaux dans les couloirs d'une institution qui les paie les uns comme les autres et resterait dirigée en tout état de cause par un seul président.

ALAIN LOMPECH

Cinéma itinérant. – Du 8 au 13 août, l'association Ciné-Village organise une série de projections en plein air dans le département de la Drôme. Le thème retenu cette année est la comédie, avec *le Père Noël est une ordure*, *Docteur Folamour*, *1941*, *les Tontons flingueurs*, *la Party*, *le Magnifique* et des courts-métrages en complément de programme.

▶ **Les 8 et 9 à Saint-Nazaire, en Vercors, les 10 et 11 à Saillans, et les 12 et 13 à Suze-la-Rousse. Tél : (16)75-84-41-44.**

Woodstock 2 commerce et nostalgie

Suite de la première page

Ont ainsi été mis en place deux embranchements temporaires d'autoroute, 15 kilomètres de nouvelles routes, huit ponts, onze aires de parking dont la plus proche est située à vingt minutes du site, huit cents navettes, une douzaine de kilomètres de grillages, barrières et palissades, deux réservoirs d'eau contenant 4 millions de litres chacun, cent dix cabines téléphoniques, trois mille toilettes portables, un corps médical de quinze cents personnes, deux hôpitaux de campagne, quinze ambulances, trois hélicoptères d'urgence.

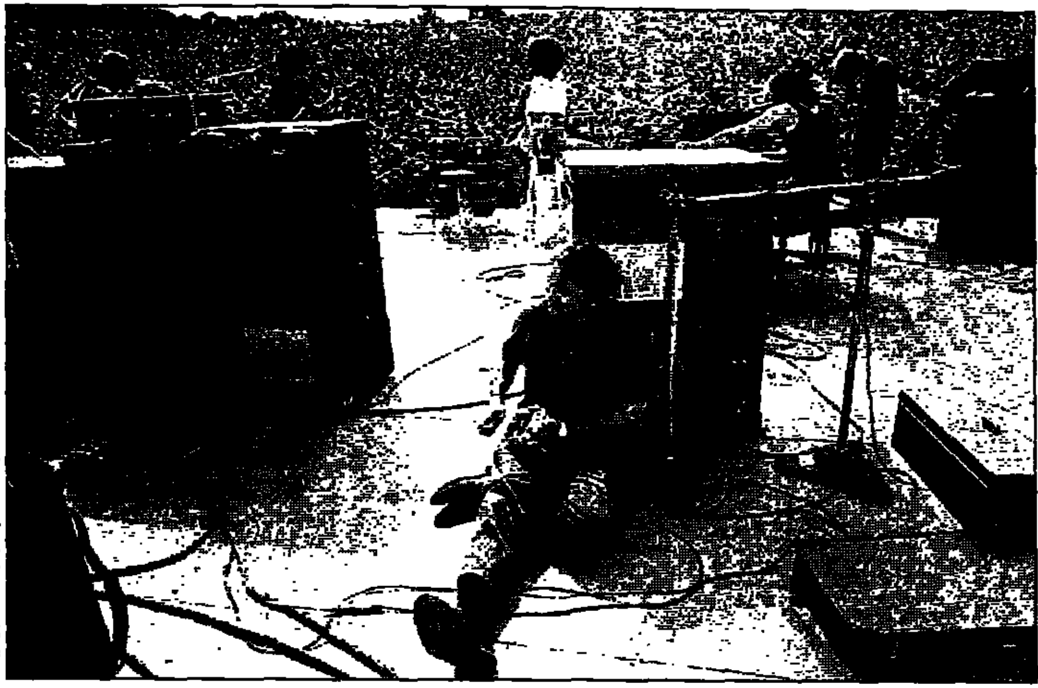
Près de mille stands sont prévus, où l'on vendra des tentes et des sacs de couchage comme des préservatifs, mais pas d'alcool. Un millier d'agents de la sécurité veilleront à ce que n'entrent ni drogues, *« ni couteaux, ni haches, ni fourneaux, ni grill »* (dit la notice qui accompagne les billets), ni nourriture autre que celle exigée par votre état de santé (diabète) ou votre religion (kasher). Une véritable ville qui ne vivra que quatre jours mais sera, en population, la sixième de l'Etat de New-York, une cité-forteresse dont l'accès coûte 135 dollars par personne (plus de 700 francs) – les billets n'étant vendus que par deux au minimum –, dont on ne pourra sortir qu'une fois par jour, et qui, comme le Club Méditerranée, a créé sa propre monnaie provisoire.

Un jardin d'Eden

1969 : drogue, rock'n'roll, *« flower people »*, *« faites l'amour, pas la guerre »*. En trois jours de pansexualité, *« peace, love and music »*, une génération cristallise son identité. Naissance d'une nation – la « nation Woodstock » –, le mythe entre à une allure record dans l'inconscient collectif mondial : une sorte de jardin d'Eden où le sida n'existe pas encore. D'ailleurs, communiant avec le romantisme d'une jeunesse belle à tomber à la renverse, les promoteurs ne sacrifient-ils pas toute notion de profit pour jouer la carte d'une gratuité paradisiaque ?

Selon le chanteur Graham Nash dans le *New York Daily News*, la vérité fut tout autre : *« Les organisateurs du concert de 1969 partaient pour faire fortune. Le nouveau ne sera guère différent : simplement, ils savent mieux l'envelopper et le vendre. »* Si Woodstock 1 fut gratuit, affirme Neal Karlen dans le *New York Times*, ce n'est pas que les promoteurs succombèrent à l'amour de l'art ou à la fièvre d'une « vraie liberté », mais qu'ils furent pris de court. Evacuer les 50 000 campeurs déjà installés et les canaliser *manu militari* vers les guichets ? Les caméras de Michael Wadleigh étant prêtes à tourner, les promoteurs comprirent vite que le bénéfice serait plus grand s'ils jouaient dans le sens du film – *« Une célébration de la liberté »* – et négocièrent dare-dare avec la Warner un accord d'1 million de dollars.

Woodstock 2 est une énorme affaire. La Warner vient de ressortir aux Etats-Unis le *Woodstock* de 1970, elle vend (cher) à la télévision par câble les séquences inédites, s'apprête à en tirer un vidéo-laser et un CD-ROM ; MCA lance un disque compact et une vidéo comportant l'intégralité de la performance de Jimi Hendrix ; Atlantic prépare un coffret du double album original assorti d'une heure d'inédits. Assuré en majeure partie par PolyGram, le budget de Woodstock 2 est estimé à une trentaine de millions de dollars.


BARON WOLMAN/RETNA/STILLS

Le groupe Santana, sur scène en 1969, est également à l'affiche de Woodstock 2.

Les ventes de billets couvrant à peine les frais (250 000 à 135 dollars, soit 37 millions de dollars), le bénéfice viendra de la retransmission en direct par télévision à péage, d'un nouvel album (prévu pour cet automne), d'un nouveau film (cet hiver), du marché vidéo, du sponsorat : Pepsi Cola paye 2 millions le privilège de faire figurer le logo officiel sur ses canettes, Häagen-Dazs le placarde sur ses cornets de glace, Apple-Ordinateurs publiera un quotidien électronique. Sans oublier l'omniprésent marchandisage, de la tasse au T-shirt en passant par le briquet, l'aimant pour réfrigérateur et le préservatif (dont le slogan est *I come in peace*, « come » signifiant à la fois « venir » et « jouir »), tous produits qu'on pourra également acheter sur la chaîne câblée de télé-achat QVC.

Visant surtout les 16-25 ans (sans délaisser les autres), le choix des musiciens a fait l'objet d'une étude de marché très poussée. Les négociations n'aboutissent pas avec Pearl Jam, pas plus qu'avec Guns'n'Roses, U2 et REM. Les Eagles demandent trop d'argent, les Rolling Stones ne sont même pas contactés. Initialement fixé à 15 000 dollars par participant, le cachet passe à 350 000 (à Woodstock 1, la rémunération des musiciens s'échelonnait de 300 dollars pour Sha-Na-Na à 18 000 pour Hendrix.

La protestation ne s'est pas faite attendre. Sur le réseau Prodigy, le réalisateur Michael Wadleigh qualifie Woodstock 2 d'opération *« mise en place par l'establishment, pour* l'establishment, *pour vous pousser à la consommation et vous soutirer jusqu'à votre dernier dollar »*. Criant à la trahison de l'« idéal » Woodstock, certains tentent de créer un festival dissident sur la ferme même où se déroula le premier. Mais si « Bethel 94 » possède le site, « Woodstock 94 » s'estime propriétaire du nom et du logo (racheté à la Warner) et les promoteurs ont le tempérament procédurier. La guérilla se lit sur les T-Shirts : *« Woodstock occupé »*, clame l'un, assorti de fil barbelé tandis qu'un autre montre deux vautours se disputant la colombe de la paix. Malgré la présence de Richie Havens, Blood, Sweat and Tears et Fleetwood Mac, « Bethel 94 » a été annulé, suite à une dissension entre ses organisateurs.

D'autres enfin, tels Henry Rollins, leader du Rollins Band, sont plus lucides : *« Woodstock 2 est un concert comme un autre*, déclare-t-il dans le *Daily News*. *Traitez-moi de cynique, mais pour moi tout ça part d'une poignée de mecs qui veulent faire du fric mais qui étaient trop « stone » en 1969 pour réussir leur coup. Cette fois-ci, ils sont partis pour la curée. Cela dit, je suis ravi d'y jouer. »*

Pour Graham Nash, *« le vrai Woodstock ne s'est pas passé sur scène mais dans le public... J'ai vu quelqu'un partager son sandwich avec un autre qui avait faim et un flic aider un gamin qui s'était entaillé le pied. C'est ça, Woodstock. »* C'est aussi, poursuit-il, la fin d'une époque – celle où tout le monde faisait naïvement de la musique dans un garage – et le début d'une autre, marquant l'intrusion du grand business dans le rock. Venus en tribu, les 500 000 de 1969 devenaient un marché, une tranche démographique. Les premiers à le comprendre furent les studios hollywoodiens et les grandes agences de publicité, qui s'approprièrent les slogans, les symboles et le style de la génération Woodstock.

HENRI BÉHAR

De Aerosmith à Zucchero

Quoique la liste soit loin d'être close, les chanteurs et les orchestres suivants (dont certains « firent » Woodstock 69), ont déjà confirmé leur présence pour la deuxième édition de la manifestation : Aerosmith ; The Allman Brothers Band ; Arrested Development ; The Band (sans Robbie Robertson mais avec la participation de Bob Weir, des Grateful Dead, et de Rob Wasserman, The Band jouera peut-être avec Bob Dylan) ; Blues Traveler ; Johnny Cash ; Jimmy Cliff's All-Star Reggae Jam ; Joe Cocker ; Crosby, Stills & Nash ; Cypress Hill ; Bob Dylan ; Melissa Etheridge ; Peter Gabriel – accompagné entre autres de Xalam (Senegal), Geoffrey Oryama (Ouganda), Hassan Hakmoun (Maroc), qui participent à sa tournée WOMAD – ; Green Day ; Bruce Hornsby ; Hot Tuna ; Metallica ; Roger McGuinn ; The Neville Brothers ; Nine Inch Nails ; Porno for Pyros ; Rollins Band ; Santana ; Spin Doctors ; Zucchero (Italie).

Seraient également pressentis : Alice in Chains, Blind Melon, Les Cranberries et Youssou N'Dour. Vendredi et samedi soir, quand les « grandes pointures » auront quitté la scène, on dansera au son de The Orb, Orbital et Deee-Lite. Une troisième « *rave* » est prévue pour le dimanche soir.

Les avatars d'un film

Le 29 juin 1994 est ressorti aux Etats-Unis le film *Woodstock* (1970) de Michael Wadleigh, *« dans la version du metteur en scène »* (formule impliquant que le réalisateur répudiait le montage initial, ce qu'il nie dans la brochure de presse, préférant parler de *« nouvelle opportunité sur le plan du marketing »*.) La version « originale » durait 3 heures et 4 minutes, celle d'aujourd'hui, remixée en son numérique, atteint presque les 4 heures. La présence de la foule est étoffée, les interviews aussi, les séquences musicales inédites concernent plus particulièrement Jimi Hendrix (sa prestation, déjà imposante, est prolongée) et surtout Janis Joplin, dont presque toute la prestation était restée en salle de montage.

ARTS

BERNARD LALLEMAND à Mulhouse

La vierge et le confesseur

MULHOUSE
de notre envoyé spécial

La Vierge de Nuremberg, petite invention médiévale pleine d'aménité, est un joli sarcophage aux douces courbes féminines, mais dont l'intérieur est hérissé de clous pointus. Bernard Lallemand expose à Mulhouse une version moderne de cet instrument de torture, peut-être plus angoissante encore : *Obsession* est une boîte cylindrique en acier chromé, haute de plus de deux mètres, pourvue de charnières et d'une fermeture. Elle est présentée entrouverte, comme pour mieux attirer le chaland innocent. L'intérieur en est tapissé de ventouses en caoutchouc (de celles dont on usait autrefois pour déboucher les lavabos) qui tendent leurs lèvres rondes et goulues vers le spectateur et l'invitent à une infernale succion.

Bernard Lallemand a le *ready made* polisson : une sculpture, malheureusement absente de l'exposition, *Noué, croisés*, évoquait déjà en 1990 une madone de type Ange bleu faisant crisser des bas métalliques sur un amas plus proche des viscères que du porte-jarretelles. A Mulhouse, *Désir* est construit à l'aide d'urinoirs. Pas ceux de Marcel Duchamp, trop répandus, devenus publics pour ainsi dire. Les siens sont des bassins d'hôpital en plastique. La manière dont il les assemble et les exhibe transforme ces tristes instruments en une épure d'organes internes, lisses et d'une propreté clinique, comme si l'intérieur des hommes, dûment répertorié par la science, n'avait plus rien d'inconnu, et limitait sa complexité à celle d'un montage purement mécanique. Et c'est précisément en le mécanisant que Bernard Lallemand redonne au corps son mystère.

Le travail de Lallemand a une autre face, plus douce : les œuvres qui l'illustrent ont nom *Thérapie*, *Blanche*, ou *Petite Lune*. Toutes jouent de la lumière et de sa fragilité. La pureté virginale de la mousse fait de *Blanche* une sorte d'apparition dans un univers de chrome, qui n'est rendue tangible que grâce à une source lumineuse externe. C'est aussi la lumière qui crée *Petite Lune* : sans elle, la délicate ombre portée n'existe plus. L'œuvre est virtuellement suspendue à son éclairage. Qu'elles réclament un apport de l'inconscient le plus noir du spectateur, ou au contraire la lumière plus pure d'un projecteur, les sculptures de Bernard Lallemand ne sont jamais autonomes : elles n'ont pas la suffisance du directeur de conscience, mais bien la modestie du confesseur. Et un humour souvent tendre, toujours ravageur.

HARRY BELLET

▶ **Le Quai, école d'art de Mulhouse, 3, quai des Pêcheurs ; et à l'espace J. B. B., 50, rue Franklin, 68200, Mulhouse. Sur rendez-vous au mois d'août. Tél. : (16) 89-32-12-92. Jusqu'au 7 octobre.**

FRANCO…
VUE…
…a langue de chacun
COMMUN…
LIBÉRATION DE PA…
Un supplément spécial dans Le Monde du 24 daté 25 août

REPORTAGE

Ailleurs, sur les îles...

I. – Qui va à Chausey une fois...

CHAUSEY

de notre envoyée spéciale

A la cale la mer était pleine. Bébert Marie manœuvrant son doris s'aligna le long du quai et fit monter ses deux équipiers à bord. La *Fée-des-grèves* repartit vers Plate-Ile, sous l'épais crachin qui battait les visages. Bientôt la jetée s'estompa dans la brume. Quelques rochers émergeaient des eaux d'un vert sombre. *« La mer allait bientôt descendre »*, il fallait faire vite.

Sur l'archipel de Chausey, territoire français des îles anglo-normandes, les vastes marées dictent le temps. Leur amplitude atteint 14 mètres, battant le record en Europe et se classant deuxième dans le monde. La marée se joue du paysage, dénudant en se retirant trois cent soixante-cinq îlots, et n'en épargnant dans sa crue que cinquante-deux. Du moins l'affirme-t-on à Grande-Ile, la seule terre habitée par les hommes. *« Qui va à Chausey une fois y revient trois cents fois »*, reprend le dicton, tant changent subtilement lumières, repères et couleurs, au fil même d'un seul jour.

Chausey — Iles, Phare, zones découvertes à marée basse, Plages, Rochers — MANCHE — Archipel de Chausey — Grande-Ile — Plate-Ile — La Pignon — Fort — 1h vers Granville — 1h45 vers St-Malo — 500 m — 5 km

Bébert Marie, qui jamais ne se risquerait à ignorer ces faits, sortit les filets des paniers. Il lui fallait préparer la pêche au lançon. Avec une jubilation taciturne, le vieux boucanier accosta bientôt l'îlot inhabité et sa plage de sable rose, sous l'œil placide des cormorans serrés en grappe amoureuse. Puis laissant son « canote », il mit pied à l'eau et sortit sa pelle. Les minces lançons glissaient comme des anguilles. Seaux pleins, le doris reprit son cap en zigzaguant entre les rochers sombres qui affleuraient. Coinçant la barre sous son bras, Bébert Marie enfila les lançons gigotants aux dizaines de crochets du long filet, pour appâter les bars nombreux en eau profonde. La ligne de fond fut enfin prête, déployée sur une centaine de mètres et fixée par des bouées. Le moteur rebondit vers d'autres îlots, pour une seconde ligne. L'homme gouvernait, seul à connaître le passage des bancs de bars sous les flots agités. Sa pêche fut miraculeuse, comme à l'accoutumée. Généreux archipel...

Homards, bars, bouquets, crabes et huîtres plates foisonnent dans ses eaux d'une rare pureté, exceptionnellement riches en minéraux, échauffées par le Gulf Stream. Bébert Marie y pêche depuis soixante ans. Hier, c'était pour faire vivre sa famille. Aujourd'hui, *« la retraite ne serait pas vivable »* s'il ne sortait en mer, *« grain ou pas »*. Il est l'un des rares survivants de l'époque où Grande-Ile disposait d'une école. Le curé était à la fois l'instituteur laïque, l'infirmier et le confesseur. *« Ne soyez pas des chrétiens décaféinés ! »*, exhortait-il du haut de sa chaire pour conclure la messe, avant de lire la liste des lettres restées en souffrance après la distribution du courrier sur la cale. Dans ces temps-là, les gamins allaient chercher les œufs et le lait à la ferme. Seize vaches paissaient sur la lande, promptes à baigner leurs pattes à l'ombre des voiliers pour se rafraîchir. Leur lait y gagnait une saveur inconnue, dit-on. Elles avaient un sacré flair pour fuir la marée qui remontait. Mais les écoliers en fieffés sacripants s'amusaient à les coincer sur les îlots déserts. Chaque samedi, on dansait dans la « Plaine », le seul champ de Grande-Ile. *« Pas besoin d'aller à Granville, les jeunes gens trouvaient femme sur place »*, se souvient Bébert Marie. C'est ainsi que les serveuses venues pour une saison à l'unique hôtel se marièrent les unes après les autres. De la sorte Bébert rencontra et épousa Suzanne, Normande *« de l'intérieur »* dont il eut trois enfants.

Au royaume des cormorans

Aujourd'hui, l'un de ses fils, Jean-Pierre, pêche le bulot à longueur d'année près des Minquiers, à quelques encablures de Jersey et de Guernesey. Il vend à ses mareyeurs habituels et habite Granville avec les siens. L'école de Grande-Ile a en effet fermé il y a une vingtaine d'années.

Marie-Christine et son mari pêcheur devront, eux, émigrer dès septembre prochain pour la scolarité de leurs deux enfants. Les Pichard qui tiennent l'hôtel sont aussi concernés, comme Patrick et Catherine louant Le Poulpiquet, une maison de poupée en granit du pays surplombant la grève et fleurie d'hortensias. Il est pêcheur, elle a abandonné ses études parisiennes pour vivre ici avec lui. Leur fils n'a que trois ans. Sans attendre, tous cherchent à faire réouvrir une classe. Ils ont trouvé maître et local, mais n'ont toujours pas l'autorisation officielle. MM. Pasqua et Bayrou, contactés, ont transmis le dossier à Bernard Beck, le maire de Granville. Ce dernier qualifie la demande d'*« utopie »* : *« Il faudrait fermer une classe pour en réouvrir une à Chausey qui n'a que trois écoliers.... Non. »*

Car Chausey n'a jamais été une commune. *« C'est un quartier de Granville, où il fait bon vivre »*, vante l'office municipal du tourisme. *« A condition que cela ne leur coûte rien »*, rétorquent les insulaires. Site classé, l'archipel appartient pour les trois quarts à une société civile immobilière (SCI) regroupant trois familles viscéralement attachées à leur « rocher ». L'Etat possède le phare astiqué comme un bijou par ses deux gardiens, le fort à la Vauban où logent Freddo et six pêcheurs, l'ancienne école et le presbytère devenus gîtes, le sémaphore occupé par des ornithologues dévoués aux huîtriers-pies, pingouins et pipits ayant élu domicile sur les îlots.

A la SCI donc de faire le ménage, rénover la chapelle et entretenir les chemins de terre, entre les ormes et les roses. Pas de voitures, ni de camping. « Popeye », ouvrier en retraite fort prisé pour ses pitreries, ramasse les ordures entre deux airs de tango qui sont sa marotte. En échange, il est logé gratuitement à l'année. De nombreux panneaux incitent les touristes à prendre soin de la propreté. L'été, ces derniers sont environ cinq cents à débarquer en fin de matinée de la navette, qu'ils reprennent forcément en début de soirée, puisque le seul hôtel existant ne compte que huit chambres ! Grande-Ile pour ses nuits retrouve un calme enchanteur.

Les Henrié, qui ont racheté le château-forteresse restauré par Louis Renault, les Cordier et la famille d'Yves de Saint-Front, fils du peintre Marin Marie et lui-même peintre, tous associés de la SCI, viennent de mettre en chantier l'ancienne ferme pour y aménager dix-neuf gîtes. Que de discussions, avant d'en arriver au compromis... Chacun défendait à sa façon le vert paradis. Quelques écologistes extérieurs tentèrent même de s'opposer au projet. Le tribunal a fini par trancher. Luxueux, ces gîtes seront loués à la semaine, *« tout au long de l'année, pour maintenir la vie sur Grande-Ile »*, expliquent les propriétaires. Les huit pêcheurs résidant l'hiver cherchent aussi à *« faire redémarrer l'archipel par tous les bouts »*, en compagnie d'autres jeunes ayant dû partir à Granville. Depuis peu se dressent les piquets des parcs à moules. L'aquaculture pourrait s'étendre aux palourdes et aux huîtres. Un troisième bateau est venu en juillet renforcer le système de navette. Devenus *« réalistes »*, les défenseurs de l'école enfoncent un nouveau clou : *« Chausey devrait bénéficier du régime des îles du Ponant, qui leur permet de conserver une classe. »*

Rêves de Cythère

L'esprit chouan n'est pas mort. Aux dernières élections européennes, l'hôtelier, qui est loin d'être une grenouille de bénitier, a fait campagne pour Philippe de Villiers. Ce dernier est arrivé en tête lors du dépouillement de l'urne amenée par bateau à Grande-Ile. Contre l'envahisseur anglais, la résistance fut constante. Aujourd'hui, les sujets de la Couronne veulent « planter l'Union Jack » sur les Minquiers. Alors, pour ce nouvel épisode de la « guerre des cailloux », l'île reprend le combat, décidée à préserver son droit de pêche.

Depuis la nuit des temps, les gens de Chausey ont navigué, vers Terre-Neuve ou la lointaine Polynésie. Au siècle des Lumières, l'abbé Nolin, directeur des pépinières du Roy, crut découvrir Cythère et tenta de transformer l'archipel en utopie agreste et physiocrate, en dépit des Anglais, *« nos ennemis naturels »*, écrivit-il alors. Plus tard, en 1936, Marin Marie fut le premier homme à traverser l'Atlantique en solitaire sur un bateau à moteur.

Les descendants de ces fiers corsaires ont tous un tour du monde à leur actif. Ils ont choisi de revenir à leur île, où brille parfois le rare rayon vert.

DANIELLE ROUARD

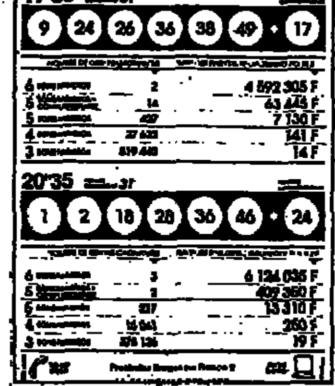
Prochain article :
Molène de la miséricorde

Balises

A 17 kilomètres ou une heure de vedette de Granville, à une heure quarante-cinq de Saint-Malo, l'archipel de Chausey compte des dizaines d'îlots couverts de coquillages et d'oiseaux, où l'on accède à marée basse. Plages de sable rose comme le granit, richesse locale, comme le varech.

Grande-Ile, longue de 2 kilomètres sur 200 à 700 mètres selon les lieux, une centaine d'habitants l'été et huit l'hiver, ne se parcourt qu'à pied. Elle jouit de plusieurs liaisons maritimes quotidiennes en saison et de deux navettes par semaine entre novembre et avril. Téléphoner à Granville, pour information, 33-50-02-67, ou gare maritime 33-50-31-81 ; à Saint-Malo 99-40-48-40. L'Hôtel du fort et des îles n'ouvre qu'en saison, bonne chère et prix modestes ; Tél. 33-50-25-02. Température souvent fraîche.

D. R.



Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*

Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani, gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy, directeur général
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, directeur financier
Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann
Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu, conseillers de la direction
Daniel Vernet, directeur des relations internationales
Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991),
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 49-60-30-10

CARNET

Anniversaires

– Royan 1989 : *le Monde* daté du 9 août m'apprenait que je pouvais, à tes côtés, « oublier » jusqu'au jour de ta naissance... Où que tu sois, je te souhaite un bon anniversaire,

Pierre.

Naissances

Elisabeth et Michel BEYSSAT,
Namet LEL ARNAOUTY,
ses grands-parents,
ont la joie de faire part de la naissance de

Myrna, Elodie,

le 24 juillet 1994.

Elle a rejoint

Karim, Julien,

né le 21 septembre 1990,

au foyer de
Valérie et Ashraf.

« La Léardière »,
avenue Adélaïde,
Sainte-Marguerite,
44380 Pornichet.
El Manial,
Le Caire (Egypte).

Décès

– M. Michel Dobkine,
Mme Eva Lemonnier,
M. et Mme Thomas de Nys,
La famille Curutchet,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Rose ANGOT,
née Dobkine,

survenu à Bayonne, le 5 août 1994, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

– Annette Wagner,
Nicole Verrechia,
Josette et Jean-Philippe Szylowicz,
Jacques et Béatrice Sarfati,
ses enfants,

Jeff et Joan Wagner,
Sophie Verrechia,
Paul et Véronique Wagner,
Nathalie et Valérie Szylowicz,
Philippe, Claire et Thomas Sarfati,
ses petits-enfants,

Ses arrière-petits-enfants,

Erika Levin,
sa sœur,

ont la tristesse de faire part du décès de

Véra SARFATI,
née Königfest,

survenu le 3 août 1994.

Les obsèques ont eu lieu le 5 août, dans la plus stricte intimité.

– Marie-Noëlle Clément,
sa compagne,
Et ses enfants, Elvire et Charlotte,
Jean Segura,
son frère,
Carole Shyman,
sa belle-sœur,
Olivia, Arthur et Viviane,
ses neveu et nièces,
Les familles Segura, Pardo, Clément, Barbé, Bosquet, Shyman,
Tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Alain SEGURA,

survenu le 4 août 1994, jour de son quarante-neuvième anniversaire.

L'inhumation aura lieu le 10 août, à 16 h 30, au cimetière de Pantin.

Cet avis tient lieu de faire-part.

2, place Gustave-Toudouze,
75009 Paris.
Tél. : 42-80-33-25 et 42-80-00-85.

Remerciements

– Jacqueline et Max Vidot,
Annie, Jean-Louis Vidot
et leurs enfants,
Catherine Vidot, Armel Morlet
et leurs familles,
très touchés des nombreuses marques d'amitié qui leur ont été témoignées lors du rappel à Dieu de

Isabelle Sophie VIDOT,

prient de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Anniversaires

– Il y a cinquante ans

David et Alice AARON,
responsables
de la Société des Alsaciens-Lorrains
et de diverses sociétés de bienfaisance,

étaient arrêtés, 16, rue d'Entraigues, à Tours, par la Milice de Vichy, et déportés à Auschwitz, d'où ils ne sont pas revenus.

N'oublions pas.

Ne pardonnons pas.

Manifestations du souvenir

– Le mercredi 24 août 1994 sera le cinquantième anniversaire de la libération de la prison de Montluc.

**L'Association
des rescapés de Montluc,**

dont le siège est à Lyon, à la Maison du marin, 75, rue Vauban, 69000 Lyon, a décidé de célébrer cet anniversaire et de rappeler la mémoire et le souvenir de tous ceux qui ont eu le triste privilège de passer dans cette prison.

Pour cela elle demande à tous les rescapés de Montluc qui ont été internés de 1940 à 1944, en quelque lieu qu'ils se trouvent, de faire tout ce qui leur est possible pour être présents à Lyon pour cette cérémonie.

Pour tous renseignements, s'adresser à : Marcel Garden, 173, avenue Lacassagne, 69003 Lyon. Tél. : 78-54-47-35.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
45-66-77-13
Téléphone :
40-65-29-94
40-65-29-96

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

DÉFENSE

Promotions et nominations militaires

Sur proposition du ministre de la défense François Léotard, le conseil des ministres du mercredi 3 août a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● **Air.** – Sont élevés au rang et à l'appellation de général de corps aérien, les généraux de division aérienne Jean-Paul Pelisson et Pierre Péron.

Est mis à la disposition du chef d'état-major de l'armée de l'air, le général de division aérienne Christian Prasil.

Sont nommés : commandant en second la région aérienne Méditerranée, le général de brigade aérienne Alain Romby ; adjoint au directeur chargé des affaires stratégiques, le général de brigade aérienne Robert Creuzé.

● **Terre.** – Sont élevés au rang et à l'appellation de général de corps d'armée les généraux de division Philippe Mercier et Michel Zeisser.

Est promu général de brigade, le colonel du train Jean-Paul Pagni.

● **Marine.** – Sont promus : au rang de vice-amiral, les contre-amiraux Patrick Lecointre et Philippe Mallard ; contre-amiral : les capitaines de vaisseau Michel Héger, Jean Marion, Alain Wybo, Jean Viriot, François de Penfentenyo de Kervereguin (nommé sous-chef d'état-major « opérations-logistique » à l'état-major de la marine), Jean-Luc Cuny et Etienne Bied-Charreton.

● **Gendarmerie.** – Sont promus général de brigade les colonels Pierre Lapeyronie (nommé adjoint au commandant des écoles de la gendarmerie et commandant le centre d'enseignement supérieur de la gendarmerie) et Jean-Louis Drevon.

Sont nommés : commandant la région de gendarmerie Atlantique et la circonscription de gendarmerie de Bordeaux, le général de brigade Yves Capdepont ; adjoint au général commandant de la région de gendarmerie Atlantique et la circonscription de gendarmerie de Bordeaux, le général de brigade Jean-Pierre Vieillard.

● **Délégation générale pour l'armement.** – Sont admis à bénéficier du droit à la retraite, sur leur demande et par anticipation, l'ingénieur général hors classe Paul Le Febvre de Saint-Germain et l'ingénieur général de 2e classe Jean-François Gimonet.

Sont promus : au rang d'ingénieur général de 1re classe, l'ingénieur général de 2e classe de l'armement Claude Lievens ; ingénieur général de 2e classe, les ingénieurs en chef de l'armement Pierre Deguest, Patrice Latron et Jean Crestin.

Sont nommés : directeur des recherches, études et techniques d'armement, l'ingénieur de 1re classe de l'armement Gérard La Ros ; chef du service des recherches à la direction des recherches, études et techniques d'armement, l'ingénieur général de 2e classe de l'armement Jean Deveaux ; directeur des constructions navales de Cherbourg, l'ingénieur général de 2e classe de l'armement Alain Tournyol du Clos.

Les effets pervers d'un système coûteux pour les finances publiques

L'indemnisation du chômage des agents non fonctionnaires accroît la précarité de l'emploi

Les signataires de l'accord salarial 1993-1995 dans la fonction publique doivent se retrouver à la rentrée pour dresser un premier bilan des dispositions prises pour lutter contre le chômage en améliorant la gestion des emplois publics. En marge de ces discussions, les pratiques administratives, qui risquent de perdurer, vont parfois à l'encontre du but recherché, comme en témoigne la gestion de l'indemnisation-chômage des personnels non titulaires employés par les pouvoirs publics.

« Je vous préviens, c'est un dossier pourri ! » Un de ceux qu'à peine ouverts les cabinets ministériels et les directeurs d'administration s'empressent de refermer en soupirant d'impuissance. Mais il en aurait fallu d'avantage pour émousser la combativité de Mauricette Bedrignans. En quarante ans de carrière au ministère des affaires étrangères puis aux affaires sociales, cette femme de tempérament, aujourd'hui à la retraite, en a vu d'autres. Sûre de la justesse de sa cause, elle continue donc à se battre, depuis sa paisible maison du val de Creuse, dans l'Indre. Son souhait ? Donner enfin aux administrations les moyens de *« sauver réellement des gens du chômage ». « Lorsque j'étais directrice du personnel de l'hôpital de Poitiers, j'ai permis à plus de 80 personnes de s'en sortir définitivement en les employant comme auxiliaires*, se targue Mme Bedrignans. *Mais, pour parvenir à ce résultat, j'ai dû me placer dans la plus parfaite illégalité vis-à-vis des règles d'indemnisation-chômage de l'Etat. »*

« Depuis dix ans que je montre les effets pervers de ce système par rapport aux chômeurs, poursuit-elle, *ministres, députés, tout le monde me dit que, sur le fond, j'ai raison, mais personne ne veut vraiment s'attaquer au cœur du problème... »* Principal objet de cette vindicte : l'article L351-12 du code du travail en vertu duquel les employeurs publics – Etat, collectivités locales, établissements publics et hospitaliers – sont tenus de supporter le coût d'une éventuelle indemnisation-chômage des quelque 650 000 personnes non fonctionnaires qu'ils emploient chaque année. Contrairement au secteur privé, l'Etat ne dispose pas de régime d'assurance-chômage comparable à celui du secteur privé. De leur côté, seuls 40 % des non-titulaires employés par les collectivités locales et les établissements publics et hospitaliers étaient, fin 1993, pris en charge par l'UNEDIC, grâce au système de convention facultatif mis en œuvre depuis 1988 (*voir encadré*).

Facture salée

En cas de mauvaise gestion ou de non-maîtrise du dispositif d'autoassurance, le coût de ces indemnisations peut devenir rapidement insupportable. Ainsi, La Poste, qui emploie en moyenne 100 000 contractuels à temps partiel par an, sous les régimes les plus divers et dans les conditions les plus discutables, s'est-elle aperçue avec effroi, à l'occasion d'un audit interne, qu'elle avait dû verser 105 millions de francs d'*« allocations pour perte d'emploi »* en 1992. A quoi s'ajoutaient 11,3 millions de francs d'indemnités de licenciement. Facture salée qui sanctionne, précisait cet audit, la profonde méconnaissance du droit du travail affichée par certains gestionnaires locaux qui ont privilégié *« l'utilisation discontinue »* des contractuels en multipliant à tout va les contrats à durée déterminée.

En dehors de cette enquête approfondie sur les allocations versées par La Poste, nul ne sait ce que coûte chaque année aux pouvoirs publics l'indemnisation-chômage des agents licenciés, démissionnaires pour *« motif légitime »* ou en fin de contrat. En revanche, sur le terrain, les gestionnaires des personnels non titulaires semblent avoir pleinement conscience de ce à quoi ils s'exposent. *« Entre indemniser des inactifs ou rémunérer des contractuels pour combler les postes vacants ou aider le personnel en place, nous n'hésitons pas une seconde*, confirme ainsi le directeur du personnel d'un centre hospitalier, *nous privilégions le bon fonctionnement des services ».*

Moyennant quoi ce responsable *« se débrouille »* pour que ces recrues ne puissent pas ensuite prétendre à une indemnisation-chômage : *« Soit nous prenons des étudiants en cours de scolarité, qui, comme les chômeurs de longue durée, sont exclus de toute indemnisation, soit nous embauchons des personnes pour des durées très brèves, en tout cas toujours inférieures à deux mois, y compris sur les remplacements prévus sur une durée plus longue, tels que les congés de maternité* (1) ». De son côté, le Syndicat national unifié des impôts (SNUI) s'est aussi récemment inquiété des conséquences, pour les services, du *« mode de gestion des crédits auxiliaires »* pratiqué par la direction générale des impôts. Selon le SNUI, cela *« se traduit par le passage de 12 000 personnes par an dans les services fiscaux »*, recrutées *« pour un, deux ou trois mois maximum »* et représentant *« l'équivalent de 4 000 agents à temps plein par an ». « Non seulement ce sont des personnes nouvelles qu'il faut former tous les mois, mais elles remplissent de plus en plus des tâches dévolues aux titulaires »*, déplore Chantal Aumeran, secrétaire générale du SNUI. Si le ministère des finances confirme ces rotations de personnels auxiliaires, il les justifie par le phénomène de *« pointes de charge »* saisonnières des services, liées au dépouillement des feuilles d'impôts, à la vente de la vignette auto et aux congés d'été des fonctionnaires.

Reste que, plutôt que d'embaucher des chômeurs sur ces postes qui ne nécessitent pas de grandes qualifications, les services préfèrent bien souvent recourir aux enfants du personnel, voire aux étudiants. *« Cela nous évite d'avoir à faire le tri entre les personnes en difficulté, ce qui est le travail le plus pénible que j'ai jamais dû faire »*, reconnaît, non sans gêne, le directeur hospitalier.

« Dès lors que ces opportunités d'emplois existent, il est inadmissible que les chômeurs ne puissent pas en profiter », s'insurge de son côté Mauricette Bedrignans. *« Si seulement ces services pouvaient garantir aux sans-emploi l'équivalent d'un mi-temps sur l'année, sans être financièrement pénalisés, ceux-ci bénéficieraient d'une stabilité et d'une expérience professionnelle indispensables à leur réinsertion. En tout cas, cela vaudrait toujours mieux que de fabriquer des chômeurs de longue durée... »*

VALÉRIE DEVILLECHABROLLE

(1) Depuis le 1er janvier 1994, la charge de l'indemnisation-chômage incombe à l'employeur public ou privé qui a occupé le plus longtemps un agent dès lors que celui-ci totalise au moins quatre mois d'activité dans les huit derniers mois qui précèdent la fin de son contrat.

18 500 collectivités locales et établissements publics ont passé une convention avec l'UNEDIC

40 % des agents non titulaires employés par les collectivités locales, les chambres consulaires et les établissements publics et hospitaliers, bénéficiaient, au 31 décembre 1993, d'une affiliation au régime d'assurance-chômage de l'UNEDIC. Proposées à partir de 1988 pour permettre aux établissements qui le souhaitent d'échapper au système d'auto assurance chômage, les conventions d'affiliation d'une durée de six ans révocables ont ainsi séduit 18 500 employeurs publics. Après une forte montée en charge en 1988, le nombre des nouvelles adhésions progresse régulièrement depuis lors. En 1993, l'UNEDIC a ainsi enregistré, chaque mois, l'adhésion de 168 établissements supplémentaires en moyenne. Moyennant une cotisation-chômage de leur employeur égale à celle des entreprises privées, ces agents bénéficient, lorsqu'ils perdent leur emploi, d'une indemnisation identique à leurs homologues du secteur privé.

Ces conventions couvrent 34,4 % des effectifs non titulaires des collectivités locales, 49,5 % de ceux des hôpitaux et 63,6 % des personnels non fonctionnaires des établissements publics locaux. Au total, ces conventions, concernent plus de 134 800 personnes dont 77 500 travaillent dans les collectivités locales, 19,6 % dans les hôpitaux et 27,8 % dans les autres établissements publics locaux. Enfin, ces affiliations intéressent avant tout les petits employeurs : 62,1 % des adhérents emploient moins de dix contractuels.

Les taux d'affiliation à l'UNEDIC varient fortement en fonction des régions. 86,9 % des non titulaires employés en Bretagne sont régis par une convention d'assurance-chômage privée et il en est de même de 75,5 % de ceux d'Auvergne et de 72 % de ceux de Midi-Pyrénées.

V. D.

En dépit de l'opposition du chancelier de l'Echiquier

La Banque d'Angleterre pourrait relever prochainement ses taux d'intérêt

LONDRES
correspondance

Les divergences s'accentuent entre le chancelier de l'Echiquier et le gouverneur de la Banque d'Angleterre à propos de la conduite de la politique monétaire et de la lutte contre l'inflation, et la dernière publication de la Vieille Dame, qui vient de célébrer ses trois cents ans, constitue un nouveau sujet de polémique entre les deux hommes. L'augmentation des prix en rythme annuel pourrait dépasser au début de 1996 la barre des 2,5 % fixée par le chancelier de l'Echiquier si les taux d'intérêt ne sont pas relevés prochainement : tel est l'avertissement lancé par le bulletin trimestriel sur l'inflation publié le 2 août par la Banque d'Angleterre.

Si l'institut d'émission discerne peu de risques d'une reprise de l'inflation à court terme, il ne cache pas sa crainte que le niveau actuel des taux d'intérêt, qui se situe à 5,25 %, un niveau trop bas selon lui, n'entraîne une augmentation des prix de détail (hors des variations du coût du crédit hypothécaire) au-delà des 3 % lors du premier trimestre de 1996. Il s'agirait d'un dépassement d'un demi-point de l'objectif que s'est fixé le chancelier de l'Echiquier Kenneth Clarke. *« Il est possible, mais non certain, que le Royaume-Uni entre dans cette phase* [inflationniste] », conclut prudemment *The Bank of England Quarterly Report*, un document publié dans le cadre de la nouvelle politique de transparence de la Banque d'Angleterre. La hausse des matières premières, l'augmentation des marges bénéficiaires des entreprises et une reprise sensiblement plus rapide que prévu inquiètent le gouverneur, qui, dans son rapport précédent, avait déjà mis en exergue les dangers potentiels du comportement erratique de l'agrégat monétaire et de l'accroissement des coûts de la main-d'œuvre.

« Une hausse du loyer de l'argent n'est plus qu'une question de temps », estime un expert de la maison de courtage londonienne County NatWest, résumant la crainte des milieux financiers qu'une telle remontée ne freine la reprise économique, en particulier l'investissement industriel. La Confédération de l'industrie britannique avait estimé inutile la semaine dernière pour la Banque d'Angleterre de relever son taux de base *« à ce moment de l'année ».*

Le document est significatif : il montre le dilemme du chancelier de l'Echiquier. Celui-ci se présente comme un grand argentier « politique » qui donne certes la priorité à la lutte contre la vie chère laquelle, à ses yeux, a donné d'excellents résultats –, mais qui, en même temps, aimerait abaisser les taux d'intérêt avant les élections législatives. Le Labour est actuellement le grand favori de ce scrutin, qui doit se dérouler au plus tard en avril 1997. Or la Banque d'Angleterre a calculé que, pour limiter la hausse des prix à 2,5 % au début 1997, le ministre des finances doit resserrer la vis du crédit dès le premier trimestre de l'an prochain. Le flottement de la livre sterling et l'absence de discipline imposée par le mécanisme de change depuis la sortie de la devise du système monétaire européen, le 16 septembre 1992, pourraient accroître cette tentation inflationniste, s'inquiète-t-on à la « Bank ».

De son côté, le gouverneur Eddie George a publiquement déploré que, dans le passé, les taux d'intérêt aient été réduits en Angleterre pour des raisons électorales plutôt que monétaires. La City, qui n'apprécie guère l'incertitude monétaire, attend avec une impatience certaine la prochaine réunion mensuelle entre M. Clarke et M. George, fixée au 7 septembre, et dont les « minutes » (les procès-verbaux) sont désormais rendues publiques.

M. R.

Menace d'une accélération des prix

Evolution des prix de détail en Grande-Bretagne sans les taux d'intérêt

Base 100 en 1987

Moyenne annuelle

1989	90	91	92	93	94 (Prévisions)
5,8 %	8,1 %	6,7 %	4,7 %	3 %	2,6 %

Moyenne mensuelle : janv. – févr. – mars – avril – mai – juin (0,6 ; 0,3 ; 0,9 ; 0,4 ; 0,1)

La hausse des prix de détail qui s'était beaucoup ralentie en Grande-Bretagne au cours de l'année dernière (+3 %, après +4,7 % en 1992), risque de s'accélérer à nouveau. L'objectif gouvernemental est de maintenir la hausse des prix dans une fourchette comprise entre 1 % et 4 %, l'évolution des prix étant mesurée par l'indice calculé hors variation des taux d'intérêt immobiliers (en Grande-Bretagne, un autre indice est également calculé qui prend en compte les variations de taux d'intérêt). Outre le relèvement, au début de l'année, des impôts indirects, les risques d'accélération viennent des tensions sur les salaires que font naître la reprise économique. En revanche, les effets de la dévaluation de la livre de septembre 1992 ont été assez bien absorbés par de forts gains de productivité.

REPÈRES

AÉROPORTS

Hausse du trafic de 6,7 % à Paris pendant les six premiers mois de 1994

Le trafic aérien de passagers a progressé de 6,7 % au premier semestre de l'année par rapport à la même période de 1993, au départ et à l'arrivée des aéroports parisiens, selon des statistiques publiées par Aéroports de Paris (ADP) samedi 6 juillet.

Le trafic international a augmenté de 9,7 %, soit nettement plus que les 2,8 % enregistrés pour le trafic domestique. La progression du trafic a été plus nette sur l'Amérique latine (+27,5 %) et sur les pays d'extrême-Orient (+ 18,2 %), notamment sur le Japon (+ 17,3 %) et sur Hongkong (+ 29,7 %).

En revanche, le trafic entre la France et certains pays où la situation intérieure est incertaine, a nettement reculé comme sur l'Algérie (_ 21,8 %), la Turquie (_ 33,8 %) ou l'Égypte (_ 36,3 %).

CHINE

L'inflation atteindrait 18,8 % en 1994

Les économistes chinois du Centre d'information d'Etat prévoient pour 1994 une inflation de 18,8 %, dans un rapport publié dimanche 7 août dans le supplément économique hebdomadaire du *China Daily*. Ils demandent au gouvernement de reconnaître que l'objectif fixé à 10 % de hausse des prix en 1994 est irréalisable. Dans la même étude, les économistes font état de l'accélération de la production industrielle qui pourrait croître de 21,8 % sur l'ensemble de cette année. Ils prévoient donc que la croissance du PIB sera très supérieure à l'objectif des 9 % (+ 13,4 % en 1993). Le rapport qui appelle la Banque centrale à relever ses taux d'intérêt afin d'encourager l'épargne est en revanche plus optimiste sur les perspectives du commerce international de la Chine. Un excédent de la balance commerciale de 3,7 milliards de dollars est prévu pour cette année, alors que le gouvernement n'attendait qu'un simple équilibre, après un déficit de 12,2 milliards de dollars en 1993. _ *(AFP.)*

JAPON

Balance des paiements courants : + 11,7 milliards de dollars en juin

La balance des paiements courants du Japon a été excédentaire de 11,7 milliards de dollars en juin après un excédent de 9,9 milliards en mai (chiffres après correction des variations saisonnières). Depuis le début de l'année, c'est à dire en six mois, l'excédent atteint 66,2 milliards de dollars, correspondant en année pleine à un excédent d'environ 130 milliards de dollars, comme en 1993, mais supérieur à celui de 1992 qui avait été de 117 milliards de dollars.

PÊCHE

Nouveaux incidents au large du golfe de Gascogne

Des incidents ont à nouveau été signalés pendant le week-end des 6 et 7 août, au large du golfe de Gascogne, où plusieurs navires pêchent le thon germon. Des bateaux espagnols et britanniques se sont affrontés, sans toutefois qu'il y ait eu des blessés, et la Royal Navy a décidé d'envoyer sur cette zone un second navire de surveillance. Cependant le *Charisma*, chalutier britannique soupçonné d'avoir enfreint la réglementation européenne sur la taille autorisée des filets, a été contraint de regagner un port du Devon, et les inspecteurs britanniques des pêches lui ont confisqué son matériel.

D'autre part, deux bâtiments français de la Marine nationale ont dû faire usage de leurs canons à eau contre le navire de l'organisation écologiste Greenpeace et des canots à moteur qui avaient harcelé quatre thoniers vendéens et bretons. Greenpeace avait annoncé fin juillet qu'elle enverrait sur les lieux ses militants pour s'assurer que les filets utilisés par les bateaux français avaient bien la taille réglementaire.

SOCIAL

Augmentation de 64 % des conventions de conversion en 1993

Les conventions de conversion, principal outil d'aide au reclassement des licenciés économiques, ont connu, en 1993, une progression des adhésions de 64 % par rapport à 1992, selon une enquête publiée samedi 6 août par le ministère du travail. Près de 266 000 personnes sont entrées en 1993 dans une des mesures d'accompagnement des restructurations, (soit une augmentation de 58 % sur un an), dont 175 000 bénéficiaires des conventions de conversion (66 % du total), devant les préretraites et les dispositifs d'adaptation et de reclassement du Fonds national de l'emploi. Toutefois, toujours selon la même étude, seuls 35 % des bénéficiaires ont retrouvé un emploi deux mois après leur sortie du disposif. Le taux de reclassement est même en baisse depuis trois ans : il est passé de 46 % en 1990 à 35 % en 1993. Plus élevé (42 %) parmi les moins de vingt-cinq ans, il tombe à 24 % pour les plus de cinquante ans.

HONGRIE : dévaluation de 8 % du forint. – La Banque nationale de Hongrie (BNH) a annoncé, jeudi 4 août, une dévaluation de 8 % du forint, la monnaie nationale. Effective à compter de vendredi 5 août, cette dévaluation vise à restreindre la progression de la dette extérieure du pays (plus de 100 milliards de francs) en rendant plus coûteux le remboursement des emprunts et, deuxième objectif, à donner un coup de fouet aux exportations. Il s'agit de la cinquième dévaluation du forint depuis le 1er janvier. Entre-temps, la monnaie hongroise a perdu 13,8 % de sa valeur.

ÉTRANGER

Après quatre années de difficultés

La Roumanie engrange les premiers fruits de la rigueur

Les résultats économiques du premier semestre, publiés il y a quelques jours en Roumanie par la commission nationale des statistiques, ont soufflé sur le gouvernement, en pleine canicule estivale, comme une brise rafraîchissante. *« Personne ne s'attendait que l'économie réagisse aussi bien durant cette période »*, nous a déclaré Mugur Isarescu. Le gouverneur de la Banque nationale de Roumanie (BNR) affiche d'autant plus volontiers sa satisfaction qu'il revendique *« une part essentielle »* de la stabilisation macro-économique du pays intervenue après quatre années d'effondrement.

BUCAREST

de notre correspondant

Le motif de satisfaction le plus récent du gouvernement roumain concerne la création, le 1août, d'un marché interbancaire des devises. Grâce à cette mesure, la BNR a mis un terme à un système d'allocation des devises reposant sur des enchères, en vigueur depuis 1991. Ce système avait gagné en efficacité (introduction de *swaps* de devises pour les banques, autorisation aux exportateurs de conserver leurs devises), mais il n'était jamais parvenu à répondre aux besoins. Jusqu'à récemment, 10 à 15 % seulement des demandes quotidiennes de dollars exprimées par les entreprises étaient satisfaites. Ces dysfonctionnements faisaient les beaux jours du marché « gris », mais sur le fond le système était profondément déséquilibré. En renonçant, selon les propres termes de M. Isarescu, à *« acheter administrativement des devises »*, la BNR avait, au mois de mars, donné les premiers signes de son désengagement. *« Dorénavant*, poursuit-il, *seules les lois du marché et la concurrence entre les banques détermineront la valeur du dollar. »* Tout n'est pas encore parfait, en raison notamment des manques en équipement informatique et en professionnels rompus à la gymnastique des marchés des changes, ou tout simplement à cause de la prudence des banques commerciales, peu habituées à tant de latitude. Selon M. Isarescu, *« cette situation est compréhensible, étant donné que sous le précédent régime seule la Banque roumaine de commerce extérieur avait le droit de faire des opérations avec l'étranger »*. La relative stabilité affichée ces derniers mois par le leu face aux devises étrangères tend à démontrer que la BNR a atteint l'un de ses objectifs. La monnaie nationale roumaine s'était en effet dévaluée de plus 4 000 % face au dollar entre les mois de janvier 1989 et 1994. L'étape parcourue au début du mois d'août ne correspond pas pour autant à une libéralisation totale des changes. Les entreprises ne peuvent faire appel au marché interbancaire que pour leurs opérations en comptes courants. Les mouvements de capitaux en devises demeurent, quant à eux, limités aux seuls joint-ventures pour le transfert à l'étranger de leurs bénéfices.

Le moment choisi par les autorités monétaires ne tombe pas au hasard. Jamais la Roumanie n'avait connu une conjoncture interne et externe aussi favorable. Au cours des six derniers mois, les exportations ont augmenté de 40 %, divisant ainsi par deux le déficit de la balance commerciale enregistré sur la même période de l'année passée (l'équivalent de près de 4milliards de francs). Cette amélioration, conjuguée avec l'afflux de financements internationaux, a également permis à la BNR de porter ses réserves de change de l'équivalent de 200millions de francs au début de cette année à plus de 3milliards actuellement et, selon les experts, à plus de 5milliards fin 1994. Mais surtout, grâce à une politique monétaire et budgétaire très rigoureuse, la lutte contre l'inflation a enregistré, en juin, son meilleur résultat (+ 2,6 %) depuis le début de la libéralisation des prix en 1991. Au premier semestre 1994, les prix n'ont augmenté que de 24 % _ en dessous des objectifs fixés au début de cette année avec le FMI _ contre plus de 300 % sur toute l'année dernière. Enfin, les prévisions les plus optimistes sont avancées concernant les récoltes agricoles, dont les résultats exceptionnels pourraient faire gagner plus de 5 milliards de francs au pays grâce aux revenus tirés des exportations et aux économies réalisées sur les importations.

Débat sur les privatisations

Ce tableau encourageant mérite toutefois d'être replacé dans le contexte d'effondrement quasi général traversé par le pays depuis la chute du régime communiste, en décembre 1989. Au cours des quatre dernières années, le PIB a ainsi perdu 40 % de sa valeur en prix constant en raison de la déroute de l'immense secteur industriel d'Etat. Après avoir chuté de plus de 50 % entre 1990 et la fin de 1993, la production industrielle a toujours du mal à redémarrer. Par ailleurs, le taux d'exportation par habitant demeure le plus bas parmi les ex-pays communistes d'Europe, derrière l'Albanie.

Enfin, la confirmation des résultats obtenus en ce début d'année dépendra de la volonté politique du gouvernement de gauche de Nicolae Vacaroiu (minoritaire au Parlement) d'accélérer le rythme des réformes. Celles-ci, jusqu'à présent, donnent l'impression d'avoir été accomplies surtout sous la pression des organismes de financement internationaux. Or il s'agit maintenant de relever le défi au sujet de deux questions socialement sensibles. Celles de la restructuration industrielle et de la privatisation des entreprises publiques, qui concourent, tous secteurs confondus, à la formation de 70 % du PIB. La mise au clair d'ici à la fin du mois d'août du programme industriel de gouvernement, suivie, en septembre, d'un débat au Parlement sur le programme de privatisation de masse de près de 3 000 sociétés publiques, donnera de précieuses indications sur la détermination des autorités à continuer à rattraper le retard économique qui sépare encore la Roumanie des autres pays de sa zone géopolitique.

CHRISTOPHE CHATELOT

COMMERCE

Plus de 73 000 infractions constatées en 1993

La protection des consommateurs au cœur de la répression des fraudes

Les publicités et affichettes concernant les fruits et légumes frais devront, à partir du 3 octobre, mentionner non seulement le prix mais aussi la variété, la catégorie et le pays d'origine de ces produits, indique un arrêté publié vendredi 5 août au *Journal officiel*. A l'origine de cette disposition, le ministère de l'économie estime que celle-ci va dans le sens d'une *« meilleure information pour les consommateurs »* et est destinée à limiter la pratique dite du *« prix d'appel »* par les distributeurs et les détaillants.

En matière de protection des consommateurs, la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) continue, de son côté, à lutter contre les fausses appellations d'origine en matière de produits frais, comme en témoignait la présentation, le 28 juillet, de son rapport d'activité pour 1993. Ainsi, à l'occasion des 89 000 contrôles effectués l'an passé sur les fruits et légumes, la DGCCRF a débusqué 125 tonnes de prunes d'Espagne revendues sous la fausse origine « France ». De même, 7 000 filets de carottes hollandaises censées venir du département français de la Manche ou encore 207 colis de salades espagnoles estampillées « Pyrénées-Orientales » ont aussi été saisis. La répression des fraudes a aussi débusqué un certain nombre d'anomalies dans la vente des poissons et crustacés, la commercialisation de meubles en faux cuir, de luminaires dangereux ou encore de jouets non conformes. De même a-t-elle intensifié sa lutte en matière de contrefaçon, avec plus de 150 procédures engagées devant les tribunaux.

Sur un total de 183 572 établissements visités en 1993, la DGCCRF a adressé 57 178 avertissements et rédigé 16 000 procès-verbaux. Dans le domaine de la concurrence, la DGCCRF a, en particulier, accentué ses contrôles en matière de concentration d'entreprises, et notamment dans les secteurs de la distribution et du cinéma. La direction est aussi intervenue auprès de l'industrie pharmaceutique et des fabricants de matériels médicaux pour les rappeler au strict respect des règles déontologiques en matière de « cadeaux » faits aux médecins. La DGCCRF a également constaté 280 infractions liées à la diffusion de fausses offres d'emploi.

FINANCES

L'enquête sur le « coppergate » au Chili

Des courtiers londoniens et new-yorkais auraient participé à des opérations douteuses sur le cuivre

SANTIAGO,

de notre correspondant

Codelco, la grande entreprise publique chilienne de cuivre, est toujours aux prises avec les conséquences d'opérations sur les marchés à terme qui ont entraîné en 1993 une perte estimée à plus de 250 millions de dollars, soit l'équivalent d'un peu plus de 1,3 milliard de francs (*le Monde* du 16 mars), entre septembre 1993 et janvier 1994. Une affaire suivie de près sur les marchés internationaux, notamment à Londres.

Ernst and Young, les consultants anglais de Codelco, avaient conclu il y a quelques semaines à la réalité d'opérations *« inhabituelles »* l'année dernière de la part de *brokers* (courtiers) qui négocient le cuivre chilien sur les marchés de New-York et de Londres. Malgré la collaboration proposée par les autorités des Etats-Unis et de Grande-Bretagne, l'enquête menée par le gouvernement et la justice du Chili n'a pas encore permis d'identifier les courtiers ayant bénéficié de ces opérations. Seul le Security Investment Board pourrait, le cas échéant, faciliter l'identification des courtiers qui, selon une commission d'enquête du Parlement chilien, seraient, tout comme l'opérateur de Codelco, Juan Pablo Davila, qui a caché les lourdes pertes essuyées par la société et a été inculpé en mars dernier, responsables de *« fraude envers l'Etat chilien »*.

Ces pertes et ces soupçons arrivent au moment même où, pour la première fois depuis la nationalisation du secteur du cuivre, en 1971, le secteur public n'est plus le premier producteur de ce métal, qui reste encore, malgré la diversification des exportations, la ressource la plus importante du pays. En effet, d'après les chiffres récemment publiés à Santiago par la SONAMI, un organisme qui regroupe les producteurs privés, pendant les cinq premiers mois de 1994, la production du secteur privé a dépassé de 3,56 % (460 616 tonnes contre 444 788) celle du public (l'entreprise nationale Codelco) –, et cela plus tôt que prévu (*le Monde* du 28 mai).

Le secteur public doit faire face à une nouvelle vague de critiques de la part de ceux qui, depuis longtemps, réclament une *« redéfinition totale »* de son rôle. Demande qui, pour beaucoup, traduit le désir à peine voilé d'obtenir une privatisation totale du cuivre.

JOSÉ ANTONIO DIEGUEZ

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11. Microfilms : (1) 40-65-29-33

Le Monde PUBLICITE S.A.
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membre du comité de direction : Dominique Alduy
133, av. des Champs-Élysées
75409 PARIS CEDEX 08
Tél. : (1) 44-43-76-00
Téléfax : 44-43-77-30
Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation 36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

PARIS, 8 août, ▼ Effritement

La Bourse de Paris perdait du terrain, lundi 8 août, dans un marché très calme. En recul de 0,43 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait en milieu de journée une perte de 0,41 % à 2 098,41 points, repassant sous la barre des 2 100 points.

La faiblesse des transactions est telle qu'il faut relativiser le repli du CAC, expliquent les analystes. *« Certains pensent qu'il s'agit d'une simple baisse technique, avant une hausse plus importante* [que la semaine passée]*»*, déclare un opérateur. *« Pour ma part, je pense que la situation des taux américains va continuer de peser sur la tendance »*, ajoute-t-il. Aux Etats-Unis, l'augmentation du nombre des créations d'emplois en juillet a provoqué vendredi une vive remontée du taux des Bons du Trésor à 7,55 % contre 7,40 % jeudi.

En Europe, lundi matin, la tendance était également à l'affaiblissement sur les marchés des taux : le MATIF recule de 0,38 % à 116,62 et le Bund allemand cède 0,15 %. Lundi, la Banque de France lance un appel d'offres, mais les opérateurs ne s'attendent à aucun geste de l'institut d'émission à cette occasion.

En dépit des conseils du magazine américain *Forbes* de ne pas investir en France, les boursiers font remarquer que la reprise enregistrée ces dernières semaines à Paris (de l'ordre de 13 %) est en partie imputable aux achats d'investisseurs anglo-saxons.

Du coté des valeurs, on relève les hausses de 3,9 % de Centrest, de 2,5 % de Saupiquet et de 1,3 % de Cetelem, et les baisses de 3 % de SEB, de 2,5 % d'Eurotunnel et de 1,7 % de l'UAP.

TOKYO, 8 août ▲ Calme

La Bourse de Tokyo a terminé la séance du lundi 8 août sur une légère hausse dans un marché très peu actif. L'indice Nikkei a gagné en clôture 114,13 points, soit 0,56 %, à 20 635,83 points dans un volume de transactions estimé à 210 millions de titres contre 266 millions vendredi.

Les opérateurs n'attendent guère de mouvements durant toute cette semaine. *« Les fonds de placement sont en congé, la saison du baseball universitaire vient de démarrer et il y a plein de raisons qui incitent les investisseurs à la réserve et à ne rien tenter »*, explique un opérateur. De plus, le dollar a terminé lundi quasiment inchangé à 100,44 yens sur le marché des changes de Tokyo, reculant de 0,01 yen par rapport à la clôture de vendredi.

VALEURS	Cours du 5 août	Cours du 8 août
Bridgestone	1 840	1 830
Canon	1 730	1 760
Fuji Bank	2 300	2 340
Honda Motors	1 720	1 720
Matsushita Electric	1 760	1 750
Mitsubishi Heavy	810	810
Sony Corp.	5 900	5 930
Toyota Motors	2 130	2 150

Selon « Fortune », la Fuji Bank est la première banque du monde

La banque japonaise Fuji Bank était la première banque commerciale du monde en termes d'actifs l'an dernier, tandis que la banque chinoise spécialisée dans le commerce extérieur, la Bank of China, se classait dixième, selon le dernier numéro de la revue américaine *Fortune*. La Bank of China est le seul établissement non japonais, avec le Crédit Lyonnais (9), à se hisser dans les dix premières.

Les actifs de Fuji Bank ont progressé de 9,9 % l'an dernier à 538,2 milliards de dollars, lui permettant de dépasser la Dai-Ichi Kangyo Bank (535,3 milliards de dollars), qui était numéro un dans le précédent classement. De son côté, la Bank of China a vu ses actifs progresser de 19,8 % à 334,7 milliards de dollars, ce qui lui a permis de remonter de la dix-septième à la dixième place. Le Crédit lyonnais a préservé sa neuvième place en dépit d'une baisse de 3,8 % de ses actifs à 337,5 milliards de dollars, indique *Fortune*. La banque japonaise Sakura Bank est la première du monde en termes de dépôts (436,6 milliards de dollars) et de prêts (359 milliards de dollars).

La première banque du monde par la rentabilité est la banque britannique HSBC Holdings, maison-mère de Hongkong and Shanghai Banking Corporation (Hongkong Bank) et de Midland Bank, avec un bénéfice de 2,7 milliards de dollars l'an dernier, en hausse de 25,9 % par rapport à 1992.

CHANGES

Dollar : 5,4193 ▼

Lundi 8 août, le dollar se repliait sur le marché des changes parisien à 5,4193 francs, contre 5,4390 francs, le 5 août en fin de journée (cours indicatif Banque de France). Le deutschemark était stable à 3,4208 francs, contre 3,4238 francs vendredi soir (cours Bdf).

FRANCFORT	5 août	8 août
Dollar (en DM)	1,5824	1,5835

TOKYO	5 août	8 août
Dollar (en yens)	100,45	100,44

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (8 août) .... 5 1/4 % - 5 3/8 %

New-York (5 août) 4 5/16%

BOURSES

PARIS

	4 août	5 août
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*) Indice CAC 40	2 096,45	2 107,07
(SBF, *base 1000 : 31-12-90*) Indice SBF 120	1 444,89	1 451,15
Indice SBF 250	1 398,18	1 403,31

NEW-YORK (*indice Dow Jones*)

	4 août	5 août
Industrielles	3 765,79	3 747,82

LONDRES (*indice « Financial Times »*)

	4 août	5 août
100 valeurs	3 158,50	3 167,50
30 valeurs	2 461,60	2 471

FRANCFORT

	4 août	5 août
Dax	2 183,36	2 184,76

TOKYO

	5 août	8 août
Nikkei Dow Jones	20 521,70	20 635,83
Indice général	1 649,74	1 656,78

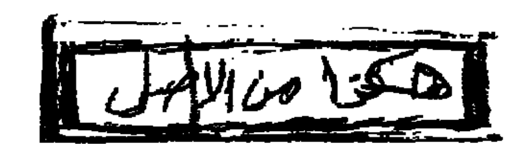
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,4030	5,4050	5,4115	5,4150
Yen (100)	5,3771	5,3808	5,4200	5,4305
Ecu	6,5414	6,5450	6,5327	6,5393
Deutschemark	3,4209	3,4231	3,4247	3,4281
Franc suisse	4,0532	4,0579	4,0632	4,0716
Lire italienne (1000)	3,4321	3,4356	3,4047	3,4098
Livre sterling	8,3454	8,3513	8,3423	8,3522
Peseta (100)	4,1635	4,1667	4,1381	4,1438

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	4 7/16	4 9/16	4 3/4	4 7/8	5 1/8	5 1/4
Yen (100)	2 1/16	2 3/16	2 3/16	2 5/16	2 3/16	2 5/16
Ecu	5 11/16	5 13/16	5 13/16	5 15/16	6	6 1/8
Deutschemark	4 7/8	5	4 7/8	5	4 15/16	5 1/16
Franc suisse	4 1/8	4 1/4	4 1/4	4 3/8	4 3/8	4 1/2
Lire italienne (1000)	8 3/16	8 7/16	8 5/16	8 9/16	8 11/16	8 15/16
Livre sterling	5 1/8	5 1/4	5 1/2	5 5/8	5 7/8	6
Peseta (100)	7 1/2	7 3/4	7 5/8	7 7/8	7 3/4	8
Franc français	5 1/4	5 3/8	5 3/8	5 1/2	5 9/16	5 11/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



BOURSE DE PARIS DU 8 AOUT

Liquidation : 24 août
Taux de report : 6,13

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : –0,25 % (2101,90)

Règlement mensuel

[illegible]

Comptant (sélection)

Obligations

[illegible]

Actions

[illegible]

Étrangères

[illegible]

Hors-cote (sélection)

[illegible]

Second marché (sélection)

[illegible]

Sicav (sélection) 5 août

[illegible]

(1) 3-6-94 Division valeur liquidat. par 20, multiplicat. nbre de titres par 20.
(2) 3-6-94 Division valeur liquidat. par 15, multiplicat. nbre de titres par 15.
(3) 3-6-94 Division val. liquidat. par 8, multiplicat. nbre de titres par 8.
(4) 3-6-94 Division valeur liquidat. par 2, multiplicat. nbre de titres par 2.

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 05/08	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,3890	5,4390	5,10	5,70
Ecu	6,5405	6,5435	—	—
Allemagne (100 dm)	342,0500	342,3800	328	352
Belgique (100 F)	16,6200	16,6330	16	17,10
Pays-Bas (100 fl)	304,6600	304,7600	290	312
Italie (1000 lires)	3,4325	3,4300	3,25	3,72
Danemark (100 krd)	86,9600	87	82,75	91,05
Irlande (1 iep)	8,1965	8,2935	7,85	8,60
Gde-Bretagne (1 L)	8,3005	8,3610	7,85	8,70
Grèce (100 drachmes)	2,2845	2,2670	2,10	2,65
Suisse (100 f)	404,8900	405,6000	392	418
Suède (100 krs)	69,9100	69,9600	65	75
Norvège (100 k)	78,3100	78,3300	74	83
Autriche (100 sch)	48,6150	48,6620	47,20	50,30
Espagne (100 pes)	4,1585	4,1640	3,90	4,50
Portugal (100 esc)	3,3550	3,3700	3,05	3,75
Canada (1 $ can)	3,8896	3,9285	3,70	4,30
Japon (100 yens)	5,3987	5,4001	5,30	5,65

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 05/08
Or fin (kilo en barre)	65250	66200
Or fin (en lingot)	65600	66950
Napoléon (20f)	375	380
Pièce Fr (10 f)	335	—
Pièce Suisse (20 f)	377	381
Pièce Latine (20 f)	376	380
Souverain	485	487
Pièce 20 dollars	2540	2505
Pièce 10 dollars	1300	1300
Pièce 5 dollars	682,50	—
Pièce 50 pesos	2430	2440
Pièce 10 florins	385	396

Matif (Marché à terme international de France)
5 août 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 118 359

Cours	Mars 95	Sept. 94	Déc. 94
Dernier	115,14	117	115,86
Précédent	115,48	117,08	116,20

CAC 40 A TERME
Volume : 20 382

Cours	Août 94	Sept. 94	Oct. 94
Dernier	2120	2124	...
Précédent	2102	2109	...

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

ILE-DE-FRANCE

Grand écran en plein air

Pelouse comble chaque soir au cinéma de La Villette

Le festival du cinéma en plein air, organisé par le parc de La Villette, du 15 juillet au 15 août, apparaît comme l'un des succès de l'été parisien. Les trois premières semaines font prévoir un nombre de spectateurs qui pourrait atteindre cent mille cette année, soit le triple de celui de l'an dernier.

Parmi les vingt « festivals » censés attirer les amateurs de cinéma dans les salles parisiennes durant l'été, il en est au moins un qui atteint cet objectif : c'est celui organisé par le parc de la Villette. Compte tenu des entrées déjà enregistrées au cours des trois premières semaines, les organisateurs tablent sur une fréquentation totale atteignant cent mille spectateurs. Cet engouement est sans précédent.

Pourtant, le festival du cinéma en plein air avait connu, voici cinq ans, un début fort timide. L'idée était séduisante, mais sans doute trop audacieuse dans une ville qui ne compte pas moins de quatre cents salles obscures. D'un côté, on dresse un écran gonflable de 26 mètres de large sur 17 mètres de haut ; de l'autre, une cabine de projection. Entre les deux, s'étend la plus vaste pelouse du parc de La Villette, dont la capacité d'accueil est, au maximum, de dix mille personnes assises. La séance, qui débute à la nuit tombée, vers 22 h 30, est gratuite, mais pour récupérer un peu d'argent et pour offrir quelque confort aux spectateurs paresseux, des transatlantiques et des couvertures leur sont loués pour le prix d'une place de cinéma (40 francs cette année).

L'entreprise était originale, mais risquée. La Villette est loin de tout ; l'heure, tardive ; le temps, souvent incertain. Un orage empêche toute projection, et, au-delà de 40 kilomètres/heure, le vent risque d'arracher la toile de l'écran qui, avec ses 364 mètres carrés, réagit comme une grand-voile. Chaque soir, les organisateurs doivent téléphoner à la météo comme s'ils appareillaient.

Les trois premières années (1990, 1991 et 1992), le festival proposait, en juin ou en juillet, de dix à quinze films sélectionnés autour d'un thème : l'eau, la comédie musicale ou le « peplum ». Quelques milliers de cinéphiles se déplaçaient, appréciant les projections, les transatlantiques et la fraîcheur des nuits parisiennes. Sans plus. En 1993, les responsables de la Villette ont trouvé la bonne formule : ils ont gardé le thème – le western cette année-là, la route en 1994 –, mais ils ont corsé le menu en programmant une bonne trentaine de films et ils ont délibérément choisi la saison parisienne réputée la plus creuse : entre le 14 juillet et le 15 août. Malgré un été « pourri », trente-cinq mille spectateurs avaient répondu l'an dernier. Ils devraient être trois fois plus nombreux cette année.

Il est vrai que les organisateurs ont été servis par une météo exceptionnelle, mais ils ont « mis le paquet » en organisant une soirée de lancement, le 16 juillet dernier, avec concert, spectacle de cirque et projection de *la Strada*, en hommage à Fellini. L'atmosphère parisienne était à la fête. Le défilé militaire et le grandiose feu d'artifice du Trocadéro avaient déjà connu une affluence record. Ce soir-là, le 16, on a dénombré quinze mille personnes sur la pelouse de la Villette. La suite n'a pas déçu. Pour revivre ou découvrir les angoisses automobiles de *Duel*, huit mille fans de Steven Spielberg se sont déplacés, et presque autant pour suivre Marlon Brando dans son *Équipée sauvage*. Le 12 août prochain, pour la nuit des étoiles filantes, se prépare une soirée record. Deux films sont programmés : d'abord un nanar de série B, *Les soucoupes volantes arrivent*, puis un chef-d'œuvre, *l'Étoffe des héros*, soit quatre heures trente de projection, se terminant à 3 heures du matin.

Cette année, le parc n'a pas lésiné sur les moyens. Une trentaine de personnes sont mobilisées chaque soir, dont une douzaine d'agents de sécurité en civil. Comme on craignait un peu les bandes de jeunes qui gravitent aux alentours, l'association de prévention de la Villette a convié leurs éléments les plus « dynamiques » à donner un coup de main. Jusqu'à présent, les soirées se sont déroulées sans incident, malgré ou, peut-être, à cause de l'affluence. En majorité parisiens – mais il y a aussi de nombreux banlieusards –, les spectateurs ont entre seize et trente ans. Ils arrivent en métro, en voiture – les parkings sont submergés –, mais aussi de plus en plus à moto et, même, à bicyclette, au point qu'il a fallu ouvrir, sous l'auvent de la grande halle, une garderie pour les vélos, qui fait le plein chaque soir.

Fumées libres

On vient très tôt, en groupe, en couple ou en famille. Certains apportent des sièges pliants en bandoulière, d'autres des sacs de couchage, beaucoup un casse-croûte et des boissons. C'est le pique-nique sous les étoiles qui permet d'attendre le début de la projection, parfois plus tardive que prévu. Des marchands ambulants, qui ont passé contrat avec le parc, proposent des rafraîchissements, mais d'astucieux resquilleurs profitent de la pénombre pour gagner quelques sous.

Les organisateurs ferment les yeux, car l'ambiance est bon enfant. Durant la projection, les gens applaudissent ou s'esclaffent, comme ils n'oseraient pas le faire dans une salle. *« Est-ce le plein air ou l'âge des spectateurs ?* se demande Yolande Bacot, responsable du festival. *Il est manifeste que la foule prend ses distances par rapport aux films. »* En tout cas, on apprécie le lieu. Après le spectacle, certains disposent leurs « transats » en cercle et restent à papoter jusque tard dans la nuit. Le festival est devenu une sorte de Woodstock pépère du cinéma.

Son succès même pose problème. Avec la soirée de lancement, l'édition 1994 va coûter au parc 1,8 million de francs, sur lesquels on n'espère guère récupérer plus de 600 000 francs de recettes (location de transats et rafraîchissements). Le déficit s'alourdit d'autant plus que les spectateurs ne sont plus que 15 % – contre 50 % il y a deux ans – à louer sièges et couvertures. Bref, ils s'organisent pour profiter vraiment de la gratuité. Les responsables cherchent une solution. Comment gérer le succès sans se ruiner, ni gâter la fête ? Réponse l'an prochain à la même époque, puisque le festival de la Villette fait désormais partie des attraits de l'été parisien.

MARC AMBROISE-RENDU

REPÈRES

TOURISME

Plans et guides pour les visiteurs de Paris

Deux documents viennent de paraître, qui devraient faciliter la vie des visiteurs de la région capitale. Le premier est le plan-guide de Paris-Ile-de-France, édité à un million et demi d'exemplaires par l'office du tourisme de Paris. Plan de la capitale, plan du métro, informations pratiques, sélection des musées, monuments, parcs et jardins, composent ce plan-guide, vendu 5 francs et édité en neuf langues : francais, anglais, allemand, néerlandais, espagnol, italien, portugais, russe et japonais.

Autre document utile : un guide de la capitale de 220 pages, *Paris mode d'emploi*, édité par l'organisme municipal Paris-promotion. Rédigé en français et en anglais, et diffusé gratuitement à quatre cent mille exemplaires, il permet à tout visiteur de découvrir les monuments, les musées, les bistrots, les promenades, mais aussi les équipements du tourisme d'affaires. *Paris mode d'emploi* est disponible à l'office du tourisme, dans les hôtels et Salons professionnels, ainsi que dans les Maisons de la France à l'étranger.

VAL-DE-MARNE

Contrats de ville entre l'Etat et quartorze communes

Quatorze contrats de ville ont été signés entre l'Etat et des communes du Val-de-Marne, soit un engagement de fonds publics de de 147,56 millions de francs, plan de relance compris. Comparée à l'enveloppe octroyée au titre du développement social des quartiers (DSQ), cette somme, observe la préfecture du département, est très supérieure à celles inscrites les premières années de la mise en place de cette mesure. Elle se situe, cependant, au-dessous des sommes octroyées les deux dernières années.

Les responsables des services de la préfecture relèvent que, si vingt-deux quartiers étaient concernés par la procédure DSQ, quarante-huit le sont par le contrat de ville. Même si elles manifestent, pour certaines d'entre elles, une mauvaise humeur de rigueur devant des crédits qu'elles jugent insuffisants, les municipalités concernées ont signé les contrats. Comme le souligne le préfet du Val-de-Marne, Bruno Fontenaist, *« il vaut mieux avoir l'appui de l'Etat que rien du tout »*.

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

L'AMI AFRICAIN. Film britannique de Stewart Raffill, v.o. : Gaumont Les Halles, 1e (36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; v.f. : Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

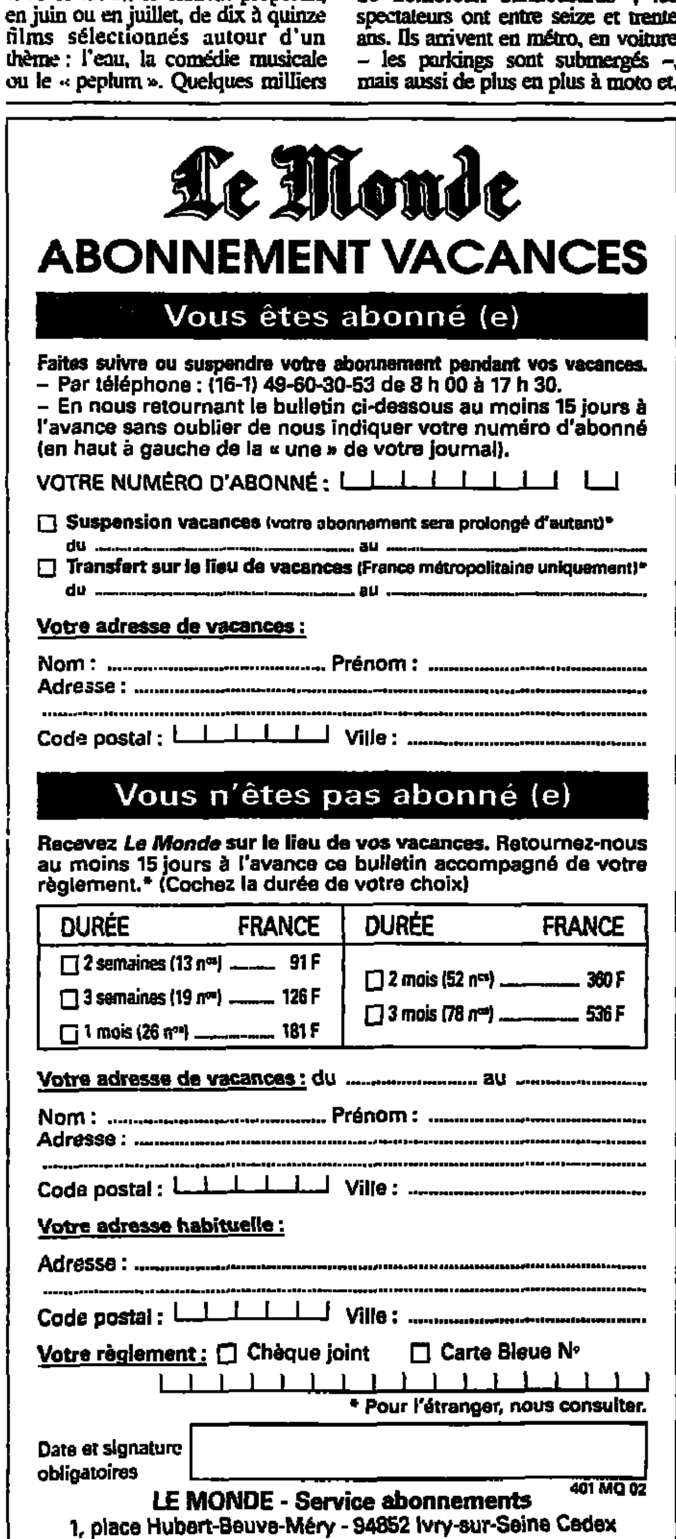
MARIE. Film belge-français-portugais de Marian Handwerker : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MAVERICK. Film américain de Richard Donner, v.o. : Forum Horizon, 1e (36-68-51-25) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; réservation 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; (46-65-71-44).

MISS KARATÉ KID. Film américain de Christopher Cain, v.o. : Forum Horizon, 1e (36-68-51-25) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

SOUTH CENTRAL. (*) Film américain de Steve Anderson, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).

THE CROW. (*) Film américain d'Alex Proyas, v.o. : Forum Horizon, 1e (36-68-51-25) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 , 36-68-75-15 ; réservation 40-30-20-10) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).



MÉTÉOROLOGIE

METEO FRANCE

TEMPS PREVU LE MARDI 09 AOUT 1994 VERS MIDI

LEGENDE

TEMPÉRATURES maxima – minima	
FRANCE	
AJACCIO	31/20
BIARRITZ	26/21
BORDEAUX	31/21
BOURGES	30/18
BREST	24/15
CAEN	25/18
CHERBOURG	22/17
CLERMONT-FER.	29/19
DIJON	31/19
GRENOBLE	35/19
LILLE	25/16
LIMOGES	28/18
LYON, BRON	31/23
MARSEILLE	33/24
NANCY, ESSEY	29/18
NANTES	30/17
NICE	29/23
PARIS-MONTS	28/18
PAU	26/21
PERPIGNAN	31/24
POINTE-A-PITRE	24/23
RENNES	29/16
ST-ETIENNE	29/22
STRASBOURG	29/19
TOULOUSE	33/22
TOURS	31/16
ÉTRANGER	
ALGER	34/24
AMSTERDAM	24/11
ATHÈNES	32/20
BANGKOK	33/26
BARCELONE	31/25
BELGRADE	32/17
BERLIN	27/17
BRUXELLES	26/14
COPENHAGUE	25/14
DAKAR	30/26
GENÈVE	32/19
ISTANBUL	29/20
JÉRUSALEM	30/17
LE CAIRE	34/23
LISBONNE	28/17
LONDRES	24/15
LOS ANGELES	25/19
LUXEMBOURG	25/16
MADRID	36/14
MARRAKECH	43/27
MEXICO	22/13
MILAN	33/19
MONTRÉAL	23/10
MOSCOU	29/19
NAIROBI	20/12
NEW-DELHI	32/26
NEW-YORK	24/17
PALMA-DE-MAJ.	33/19
PÉKIN	33/23
RIO-DE-JANEIRO	20/17
ROME	34/21
HONGKONG	28/25
SÉVILLE	40/20
SINGAPOUR	33/27
STOCKHOLM	20/11
SYDNEY	20/ 6
TOKYO	35/28
TUNIS	39/22
VARSOVIE	29/17
VENISE	32/23
VIENNE	31/19

Valeurs extrêmes relevées entre le 7-08-1994 à 6 heures TUC et le 8-08-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été, heure légale moins 1 heure en hiver.

Mardi : les orages arrivent par l'ouest. – Le matin, le ciel sera nuageux sur toute la façade atlantique avec des ondées parfois orageuses. Le vent marin apportera de la grisaille sur le Languedoc-Roussillon, alors que le vent d'autan soufflera modérément. Partout ailleurs, après la dissipation des nuages bas matinaux, le soleil sera bien présent.

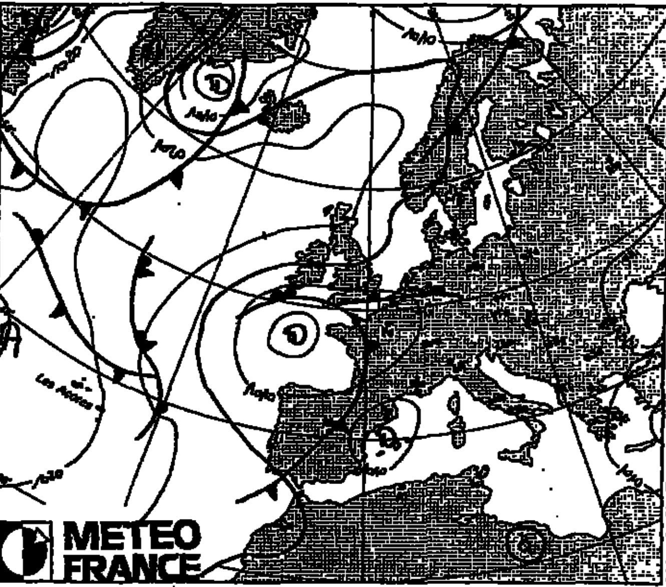
L'après-midi, de la Normandie au Pays de la Loire, au Massif Central et à la région Midi-Pyrénées, le temps sera lourd avec des orages, localement forts, accompagnés de rafales de vent et de bonnes averses. Sur la Bretagne, les pluies prendront un caractère plus continu. A l'avant, le ciel deviendra menaçant au fil des heures, sauf sur l'est du pays, qui gardera un après-midi assez bien ensoleillé. Cependant, la zone orageuse progressera rapidement vers l'est, pour atteindre les régions du Nord, de l'Ile-de-France et du Centre en fin d'après-midi, et les régions du Nord-Est et des Alpes au cours de la nuit suivante. Le vent marin et l'autan souffleront modérément avec un ciel nuageux sur le Languedoc-Roussillon. Enfin, la Côte d'Azur et la Corse garderont un ciel assez bien dégagé.

Les températures au lever du jour iront de 15 à 19 degrés sur le nord du pays et de 17 à 22 degrés plus au sud, avec localement de 22 à 24 degrés près de la Méditerranée.

L'après-midi, le thermomètre marquera de 20 à 24 degrés le long des côtes de la Manche, de 24 à 28 degrés sur la façade atlantique, de 27 à 31 degrés de Midi-Pyrénées au Centre, au Nord et au Nord-Est, et de 29 à 35 degrés sur le Sud-Est.

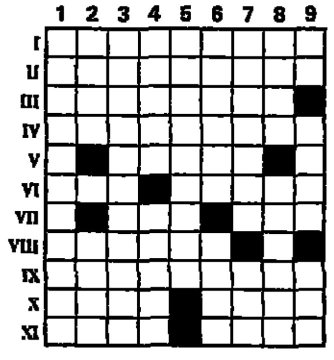
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

PRÉVISIONS POUR LE 10 AOUT 1994 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 6361



HORIZONTALEMENT

I. Il en faut plusieurs pour faire un chapitre. – II. Fut assimilé à une mamelle. – III. N'a pas une jolie famille. – IV. Bien exposés. – V. Père de nombreuses filles. – VI. Où il n'y a rien à enlever. Neuve, pour un chien. – VII. Le préféré du collège. Coule chez des voisins. – VIII. Bâtiment ancien. – IX. Etaient utiles pour ceux qui se tapaient sur les cuisses. – X. Saint pour un feu. Un nid à la hauteur. – XI. En France. Peut être éprouvé par celui qui tourne.

VERTICALEMENT

1. Peuvent être assimilées aux haricots. – 2. Etre dans l'impossibilité d'encaisser. Un bruit inquiétant. – 3. Peut faire paraître celui qui le pratique, particulièrement brillant. – 4. Cherchée par ceux qui aiment les affaires. Qui ont des raisons de se plaindre. – 5. Le moment idéal pour faire un beau tableau. – 6. Un adversaire des gnostiques. Civil, à la mairie. – 7. Fera des tresses. Peut se faire dans un polygone. – 8. Un homme à la mer. N'atteindra pas. – 9. Fragment de valse. Devenir très coulant. Seul de sa couleur.

Solution du problème n° 6360

Horizontalement

I. Affiche. Pots. Se. – II. Corne. Parlement. – III. Inassouvies. Cor. – IV. Scie. Bras. Bibi. – V. Maigreur. – VI. Oisif. El. Sévère. – VII. Coin. Ciel. SO. – VIII. Engelures. In. Ce. – IX. Neige. Speechs. – X. Noé. Elaguées. Es. – XI. Suture. Becs. – XII. Nasse. Amou. – XIII. Ost. OE. Seul. – XIV. Sieste. Amuseuse. – XV. Anse. Rigoristes.

Verticalement

1. Acis. Océans. Osa. – 2. Fonction. Oursin. – 3. Frai. Signet. Tes. – 4. Inséminée. Un. Se. – 5. CES. Af. Lierait. – 6. Obi. Bugles. Er. – 7. Epurge. Réa. Si. – 8. Avarice. GBE. Ag. – 9. Prise. Issue. Omo. – 10. Olé ! Use. Pêcheur. – 11. Tés. Reliées. Si. – 12. SM. Nés. Ases. – 13. Ecimés. Emeut. – 14. Snob. Roche. Ouse. – 15. Etripe. Esseulés.

GUY BROUTY

RADIO-TÉLÉVISION

LUNDI 8 AOÛT

TF 1

13.35 Série : Les Feux de l'amour.
14.25 Série : Côte Ouest.
16.05 Série : Extrême limite.
16.35 Club Dorothée vacances.
18.00 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.30 Série : Hélène et les garçons.
18.55 Série : K 2000.
19.50 Alain Decaux raconte.
La Libération.
20.00 Journal, La Minute hippique et Météo.
20.45 Série : Columbo.
La Montre témoin, avec Peter Falk, Fred Draper.
22.30 Série : Agence tous risques.
Un monde fou, avec Georges Peppard, Dwight Schultz.
Deux hommes luttent à mort.
23.20 ▶ Documentaire :
Les Oubliés de la Libération.
Ceux de Provence, de Daniel Costelle.
0.15 Journal et Météo.
0.20 Clip : 3 000 scénarios contre un virus.
0.25 Série : Peter Ströhm.

FRANCE 2

13.45 Série : Le Gorille.
15.05 Série : Riptide.
16.00 Variétés :
La Chance aux chansons.
Emission présentée par Pascal Sevran.
16.55 Sport : Athlétisme.
Championnats d'Europe à Helsinki. A 17.20, Heptathlon dames : Poids ; A 18.00, Départ du 20 km marche messieurs ; A 18.10, Finale du triple saut dames ; A 18.15, Demi-finales du 100 mètres dames ; A 18.35, Demi-finales du 100 mètres messieurs ; A 18.50, Finale du javelot messieurs ; A 18.55, Demi-finales du 400 mètres haies messieurs ; A 19.20, Arrivée du 20 km marche ; A 19.45, Heptathlon dames : 200 mètres.
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Feuilleton : Jalna.
La Mort d'un champion, de Philippe Monnier, avec Serge Dupire, Catherine Mouchet (7e épisode).
22.20 Magazine : Kilomètre zéro, jusqu'au bout de la route.
La filière des prostituées ghanéennes.
23.10 Journal et Météo.
23.35 Feuilleton : Heimat.
0.25 Danse :
Musiques au cœur de l'été.
Ma Pavlova, ballet de Roland Petit, avec Dominique Khalfouni et le Ballet national de Marseille-Roland Petit (rediff.).

FRANCE 3

13.30 Série : Fruits et légumes.
14.00 Documentaire animalier.
14.50 Feuilleton :
La Grande Vallée.
15.40 Série : La croisière s'amuse.
16.40 Magazine : 40e à l'ombre.
Présenté par Sylvain Augier, en direct de Saint-Cyr-sur-Mer (Var). Invités : Dave, Shabada, Fabrice Santoro.
18.25 Jeu :
Questions pour un champion.
Animé par Julien Lepers.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Dessin animé : Les Simpson.
20.35 Tout le sport.
20.50 Cinéma :
Toutes peines confondues. ■
Film français de Michel Deville (1991). Avec Jacques Dutronc, Patrick Bruel, Mathilda May.
22.40 Journal et Météo.
23.00 Cinéma : Savannah. ■
Film français de Marco Pico (1987). Avec Jacques Higelin, Daniel Martin, Elodie Gautier.
0.40 Série : Capitaine Furillo.

CANAL PLUS

13.30 Téléfilm : Une place vide.
D'Alan Metzger, avec Randy Quaid, Eric Stoltz.
15.00 Documentaire :
Les Allumés...
Fanfare des beaux-arts en concours, de Philippe Piazza.
15.45 Cinéma : Obsession fatale. ■
Film américain de Jonathan Kaplan (1992). Avec Kurt Russell, Madeleine Stowe, Ray Liotta.
17.40 Canaille peluche.
Orson et Olivia ; X-Men.

— En clair jusqu'à 20.35 —

18.30 Court métrage : Zoo Cup.
18.33 Animaniacs.
18.59 La Coccinelle de Gotlib.
19.00 Magazine :
Nulle part ailleurs.
Best of.
19.50 Flash d'informations.
20.00 Magazine :
C'est pas le 20 heures.
20.35 Cinéma :
La Puissance de l'ange. ■
Film américain de John Avildsen (1992). Avec Stephen Dorff, Armin Mueller-Stahl, John Gielgud.
22.35 Flash d'informations.
22.40 Documentaire : Les Grands Crimes du 20e siècle.
L'assassin portait un béret vert.
23.10 Cinéma :
Les histoires d'amour finissent mal en général. □
Film français d'Anne Fontaine (1993). Avec Nora, Alain Fromager, Sami Bouajila.
0.30 Cinéma :
Aux cœurs des ténèbres. ■ ■
Film américain d'Eleanor Coppola, Fax Bahr, George Hickenlooper (1991, v.o.).
Document sur le tournage du film de Coppola, Apocalypse Now.

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Documentaire :
Le Jaguar et la Pluie.
En descendant le Rio Negro, d'Herbert Brödl (rediff.).
18.30 Magazine : Snark.
Mexican Food, de Timour Lam ; Sunstone, d'Ed Emshwiller ; A l'heure de l'image, de Tony Hill ; Une image, de Lejf Marcussen ; The Kings of Siam, de Ged Haney (rediff.).
19.00 Série : Hale and Pace.
De David G. Hiller (v.o.).
19.30 Documentaire :
A la recherche d'Eve et d'Adam.
1. L'Afrique, le paradis originel ?, d'Ulrich Nebelsiek et Verena Nebelsiek.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Cinéma :
Le Dossier 51. ■ ■ ■
Film français de Michel Deville (1978). Avec François Marthouret, Roger Planchon, Françoise Lugagne.
22.25 ▶ Variétés :
Les Cigales et la Fourmi.
Sheryl Crow ; CharElie Couture ; Alain Chamfort ; IAM ; Roachford.
23.20 Documentaire :
Une vie très ordinaire.
D'Imre Gyöngyössy et Bavna Kabay.
Une paysanne hongroise de soixante-quatorze ans se souvient.
0.30 Court métrage :
Le Pays dévasté.
De Günter Kujat (8 min).

M 6

13.25 Série : Le Saint.
14.40 Musique : Plage des clips.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Les deux font la loi.
18.00 Série : Un flic dans la Mafia.
18.55 Série : Classe mannequin.
19.25 Série : Cosby Show.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Météo des plages.
20.35 Magazine : Ciné 6.
20.50 Téléfilm :
Casablanca Express.
De Sergio Martino, avec Jimmy Stefen, Jason Connery.
Des espions allemands attaquent un train à bord duquel se trouve Churchill...
22.25 Téléfilm :
Chantage à la cocaïne.
De Leon Ichaso, avec Ray Sharkey, R. Lee Lermey.
Au cœur de la pègre.
0.00 Six minutes première heure.
0.10 Magazine : Culture pub.
0.35 Magazine : Jazz 6.
Charlie Parker.

FRANCE-CULTURE

19.40 Musique : Du jazz pour tout bagage.
La paresse. 1. Paresse, guitare et orgue.
19.55 Carnets de voyage.
En Afrique. 1. Le Nyokolokoba ou l'état de nature (rediff.).
20.55 Les Rencontres de Pétrarque.
Peurs fin de siècle. 1. Les nouvelles exclusions. Avec Bernard Edelman, François Ewald, Adil Jazouli, Jonathan Mann et Philippe Raynaud.
22.25 Lettres de Chine.
22.40 Musique : Nocturne.
Avignon 94. Musiques du bassin méditerranéen. 1. L'Italie. Avec Giovanna Marini et son trio.
0.05 Du jour au lendemain.
L'été des philosophes. Avec Robert Maggiori (la Philosophie au jour le jour) (1) (rediff.).
0.50 Coda.
Voix de la mer Méditerranée. 1. L'Italie.

FRANCE-MUSIQUE

19.30 France-Musique l'été. Par Anne Montaron. Concert (donné le 11 juillet lors du Festival de Saintes) : Sérénade no 12 en ut mineur K 388, de Mozart ; Corradino, ouverture, de Rossini ; Notturno op. 24, de Mendelssohn ; Beim Abschied zu singen, de Schumann, par le Collegium Vocale, la Chapelle royale et l'Harmonie des Champs-Elysées.
21.30 Concert (donné le 11 juillet lors du Festival de Saintes) : Fantaisie en ut mineur, de Mozart ; Nachtstücke, de Schumann ; Lieder, de Wolf, par Peter Kooy, baryton-basse, Patrick Cohen, pianoforte.
0.05 Musiques du monde. Par Caroline Bourgine. Egypte, Ethiopie, Somalie, Yémen.

IMAGES

Décapitations

LES caméras de télévision sont les miroirs gloutons de nos peurs individuelles et collectives. Nous croyons disposer du pouvoir de les apprivoiser et nous nous amusons parfois avec elles. Mais leur effet grossissant est tel que, lorsque nos angoisses se font trop oppressantes, nous n'osons plus les regarder en face. Nous savons, d'instinct, qu'en étalant en gros plans la somme de nos confusions intérieures elles se donnent les moyens maléfiques de nous consumer, et même de nous anéantir, parce qu'elles fonctionnent aussi comme des loupes avides d'émotions.

Fatima est donc venue sans visage à Folembray. Elle était là, comme tout le monde, ce week-end, dans ce village de l'Aisne où ont été regroupés les militants islamistes algériens soupçonnés par la police de complicité avec les fanatiques qui sèment la terreur dans leur pays. En curieuse. Elle s'était mêlée aux spectateurs attirés comme des alouettes par ce spot d'actualité. Mais elle n'a montré que ses bras à la caméra de France 2. Elle n'a pas voulu qu'on filme son regard quand elle a dit qu'elle avait perçu *« du racisme »* dans les propos ambiants. Redoutait-elle que cet aveu d'impression subjective la fît suspecter de sympathie avec les assassins d'Alger ? Craignait-elle les réactions de sa propre famille ? Serait-il devenu aliénant de vivre Algérienne à Paris ? Les fanatiques du GIA l'emporteraient-ils déjà dans les esprits ?

TF 1 rapportait, au même moment, le témoignage d'une autre Algérienne sans visage. On ne voyait, de dos, à contre-jour, que sa chevelure brune. Elle dénonçait, d'une voix lasse, le nouvel interdit lancé par ces sataniques aux étudiants et à leurs professeurs. Au nom de quel idéal politique ou religieux pouvait-on revendiquer la fermeture des universités ? Spontanément, deux jeunes filles, interrogées dans les rues d'Alger à visage découvert, avaient éclaté de rire : *« C'est de la folie, de la connerie ! »* Cette enseignante semblait pressentir le pire : *« On ne devrait pas s'attaquer au corps enseignant, car le premier devoir de l'enseignant est de transmettre la connaissance, d'éduquer... Il ne faudrait pas qu'on prenne des enfants en otage... »* C'était déjà fait, et elle le savait. La présence de la caméra lui signifiait qu'elle était traquée, et elle ne savait que trop par qui.

Condamné à mort par les mêmes prophètes de l'obscurantisme, l'écrivain Rachid Mimouni se cache lui aussi. Il n'existe plus qu'en son téléphonique : *« Le plus difficile,* expliquait-il, dimanche soir, *est de faire assumer ses prises de position aux membres de sa famille... »*

Toutes ces décapitations symbolisent nos impuissances. Ce n'est pas l'image du revenant Fidel Castro, entr'aperçue au milieu d'un flot contestataire, qui changera quoi que ce soit à ce constat de la désintégration de nos sociétés. Bien au contraire. Dans notre fuite des miroirs cannibales, notre tort est justement de nous en remettre toujours aux mêmes professionnels de la reconstruction sans imagination que sont les raccommodeurs politiques et religieux.

ALAIN ROLLAT

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.

MARDI 9 AOÛT

TF 1

6.00 Série : Passions (et à 4.15).
6.30 Série : Mésaventures.
6.58 Météo (et à 7.10, 8.23).
7.00 Journal.
7.15 Club mini été. Cococinel.
7.20 Disney Club été.
8.25 Télé-shopping.
8.55 Club Dorothée vacances.
11.35 Jeu : Une famille en or.
11.55 Jeu : La Roue de la fortune.
12.25 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo, Tout compte fait et Météo des plages.
13.35 Feuilleton :
Les Feux de l'amour.
14.25 Série : Côte Ouest.
16.05 Série : Extrême limite.
16.35 Club Dorothée vacances.
18.00 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.30 Série : Hélène et les garçons.
18.55 Série : K 2000.
19.50 Alain Decaux raconte.
La Libération.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.
20.45 Cinéma : Le Chasseur. ■
Film américian de Buzz Kulik (1980). Avec Steve McQueen, Eli Wallach, Kathryn Harrold.
22.25 Les Films dans les salles.
22.30 Série : Commissaire Moulin.
Affectation spéciale.
0.00 Documentaire :
Histoires naturelles.
D'Igor Barrère et Jean Pierre Fleury.
0.50 Clip : 3 000 scénarios contre un virus.
0.55 Journal et Météo.
1.05 Magazine : Reportages.
L'art d'être grand-mère, de Jane Lagier et Jean-Marc Martineau.
1.30 TF 1 nuit (et à 2.35, 3.35, 4.05).
1.40 Documentaire :
Histoires naturelles (et à 5.05).
Chasser le naturel ; Le Maroc, la nature et le Coran.
2.40 Feuilleton : Les Aventures du jeune Patrick Pacard (3e episode).
3.40 Série : Intrigues.
4.40 Musique.

FRANCE 2

5.55 Dessin animé.
6.05 Feuilleton :
Monsieur Belvédère.
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.30 Feuilleton :
Amoureusement vôtre.
8.55 Feuilleton :
Amour, gloire et beauté.
9.20 Série : Happy Days.
9.45 Dessin animé :
Les Enfants du Mundial.
10.10 Hanna Barbera Dingue Dong.
11.15 Flash d'informations.
11.20 Jeu : Motus.
11.50 Jeu : Pyramide (et à 4.40).
12.20 Jeu : Que le meilleur gagne.
12.55 Météo (et à 13.35).
12.59 Journal et Bourse.
13.40 INC.
13.45 Série : Le Gorille.
15.15 Tiercé, en direct de Deauville.
15.30 Série : Riptide.
16.25 Variétés :
La Chance aux chansons.
Emission présentée par Pascal Sevran. La mémoire de l'accordéon.
17.10 Sport : Athlétisme.
Championnats d'Europe à Helsinki. A 17.20, Heptathlon dames : Javelot ; A 18.00, Remise des médailles du 100 mètres dames ; A 18.05, Remise des médailles du 100 mètres messieurs ; A 18.15, Finale du saut en hauteur messieurs ; A 18.20, Demi-finales du 100 mètres haies dames ; A 18.40, Demi-finales du 400 mètres messieurs ; A 19.00, Départ du 10 km marche dames ; A 19.10, 600 mètres dames ; A 19.20, Longueur messieurs ; A 19.40, Arrivée du 10 km marche dames.
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Cinéma :
Angélique et le sultan. □
Film français de Bernard Borderie (1968). Avec Michèle Mercier, Robert Hossein, Jean-Claude Pascal.
22.35 Théâtre :
Pas d'âge pour l'amour.
Pièce de Roger-Ferdinand, mise en scène de Robert Manuel, avec Jean-Jacques, Jacques Bodoin, Madeleine Barbulée.
0.30 Journal et Météo.
0.50 Feuilleton : Heimat.
1.50 Jeu : Les Trésors du monde (rediff.).
3.20 Documentaire :
Les Années 1900.
Le Bourgeois éclairé.
4.15 24 heures d'info.
4.35 Dessin animé (et à 4.55).
5.05 Les Métiers dangereux.
Démolisseur de buildings.

FRANCE 3

6.00 Euronews.
7.00 Bonjour les petits loups.
La Couronne magique ; Boumbo ; Les Histoires du père Castor ; Les Aventures de Tintin : l'île noire ; Babar.
8.25 Sport : Athlétisme.
Championnats d'Europe à Helsinki. A 9.30, Disque dames ; A 10.00, 400 mètres haies dames ; A 10.20, Perche messieurs ; A 10.30, Heptathlon dames : Longueur ; A 11.00, Disque dames (suite).
11.40 La Cuisine des mousquetaires.
Roulés de jambon aux pruneaux ; Magret de canard aux pruneaux et au foie gras.
11.58 Flash d'informations.
12.03 Magazine : Estivales.
Au pays des rapaces, dans la région de Bigorre (Hautes-Pyrénées).
12.45 Journal.
13.00 Série : Bizarre, bizarre.
13.30 Feuilleton :
Fruits et légumes.
14.00 Documentaire animalier.
14.50 Feuilleton :
La Grande Vallée.
15.40 Série : La croisière s'amuse.
16.30 Magazine : 40e à l'ombre.
Présenté par Sylvain Augier, en direct de Saint-Cyr-sur-Mer (Var). Invités : Christophe Jenac, Pierre Douglas.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
Animé par Julien Lepers.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Dessin animé : Les Simpson.
20.35 Tout le sport.
20.50 Spectacle : Magie.
Présenté par Vincent Perrot. Invité : David Copperfield qui réalise plusieurs numéros d'illusionniste.
22.10 Documentaire :
1944, la France libérée.
8. Nord, la bataille du charbon, de Jean-François Delassus.
Après les sacrifices de la guerre, les mineurs vont obtenir la nationalisation des Charbonnages.
23.05 Journal et Météo.
23.35 Magazine : Musicales.
Présenté par Alain Duault. Les grandes héroïnes de Verdi. Avec des extraits des *Vêpres siciliennes, Ernani, le Trouvère, la Traviata, la Force du destin, Aïda,* interprétés par Sylvie Valayre, soprano, et l'Orchestre symphonique français, dir. : Jean-Yves Ossonce.
0.25 Série : Capitaine Furillo.
1.15 Musique : Cadran lunaire.
Valse, de Ravel, par l'Orchestre national de Lille, dir. : Jean-Claude Casadesus (15 min).

CANAL +

— En clair jusqu'à 7.25 —

6.59 Pin-up (et à 7.23, 12.29, 0.12).
7.00 CBS Evening News.
7.24 La Coccinelle de Gotlib.
7.25 Canaille peluche.
Crypte Show ; Albert, le cinquième mousquetaire ; Chipie & Clyde.
8.25 Animaniacs.
8.45 Surprises.
9.00 Téléfilm :
Le Silence d'un homme.
De Harry Winer, avec Judith Light, Peter Strauss.
10.30 Moyen métrage :
Cirkatomik.
10.55 Cinéma :
La Course de l'innocent. ■
Film franco-italien de Carlo Carlei (1992). Avec Manuel Colao, Francesca Neri, Jacques Perrin.
Un enfant traqué par des tueurs en Calabre.

— En clair jusqu'à 13.30 —

12.30 Flash d'informations.
12.35 ▶ Documentaire :
Le « Britanis » ou la Croisière d'une vie.
D'Olivier Griton.
13.30 Cinéma :
Les histoires d'amour finissent mal en général. □
Film français d'Anne Fontaine (1993). Avec Nora, Alain Fromager, Sami Bouajila.
Comédie mal fichue et par moments horripilante.
14.50 Reportage : Rwanda, l'Afrique suppliciée.
Dans les camps de réfugiés de Goma. Rediffusion du 7 août.
15.45 Cinéma : La Nuit du défi. ■
Film américain de Michael Ritchie (1992). Avec James Woods, Louis Gossett Jr., Bruce Dern.
Les milieux truqués de la boxe.
17.20 Surprises.
17.40 Canaille peluche.
Orson et Olivia ; X-Men.

— En clair jusqu'à 20.35 —

18.30 Court métrage : Zoo Cup.
18.33 Animaniacs.
18.59 La Coccinelle de Gotlib.
19.00 Magazine :
Nulle part ailleurs.
Best of.
19.50 Flash d'informations.
20.00 Magazine :
C'est pas le 20 heures.
20.35 Cinéma :
La Main sur le berceau. ■
Film américain de Curtis Hanson (1991). Avec Annabella Sciorra, Rebecca DeMornay, Mat McCoy.
Thriller psychologique très efficace.
22.20 Flash d'informations.
22.25 Cinéma : L'embrouille est dans le sac. □
Film américain de John Landis (1990). Avec Sylvester Stallone, Ornella Muti, Don Ameche (v.o.).
Transposition aberrante d'une pièce d'Oscar Magnier.
0.15 Le Journal du hard.
0.20 Cinéma : L'Esclave.
Film américain, classé X, d'Alex De Renzy (1993). Avec Sierra, Randy Spears, Brittany O'Connell.
Le porno du mois.
1.30 Surprises (et à 2.45).
1.50 Documentaire :
Au fil des cimes.

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Cinéma : Les Trois Lumières. ■ ■ ■
Film allemand de Fritz Lang (1921). Avec Lil Dagover, Bernhardt Goetzke, Walter Fanseen (muet, rediff.).
19.00 Série : Hale and Pace (v.o.).
19.30 Documentaire :
O Jon Jembo ou l'Année du fusil.
D'Ulf von Mechow.
Les Hereros ont été chassés de leurs terres du Sud-Ouest africain par les colons Allemands au début du siècle.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Magazine : Transit.
Présenté par Daniel Leconte. L'Afrique côté sport. Reportages : les coureurs kenyans, de Nicolas Jouvin ; L'enfer du Sud, de Carole Wheatcroft et Bernard Cazedepats.
21.45 Soirée thématique :
Le Cosmos rouge.
Histoire et actualité de la recherche spatiale soviétique. Soirée conçue par Zdena Frölich.
21.46 Documentaire :
Tombé des nues.
Le cosmonaute et son empire perdu. D'Inga Wolfram et Helge Trimpert.
Après plus de trois cents jours passés dans l'espace, le cosmonaute Sergei Krikalov, parti en pleine perestroïka, revint sur Terre dans un pays méconnaissable.
22.30 Documentaire :
La Faucille, le marteau et les cosmonautes.
Grandeur et décadence d'un supergrand de la conquête spatiale. De Jürgen Ast et Karlheinz Eyermann.
Historique de la grandeur et de la décadence de la superpuissance soviétique.
0.00 Documentaire :
Le Cosmos aller-retour.
La gare de l'espace secrète de Léninsk, de Thomas Morawski (45 min).

M 6

7.00 Informations : M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.50, 11.45).
7.05 Les Matins de Marie (et à 8.05).
9.05 M 6 Boutique. Télé-achat.
9.30 Boulevard des clips (et à 10.05, 1.35, 6.00).
10.55 Série : Campus Show.
11.20 Série : Lassie.
11.55 Série : Papa Schultz.
12.25 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 Série : Le Saint.
14.30 Musique : Plage des clips.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Les deux font la loi.
18.00 Série : Un flic dans la Mafia.
18.55 Série : Classe mannequin.
19.25 Série : Cosby Show.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Météo des plages.
20.35 Magazine : Fan club.
Alain Souchon.
20.45 Série : Highlander.
Le Combattant, de Peter Ellis ? Au nom de la loi, de Clay Boris.
22.30 ▶ Cinéma :
Hercule contre les tyrans de Babylone. ■
Film italien de Domenico Paolella (1964). Avec Rock Stevens, Helga Line, Mario Petri.
0.00 Six minutes première heure.
0.05 Magazine : Zone interdite.
Rêves en coulisses (rediff.).
2.30 Rediffusions.
Culture pub ; Turquie, géants et merveilles ; Made in France ; L'Aviation du passé et du futur ; Fax'O ; Les Enquêtes de Capital.

FRANCE-CULTURE

19.40 Musique :
Du jazz pour tout bagage.
La paresse. 2. Chet Baker : Du bout des lèvres.
19.55 Carnets de voyage.
L'Afrique. 2. Au mont Cameroun (rediff.).
20.55 Les Rencontres de Pétrarque.
Peurs fin de siècle. 2. Les révoltes du Sud. Avec Henri Atlan, Rony Brauman, Adil Jazouli, Olivier Mongin, Jean-Christophe Ruffin.
22.25 Lettres de Chine.
22.40 Musique : Nocturne.
Avignon 94. Musiques du bassin méditerranéen. 2. L'Egypte. Avec Cheikh Ahmed Barrayn.
0.05 Du jour au lendemain.
L'été des philosophes. Avec Robert Maggiori (la Philosophie au jour le jour) (2) (rediff.).
0.50 Coda.
Voix de la mer Méditerranée. 2. L'Egypte.

FRANCE-MUSIQUE

19.30 France-Musique l'été.
Concert (donné le 25 juillet à Montpellier) : Symphonie no 8 en fa majeur op. 93, de Beethoven ; Symphonie lyrique pour soprano, baryton et orchestre op. 18, de Zemlinski, par l'Orchestre national de Lyon, dir. Emmanuel Krivine ; sol. : Hildegard Behrens, soprano, Kakan Hagegard, baryton.
21.15 Concert (en direct du Festival de La Roque-d'Anthéron) : Andante favori en fa majeur, Sonate pour piano no 5 en ut mineur, Sonate pour piano no 23 en fa mineur, de Beethoven ; Sonate pour piano no 2 en fa dièse mineur, de Brahms ; Consolation no 3, Rhapsodie espagnole, de Liszt, par Elisso Virssaladze, piano.
0.05 Blues Land. Par Marie-Cécile Mazzoni et Lucien Malson.

Le Monde

Deux disparitions

Domenico Modugno, auteur de la chanson « Volare »

Le chanteur italien Domenico Modugno, auteur du célèbre refrain *Volare*, est mort samedi 6 août des suites d'un infarctus, sur l'île de Lampedusa où il vivait. Il était âgé de 66 ans.

L'émotion est vive dans la péninsule : Modugno était une figure de l'Italie moderne. Fine moustache, regard vif, il fut l'un des initiateurs de la vague des *cantautori*, les auteurs-compositeurs et interprètes, artisans de la nouvelle chanson italienne, anticonformiste, puis politisée, des années 60. En 1958, Domenico Modugno, né dans les Pouilles le 9 janvier 1928, avait fait sensation au festival de San Remo en interprétant *Nel blu dipinto di blu (Dans le bleu peint en bleu*, plus connu sous le titre de *Volare*), inspiré des tableaux de Marc Chagall, en particulier des *Mariés de la tour Eiffel*.

La chanson tranchait avec la *musica leggera*, la musique de variété langoureuse, alors en vogue de l'autre coté des Alpes, et une partie de l'Italie bien-pensante avait pris comme un défi, l'histoire de cet amoureux peint en bleu qui voulait s'envoler plus haut que le soleil. Les journaux italiens de ce week-end soulignent l'importance de *Volare* (22 millions de disques vendus dans le monde) dans l'histoire culturelle italienne.

La chanson, reprise dans le monde entier, avait valu à Modugno – fait rarissime – de remporter en 1959 le Grammy Award, l'oscar du disque, aux Etats-Unis, où Dean Martin l'avait adaptée avec un immense succès. L'enfant des Pouilles a vendu près de 60 millions de disques au cours de sa carrière, avec d'autres succès comme *Piove* (Il pleut), *Dio come ti amo* (Dieu comme je t'aime, 1966, que chantait Gigliola Cinquetti), ou *Piange il telefono* (Le téléphone pleure), une de ses dernières chansons, écrite en 1975. Domenico Modugno fit plusieurs apparition au théâtre (*Scaramouche, Cyrano de Bergerac*) et au cinéma (notamment dans plusieurs films de Comencini, De Sica, Pasolini, De Robertis).

Au cours des années 80, Modugno, atteint d'une paralysie du coté gauche, s'était lancé dans la politique en militant à l'extrême gauche aux côtés de Marco Pannella, dans les rangs du Parti radical dont il devient le président en 1987 après avoir été élu député, puis sénateur. Le chanteur mène alors de vastes campagnes contre les conditions d'internement dans les hôpitaux psychiatriques et pour le droit des handicapés. Il avait déposé plusieurs propositions de lois, dont une concernant la distribution gratuite des seringues pour les toxicomanes, afin d'éviter la transmission du sida. Prenant ses distances avec Marco Pannella, Domenico Modugno s'était porté, en 1990, candidat à la mairie d'Agrigente pour défendre les couleurs du PCI.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

Liu Haisu, fondateur de la peinture moderne chinoise

Le peintre Liu Haisu est mort d'un arrêt cardiaque dimanche 7 août à Shanghaï. Il était âgé de quatre-vingt-dix-huit ans.

Né en 1896 dans la province du Jiangsu, Liu a d'abord étudié la peinture traditionnelle et la calligraphie, avant de s'initier à la peinture occidentale. Il tente très tôt de trouver un moyen de fusionner les deux approches esthétiques puisqu'il crée dès 1914 une école à Shanghaï comportant des cours d'après des modèles vivants, à la manière européenne. A partir de 1918, il perfectionne ses connaissances en entreprenant plusieurs voyages au Japon et en Europe. Fondateur en 1920 de l'Académie des beaux-arts de Shanghaï, Liu se fait le champion d'un art nouveau, à l'époque forcément marqué d'arrière-pensées politiques, en enseignant à la fois les disciplines chinoises et occidentales. En 1926, une polémique violente et très remarquée l'oppose au « seigneur de la guerre » Sun Guanfang, après que l'artiste eut introduit dans son académie l'étude d'après des modèles nus. En 1946, Liu Haisu réorganise l'Académie de Shanghaï, deux ans avant d'émigrer à Taïwan. Il vivait depuis plusieurs années à Hongkong, et, à plus de quatre-vingt-dix ans, continuait de donner des conférences sur l'art chinois à travers le monde. Il avait regagné Shanghaï en février dernier. Son œuvre personnelle est abondante. Ses calligraphies et ses études du Mont Huangshan (Mont Jaune) sont particulièrement recherchées.

Réclamant pour l'île le statut de territoire d'outre-mer

Les nationalistes corses rouvrent le débat institutionnel

Les « Ghjurnate internaziunale » organisées à Corte, au centre de la Corse, au cœur de l'été, par A cuncolta naziunalista marquent traditionnellement le point d'orgue de la revendication identitaire dans l'île. Cette année, les nationalistes ont présenté, dimanche 7 août, un « projet de loi » tendant à la transformation de la région en territoire d'outre-mer.

BASTIA

de notre correspondant

Les *Ghjurnate internaziunale* organisées à Corte, en Haute-Corse, par les nationalistes et auxquelles sont invités les représentants d'autres mouvements « identitaires » européens ont été précédées, cette année, par la décision des autonomistes de l'Union du peuple corse (UPC) de quitter l'union électorale Corsica nazione. Cette alliance, décidée en 1991, avait pourtant permis aux nationalistes de A cuncolta, proche du FLNC-canal historique, à ceux de l'Accolta naziunale Corsa (ANC), aux écologistes de I Verdi corsi et aux autonomistes de l'UPC de remporter neuf des cinquante et un sièges de l'Assemblée territoriale élue, en 1992, dans le cadre de la loi Joxe du 13 mai 1991.

Trois ans après, les divergences de vues des uns et des autres sur le rôle des organisations clandestines hypothèquent lourdement l'union. Déjà, en 1993, l'ANC avait quitté Corsica nazione, tout en conservant les deux sièges territoriaux attribués à ses militants. Cette semaine, l'UPC de Max Simeoni a fait de même et décidé de garder, sous le sigle autonomiste, les trois sièges occupés par ses militants à l'Assemblée de Corse. Le groupe Corsica nazione ne compte plus que quatre sièges : trois sont occupés par des militants de A cuncolta ; le dernier reste attribué à un représentant des écologistes de I Verdi corsi.

L'affaire Sozzi

En fait, la crise couve depuis les *ghjurnate* de 1993, au cours desquelles un commando du FLNC-canal historique avait fait une apparition publique pour revendiquer l'assassinat de Robert Sozzi, l'un de ses anciens militants, accusé de « dérive brigadiste ». Ce recours à l'élimination physique avait provoqué une condamnation unanime, sauf du côté de A cuncolta. Edmond Simeoni, tête de liste de Corsica nazione, s'était démis de son mandat le 6 mai dernier. L'UPC avait même demandé, sans succès, un *« aggiornamento de la lutte de libération nationale »*, dans le but de préciser les limites des pouvoirs d'action laissés aux organisations clandestines proches des partis légaux membres de Corsica nazione.

Au-delà des circonstances conjoncturelles, le retrait autonomiste ne semble pas gêner les organisateurs des *ghjurnate* de cette année, puisque l'essentiel des débats organisés dimanche à Corte a porté sur le *« projet de loi organique portant statut du territoire de la Corse »*, présenté par A cuncolta. Fondé sur l'article 74 de la Constitution, ce texte propose que *« la Corse soit élevée au rang de territoire d'outre-mer »*. *« De la sorte*, estiment les nationalistes, *l'île sortira du droit commun dans lequel le statut Joxe maintient la collectivité territoriale créée par la loi de 1991. » « Notre projet de statut de TOM précise, notamment, la reconnaissance juridique du peuple corse, de l'autonomie interne et d'un pouvoir législatif spécifique »*, a indiqué Vincent Stagnara, porte-parole de A cuncolta.

Le nouveau cheval de bataille adopté par les nationalistes réputés les plus radicaux engage ses auteurs dans un rapport de forces de type démocratique avec l'Etat et donc, *a priori*, sans recours à la violence. D'autre part, il sera difficile aux anciens alliés de A cuncolta, notamment les autonomistes et, dans une certaine mesure, les partisans du statut Joxe, d'éluder le débat sur une formule que certains d'entre eux préconisent depuis plusieurs années.

MICHEL CODACCIONI

Après les violents affrontements entre les candidats à l'exil et la police cubaine

La Havane souhaite négocier avec Washington une solution au départ des réfugiés

Cuba est prêt à discuter avec les Etats-Unis pour tenter de trouver une solution aux problèmes migratoires existant entre les deux pays, a déclaré, dimanche 7 juillet, à La Havane, le chef d'état-major des Forces armées révolutionnaires (FAR), le général Ulises Rosales del Toro. *« Si les Etats-Unis sont disposés à discuter avec Cuba de solutions sérieuses, à mener des négociations honnêtes sur cette question, nous ne nous opposerons pas à la recherche conjointe de solutions »*, a-t-il indiqué. Le général s'exprimait sur la place de la Révolution au cours d'une cérémonie à la mémoire du policier tué jeudi dernier à La Havane, lors du détournement d'une vedette par des Cubains qui tentaient de s'enfuir aux Etats-Unis.

Avant ce discours, des dizaines de milliers de personnes avaient défilé tout au long de la journée devant le cercueil du policier, Gabriel Lamoth Caballero, âgé de dix-neuf ans. Le général Rosales del Toro était entouré des principaux dirigeants cubains, dont le « numéro deux » du régime, Raul Castro, présidant la cérémonie en l'absence de son frère Fidel, qui assistait à l'investiture du chef de l'Etat colombien, Ernesto Samper.

Le chef d'état-major des FAR a cependant rappelé les propos de Fidel Castro, qui avait déclaré vendredi soir, à l'issue de violents incidents à La Havane, que Cuba pourrait créer les conditions favorables à un afflux massif de réfugiés cubains vers les côtes américaines, au cas où Washington ne cesserait pas d'*« encourager »* le départ illégal des Cubains de l'île (*le Monde* du 7-8 août). Il a accusé les Etats-Unis d'être à l'origine des incidents de ces derniers jours, marqués par le détournement de trois vedettes de La Havane en direction des côtes américaines, qui avait provoqué de violents affrontements dans la capitale cubaine, faisant trente-cinq blessés selon le dernier bilan officiel.

Réagissant à cet avertissement du dirigeant cubain, le secrétaire général de la Maison Blanche, Leon Panetta, a déclaré dimanche que M. Castro *« ne peut pas dicter notre politique d'immigration ». « Nous n'accepterons pas*, a-t-il poursuivi, *les menaces qu'il a lancées en ce qui concerne une tentative de réitérer »* l'épisode de Mariel en 1980, lorsque des milliers de Cubains avaient été autorisés à quitter l'île après l'occupation de l'ambassade du Pérou à La Havane. – *(AFP.)*

Alors que Israël et la Jordanie ouvrent un poste-frontière

La nouvelle mission de M. Christopher auprès de Damas s'annonce peu prometteuse

Dans la nouvelle mission qu'il a entamée samedi 6 août au Proche-Orient pour débloquer l'impasse entre Israël et la Syrie, et qui s'annonce particulièrement difficile, le secrétaire d'Etat américain,
Warren Christopher, devait avoir droit, lundi 8 août, à un intermède satisfaisant. Il s'agit de l'inauguration du poste-frontière israélo-jordanien d'Eilat-Aqaba, à laquelle M. Christopher assistera en présence du prince héritier jordanien, Hassan Ben Talal, et du premier ministre israélien, Itzhak Rabin.

Dimanche soir à Damas, au terme d'un entretien de près de cinq heures avec le président Hafez El Assad, M. Christopher s'est contenté de déclarer qu'il avait *« jeté les bases d'un futur progrès »* et que *« tous les éléments nécessaires à une solution »* avaient été évoqués. Le secrétaire d'Etat a transmis à son interlocuteur des *« idées »* de M. Rabin avec lequel il s'était entretenu la veille. Il a en outre discuté avec M. Assad des activités du Hezbollah pro-iranien et exprimé ses *« inquiétudes »* quant aux activités de ce mouvement, qui poursuit ses actions anti-israéliennes au Liban sud (*le Monde* daté 7-8 août), et auquel Israël impute la responsabilité d'attentats anti-juifs et anti-israéliens commis récemment à Buenos-Aires et à Londres.

Peu auparavant, dans un discours prononcé dans la banlieue chiite de Beyrouth, le chef du Hezbollah, cheikh Hassan Nasrallah, avait affirmé que son mouvement poursuivrait la lutte contre Israël jusqu'à ce qu*« 'il ne reste plus un seul juif en Palestine »*.

Quant aux pourparlers de paix israélo-syriens, la radio d'Etat syrienne avait donné le ton peu avant l'arrivée de M. Christopher : « Le seul élément susceptible de rendre la paix possible est une déclaration nette d'Israël s'engageant à se replier totalement sur les frontières d'avant la guerre de 1967 », a dit le commentateur. Avant de se rendre en Israël et en Syrie, M. Christopher s'était entretenu à Alexandrie avec le président égyptien, Hosni Moubarak, et le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat. Il pourrait faire un nouveau crochet par Damas mardi avant de rentrer aux Etats-Unis. – *(AFP, Reuter.)*

PHILIPPINES : libération d'un prêtre enlevé par des fondamentalistes musulmans. – Un prêtre catholique détenu par un mouvement fondamentaliste musulman, le groupe Abou Sayaf, dans le sud des Philippines, a été libéré, a annoncé, lundi 8 août, un parlementaire cité par une radio locale. Le Père Cirilo Nacorda avait été enlevé par le groupe Abou Sayaf le 8 juin dernier dans l'île de Basilan, à l'issue de l'attaque par les intégristes d'un groupe de chrétiens, dont une quinzaine auraient été tués. – *(AFP, UPI.)*

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE : Bernard Debré estime qu'il est « trop tard » pour des « primaires ». – Bernard Debré, député (RPR) d'Indre-et-Loire, proche d'Edouard Balladur, s'est déclaré convaincu, lundi 8 août, sur RTL, qu'*« il n'y aura pas de primaires »* pour l'élection présidentielle, *« parce que, malheureusement, c'est trop tard »*. Exprimant l'espoir qu'*« il n'y aura qu'un seul candidat dans la majorité »*, il a ajouté : *« Je ne sais pas qui ce sera. Si c'est Edouard Balladur, je serai ravi. »*

TRANSPORTS : quatre blessés légers dans un TGV. – Quatre passagers d'un TGV Paris-Lyon ont été légèrement blessés, dimanche 7 août, à cause d'un élément de toit qui s'est détaché d'un wagon avant de briser une vitre du train. L'incident s'est produit à hauteur de la gare de Mâcon-Loché vers 20 h 15. Le train endommagé s'est immédiatement arrêté.

Fin de semaine meurtrière sur les routes françaises

Le premier week-end d'août a été particulièrement meurtrier sur les routes de France. Dix-sept morts, dont six dans un même accident en Haute-Saône, et de nombreux blessés – dont une cinquantaine lors d'un carambolage sur l'autoroute A9 – ont été dénombrés. Six personnes, âgées de quinze à vingt-et-un ans, ont été tuées sur le coup, samedi 6 août, sur la route nationale à la sortie de Roye (Haute-Saône), lorsque leurs deux voitures se sont heurtées de front à une vitesse cumulée de 250 à 300 km/h. Le même jour, dans la Loire, un couple a trouvé la mort dans une collision frontale et trois personnes ont été grièvement blessées. Dans le Tarn-et-Garonne, un accident impliquant 3 voitures a causé la mort de deux personnes. Dans l'Isère, ce sont deux jeunes femmes et un bébé qui ont trouvé la mort, vendredi 5 août, dans une collision frontale non expliquée entre un camion et une voiture. Près de La Souterraine, dans la Creuse, la fatigue semble être à l'origine de l'accident qui a coûté la vie à un Italien et à sa fillette, dans la nuit du samedi 6 au dimanche 7 août.

Le même soir, une collision spectaculaire a eu lieu sur l'autoroute A9, entre Béziers et Sète (Hérault). Cinquante-trois personnes ont été blessées après que deux autobus, tchèque et allemand, eurent percuté, l'un après l'autre, deux voitures qui avaient freiné brutalement. Deux personnes, dont le chauffeur du bus allemand, ont été grièvement blessées et quatre autres sont dans un état grave.

Le commandant Cousteau proteste contre le redémarrage de Superphénix

Après le redémarrage, le 4 août, de Superphénix, le commandant Jacques-Yves Cousteau affirme, dans un entretien publié par *le Figaro* lundi 8 août, qu'il envisage d'en *« appeler solennellement au premier ministre ou même au président de la République »*. *« Je rentre des Etats-Unis pour constater, avec stupeur et colère, que le redémarrage de Superphénix a été effectué à la sauvette*, déclare le commandant Cousteau. *On a profité du mois d'août, alors que la France est anesthésiée. Je réprouve cette manière d'agir hypocrite. »*

De leur côté, les Verts ont dénoncé, dans un communiqué, le *« reniement »* de Michel Barnier, ministre de l'environnement, qui a signé avec son collègue de l'industrie, Gérard Longuet, les dernières autorisations nécessaires au redémarrage du surgénérateur de Creys-Malville (Isère). *« Ce reniement est un nouveau coup de force du lobby nucléaire, qui, quel que soit le gouvernement, décide de la politique énergétique de la France »*, estiment les Verts.

Nouvelle menace de famine au Kenya

Plus d'un million et demi de Kényans, victimes de la sécheresse, sont menacés par la famine et devront bénéficier d'une aide alimentaire *« au moins jusqu'en 1995 »*, a-t-on appris à Nairobi auprès de différents organismes humanitaires ; 600 000 personnes avaient déjà eu recours en 1992 à des distributions de vivres pour pallier une production locale insuffisante, selon des chiffres du Programme alimentaire mondial (PAM). Dans les régions les plus touchées, celles de l'Est et de la vallée du Rift, les enfants et les personnes âgées souffrent de malnutrition et d'anémie. *« Beaucoup d'entre eux ne font qu'un repas toutes les quarante-huit heures ou, pour les plus chanceux, une fois par jour »*, ont ajouté les mêmes sources. A l'absence de pluies, principale cause de la dégradation de la situation alimentaire, s'ajoute la hausse du prix des céréales, due à la dévaluation en 1993 du shilling kényan, et le déplacement de 200 000 personnes, lié aux troubles ethniques dans le centre et l'ouest du *pays*, qui ont fait au moins un millier de morts ces deux dernières années. – *(AFP.)*

L'ESSENTIEL

INTERNATIONAL

Haïti : le vaudou sauvera-t-il les putschistes ?

« Nous vaincrons, avec l'aide de notre armée de soixante mille zombis invisibles », affirment les partisans de la junte. Pour repousser l'éventuelle invasion américaine, les militaires comptent sur la magie et la protection des dieux vaudous. Sans trop d'illusions *(page 7)*.

SOCIÉTÉ

Le Japon prend conscience de l'ampleur de la pandémie de sida

Réunissant 10 000 participants, la dixième conférence sur le sida s'est ouverte à Yokohama. Le Japon a longtemps voulu ignorer la maladie. Mais, selon l'OMS, l'Asie est aujourd'hui le continent où l'épidémie progresse le plus rapidement *(page 8)*.

CULTURE

L'avenir du Festival de Montpellier

Le rendez-vous lyrique de Montpellier draine un public insuffisant pour assurer son succès. La diffusion en direct sur les antennes de France-Musique apporte un supplément d'audience. Encore faudrait-il assainir les rapports entre la radio et la manifestation qu'elle parraine *(page 11)*.

ÉCONOMIE

La Roumanie engrange les premiers fruits de la rigueur

Des exportations en hausse, une inflation en baisse, des récoltes agricoles exceptionnelles : après quatre années difficiles, jamais la conjoncture économique n'avait été aussi favorable. Reste maintenant à accélérer le rythme des réformes et à négocier la privatisation des entreprises publiques *(page 14)*.

SERVICES

La télématique du *Monde* :
36 15 LEMONDE
36 17 LMDOC
et 36-29-04-56

Le numéro du « Monde » daté lundi 9 août 1994 a été tiré à 494 195 exemplaires

